



Assemblée générale

Distr. générale
6 mai 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 154 de l'ordre du jour
Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Observations et recommandations sur les questions intéressant les opérations de maintien de la paix en général

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Rapports du Secrétaire général sur le financement des opérations de maintien de la paix	5
A. Observations et recommandations générales	5
B. Planification, budgétisation et gestion financière	11
C. Appui aux missions de maintien de la paix	25
D. Autres questions concernant les opérations de maintien de la paix en général	29
III. Conclusion	40
Annexes	
I. Rapports examinés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires portant sur des questions relatives au maintien de la paix	41
II. Récapitulatif général des dépenses effectives des exercices 2015/16 à 2020/21 et des montants demandés pour 2021/22	43
III. Ventilation par sexe du personnel civil, par catégorie	77
IV. Montants consacrés à l'informatique et aux communications : exercices 2019/20, 2020/21 et 2021/22 (en milliers de dollars des États-Unis)	88
V. Récapitulatif des montants consacrés par les missions aux activités menées par l'intermédiaire des partenaires que sont le Service de la lutte antimines et l'UNOPS : exercices 2020/21 et 2021/22	94



VI.	Montants versés à l'UNOPS par les missions de maintien de la paix au cours des périodes allant de janvier à décembre 2020 et de janvier à avril 2021	97
-----	--	----

Abréviations

AMISOM	Mission de l'Union africaine en Somalie
BANUS (anciennement UNSOA)	Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (anciennement Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie)
BSLB	Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CSRE	Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)
DMSPC	Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité
DOS	Département de l'appui opérationnel
DPO	Département des opérations de paix
DPPA	Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
FISNUA	Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
MINUAD	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
MINUATS	Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan
MINUJUSTH	Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti
MINUK	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
MINUSS	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve
TIC	Technologies de l'information et des communications
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
UNMIL	Mission des Nations Unies au Liberia
UNMOGIP	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
VNU	Volontaire des Nations Unies

I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport les observations et les recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées sur les questions intéressant les opérations de maintien de la paix en général. Le Comité y aborde également les questions soulevées dans les rapports du Secrétaire général relatifs au maintien de la paix, y compris dans son dernier rapport d'ensemble sur le financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/75/786). Les observations du Comité sur les conclusions du Comité des commissaires aux comptes relatives aux comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2020 [voir A/75/5 (Vol. II)] et le rapport correspondant du Secrétaire général (A/75/793) figurent dans son rapport sur la question (A/75/829).

2. La liste des rapports relatifs au maintien de la paix que le Comité consultatif a examinés au cours de sa session d'hiver de 2021 figure à l'annexe I du présent rapport. Aux fins de son examen des questions concernant le financement des opérations de maintien de la paix en général, le Comité s'est entretenu en ligne avec des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des renseignements supplémentaires et des éclaircissements avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 27 avril 2021.

II. Rapports du Secrétaire général sur le financement des opérations de maintien de la paix

A. Observations et recommandations générales

3. Conformément à la résolution 59/296 de l'Assemblée générale, le rapport annuel du Secrétaire général sur le financement des opérations de maintien de la paix donne un aperçu général des aspects financiers et administratifs des opérations de maintien de la paix des Nations Unies¹. Dans son rapport (A/75/786), le Secrétaire général fournit un récapitulatif de l'exécution des budgets de ces opérations pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, des informations sur l'exercice en cours, un aperçu général des projets de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 et des informations sur l'état du Fonds de réserve pour le maintien de la paix au 30 juin 2020.

4. On trouvera dans le présent rapport les observations et les conclusions du Comité consultatif sur le rapport d'ensemble et sur les rapports relatifs au financement des opérations de maintien de la paix, ainsi que son analyse de l'évolution générale des besoins des opérations de maintien de la paix en matière de financement et de ressources. Les observations et recommandations du Comité sur les projets de budget des différentes missions de maintien de la paix, la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) et le compte d'appui figurent dans les rapports correspondants (voir annexe I).

1. Conditions de fonctionnement des opérations de maintien de la paix et hypothèses de planification

5. Dans son rapport d'ensemble, le Secrétaire général indique que les opérations de maintien de la paix demeurent l'un des outils multilatéraux les plus efficaces pour

¹ La dernière résolution en date sur les questions intéressant les opérations de maintien de la paix en général est la résolution 70/286, adoptée par l'Assemblée générale en 2016.

empêcher le déclenchement ou la reprise des conflits et ouvrir la voie à une paix durable. Toutefois, elles continuent de faire face à des difficultés de plus en plus nombreuses, notamment l'élargissement de leurs mandats, la diminution de leurs ressources, la complexification des situations politiques et des conditions de sécurité et la multiplication des menaces visant les membres du personnel des Nations Unies, tandis que les menaces transnationales, qui n'épargnent aucune région, continuent de nuire à la stabilité de certains pays hôtes. Le Secrétaire général indique que la diminution globale des montants demandés ces dernières années s'explique essentiellement par le retrait des effectifs de la MINUJUSTH et de la MINUAD, et par les efforts que déploie le Secrétariat pour obtenir des gains d'efficacité au profit des États Membres (A/75/786, par. 3 et 5).

6. On trouve aux chapitres II à X du rapport d'ensemble des informations sur l'initiative Action pour le maintien de la paix, lancée en 2018, et les huit orientations prioritaires définies dans ce cadre, à savoir notamment : appuyer la bonne performance de toutes les composantes du maintien de la paix et le respect du principe de responsabilité ; renforcer la protection assurée par les opérations de maintien de la paix ; renforcer la sûreté et la sécurité du personnel de maintien de la paix ; appliquer le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a appris que, dans le cadre de la nouvelle phase de l'initiative, intitulée « Action pour le maintien de la paix Plus », sept grands thèmes avaient été retenus : a) cohérence collective au service d'une stratégie politique ; b) intégration stratégique et opérationnelle ; c) moyens d'action et façons de penser ; d) obligations à l'égard du personnel de maintien de la paix ; e) obligations du personnel de maintien de la paix ; f) communication stratégique ; g) coopération avec les pays hôtes. Au paragraphe 23 du rapport d'ensemble, il est indiqué qu'au cours de l'année écoulée, la Déclaration d'engagements communs concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies était restée le pilier de tous les travaux liés au maintien de la paix. Selon le Secrétariat, les priorités fixées dans le domaine du maintien de la paix pour l'exercice 2021/22 reflétaient les engagements énoncés dans les huit domaines thématiques de la Déclaration. **Le Comité consultatif compte que des informations actualisées, y compris concernant des initiatives précises, seront communiquées dans le prochain rapport d'ensemble et les prochains rapports consacrés aux différentes missions** (voir également le paragraphe ci-dessous).

7. On trouve également dans le rapport d'ensemble des informations sur les ressources financières et humaines des opérations de maintien de la paix, y compris l'exécution des budgets pour l'exercice 2019/20 et les projets de budget pour l'exercice 2021/22, le Secrétaire général invitant en conclusion l'Assemblée générale à prendre note du rapport (ibid., par. 284). **Le Comité consultatif redit que le fait pour l'Assemblée générale de prendre note du rapport d'ensemble du Secrétaire général ne saurait valoir approbation de toutes les initiatives qui y sont décrites et pour lesquelles aucune mesure concrète n'est proposée. Le Comité se réserve le droit d'examiner en temps utile le bien-fondé des demandes concernant les ressources qui seraient nécessaires auxdites initiatives** (voir A/74/737, par. 9).

8. Il est indiqué dans le rapport que, du fait de la pandémie de COVID-19, il avait été plus difficile encore aux opérations de maintien de la paix d'exécuter les mandats à elles confiés par le Conseil de sécurité. Pour contenir la propagation de l'épidémie, elles avaient pris des mesures afin d'assurer la sécurité du personnel sur le terrain. Au 5 février 2021, 2 333 cas d'infection au total, dont 22 décès, avaient été comptabilisés dans l'ensemble des missions de maintien de la paix, dont les effectifs étaient à cette date d'environ 99 000 personnes. Après avoir été interrompus pendant quatre mois de mars à la fin de juin 2020, la relève et le rapatriement du personnel en tenue avaient repris. Les moyens de traitement médical, de dépistage et d'évacuation sanitaire avaient été renforcés et toutes les missions avaient été dotées d'un plan d'atténuation

des risques liés à la pandémie de COVID-19, plusieurs d'entre elles créant même des équipes d'intervention antiépidémique. Des modalités de travail à distance avaient été mises en place et un soutien, notamment psychosocial, était apporté aux membres de personnel qui en avaient besoin. Les opérations de maintien de la paix avaient poursuivi leur action politique et leurs activités de sensibilisation de la population au moyen de plateformes virtuelles et autres et continué de prévenir et de combattre les menaces pesant sur les civils, comme au Mali, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud, alors même que la pandémie avait eu une incidence sur leur capacité d'effectuer des patrouilles et des activités de surveillance et limité leurs contacts avec les populations locales (A/75/786, par. 6 à 10).

9. Les opérations de paix avaient continué d'assurer les tâches essentielles qui leur étaient prescrites, en se concentrant sur quatre objectifs centraux : a) protéger le personnel et préserver sa capacité de poursuivre les opérations essentielles ; b) contribuer à endiguer et ralentir la propagation du virus en veillant à ce que le personnel des Nations Unies ne soit pas un vecteur de contagion ; c) aider les autorités nationales qui en faisaient la demande à lutter contre la pandémie de COVID-19, dans la mesure du possible ; d) aider à protéger les populations vulnérables et poursuivre l'exécution des mandats de l'ONU. La lutte contre la pandémie avait connu trois grandes phases : a) prévention immédiate et confinement, en attendant que des mesures plus substantielles soient mises en place ; b) renforcement des capacités médicales et adoption de nouvelles précautions ; c) poursuite des opérations prescrites. Le rapport décrit également l'action engagée par les différents départements du Siège pour combattre la pandémie, y compris l'appui apporté aux autorités nationales (ibid., par. 11 à 20). Le Comité consultatif formule ci-après dans différentes sections ses observations sur les diverses conséquences de la pandémie de COVID-19. **Le Comité consultatif rappelle les dispositions concernant la pandémie de COVID-19 qui figurent dans les résolutions de l'Assemblée générale consacrées aux différentes missions et prend note des mesures prises pour faciliter la poursuite de l'exécution des mandats tout en assurant la santé et la sécurité du personnel de maintien de la paix et des populations locales (voir par exemple les résolutions 74/290, 74/286 et 74/284 de l'Assemblée générale ; voir également les par. 22, 23, 32, et 38 à 40 ci-après).**

10. **Le Comité consultatif félicite l'ensemble du personnel civil et du personnel en tenue des Nations Unies qui accomplit son travail dans des circonstances difficiles et rend hommage à celles et ceux qui ont perdu la vie au service de la paix.**

11. Il est indiqué dans le rapport que les opérations de maintien de la paix collaborent étroitement avec les gouvernements hôtes dans la conduite des activités de consolidation de la paix et l'élaboration de stratégies visant à lutter contre les causes profondes des conflits. Le Secrétariat a continué d'œuvrer à ce que les auteurs d'infractions graves commises contre des membres du personnel de maintien de la paix dans des missions à haut risque répondent de leurs actes, notamment en s'entretenant, en se concertant et en se coordonnant avec les autorités des pays hôtes et en assurant un suivi auprès d'elles. À la MONUSCO, la coordination avec les autorités du pays hôte en vue d'assurer la sécurité du personnel des Nations Unies a été renforcée. À la MINUSCA, la coordination avec les autorités du pays hôte a permis que, pour la première fois, des condamnations soient prononcées contre des auteurs d'actes de malveillance visant des soldats de la paix. Le retrait de la MINUAD et la création de la MINUATS, tout comme les demandes formulées à cette fin par le Conseil de sécurité, ont montré qu'il était indispensable que les missions de maintien de la paix élaborent leurs stratégies de transition en consultation avec les gouvernements hôtes et les partenaires extérieurs au système des Nations Unies. Il est

également indiqué que l'ONU, l'Union africaine et d'autres organisations partenaires avaient échangé en temps réel des enseignements et des bonnes pratiques en matière de lutte contre la pandémie et s'étaient notamment fait part des stratégies qu'elles avaient adoptées pour protéger le personnel et les activités des missions et les populations des pays hôtes (A/75/786, par. 116, 123, 130, 131 et 136). **Le Comité consultatif exprime également sa reconnaissance pour la contribution et l'appui que les pays hôtes ont continué d'apporter aux opérations de maintien de la paix.**

2. Vue d'ensemble des ressources financières et humaines des opérations de maintien de la paix

12. Comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessous, le montant total des ressources demandées au titre des opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, y compris pour le Centre de services régional d'Entebbe, la Base de soutien logistique de Brindisi et le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, s'élève actuellement à 6 466 milliards de dollars, hors contributions volontaires en nature², soit une diminution de 310,0 millions de dollars (4,6 %) par rapport aux ressources approuvées pour l'exercice 2020/21, compte non tenu de la troisième demande d'autorisation d'engagement de dépenses d'un montant de 46,7 millions de dollars pour la MINUAD que l'Assemblée générale examine actuellement.

13. Comme indiqué également dans le tableau 1, l'Organisation participe actuellement à 12 missions de maintien de la paix, ainsi qu'à l'ONUST et à l'UNMOGIP qui sont financés au moyen du budget-programme. Au cours de l'exercice 2021/22, 87 959 agents en tenue, 19 626 militaires envoyés par l'Union africaine en Somalie et 14 709 civils devraient être déployés dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. **Le Comité consultatif constate que le nombre de personnel en tenue diminue chaque année depuis l'exercice 2016/17, tandis que celui du personnel civil décroît chaque année depuis l'exercice 2015/16.**

Tableau 1

Vue d'ensemble des ressources financières et humaines des opérations de maintien de la paix (2015/16 à 2021/22)

Composante du maintien de la paix	Montant/Nombre effectif					Montant/Nombre approuvé	Prévisions
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
Nombre de missions et d'opérations d'appui en cours^a							
Financées au titre des budgets des opérations de maintien de la paix	14	14	13	12	12	11	11
BANUS/UNSOA	1	1	1	1	1	1	1
ONUST et UNMOGIP	2	2	2	2	2	2	2
Total (missions et opérations d'appui en cours)	17	17	16	15	15	14	14

² Un montant supplémentaire de 962 000 dollars de contributions volontaires en nature est attendu en 2021/22.

Composante du maintien de la paix	Montant/Nombre effectif					Montant/Nombre approuvé	Prévisions
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
Ressources financières (montants bruts, en millions de dollars des États-Unis)							
Missions de maintien de la paix et BANUS/UNSOA	7 614,4	7 354,6	6 984,1	6 678,8	6 263,9	6 321,4	5 997,4
Centre de services régional d'Entebbe	—	36,3	32,8	31,4	35,4	37,2	40,7
Base de soutien logistique de Brindisi	67,1	82,2	80,2	82,1	63,3	62,1	66,5
Compte d'appui (projet relatif au progiciel de gestion intégré inclus)	335,9	327,1	325,8	324,7	348,9	355,7	361,7
Total partiel (budgets des opérations de maintien de la paix)^b	8 017,4	7 800,2	7 422,9	7 117,0	6 711,4	6 776,3	6 466,3
ONUST et UNMOGIP	44,7	47,3	49,2	46,9	43,2	49,1	48,9
Total (ressources financières)	8 062,1	7 847,5	7 472,1	7 163,9	6 754,6	6 825,4	6 515,2
Effectifs							
Personnel en tenue							
Personnel des Nations Unies en tenue ^c	120 957	121 571	106 862	99 072	95 537	92 457	87 959
Personnel de l'AMISOM en tenue ^c	22 126	21 586	21 586	21 626	20 626	19 626	19 626
Total partiel (budgets des opérations de maintien de la paix)^b	143 083	143 157	128 448	120 698	116 163	112 083	107 585
ONUST et UNMOGIP	197	197	197	197	197	197	197
Total (personnel en tenue)	143 280	143 354	128 645	120 895	116 360	112 280	107 782
Personnel civil							
Personnel civil des missions et du BANUS/UNSOA ^d	21 134	19 730	18 241	15 925	14 173	13 848	12 422
Personnel civil du Centre de services régional d'Entebbe	—	421	427	406	404	404	424
Personnel civil d'appui aux missions ^e	1 913	1 913	1 885	1 872	1 873	1 868	1 863
Total partiel (budgets des opérations de maintien de la paix)	23 047	22 064	20 553	18 203	16 450	16 120	14 709
ONUST et UNMOGIP	323	318	318	309	309	306	303
Total (personnel civil)	23 370	22 382	20 871	18 512	16 759	16 426	15 012

^a La MINUAD figure parmi les missions en activité en 2021/22.

^b Les montants ont été arrondis. On trouvera au tableau 4 de l'annexe I et au tableau 3 de l'annexe II du rapport d'ensemble des informations ventilées par mission.

^c Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^d Les ressources de la Base de soutien logistique de Brindisi et du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix ne sont comptabilisées pour aucun des exercices et celles du Centre de services régional d'Entebbe ne sont plus prises en compte à compter de l'exercice 2016/17. Pour les exercices 2011/12 à 2015/16, les ressources financières et humaines du Centre de services régional étaient comptabilisées dans les budgets des missions clientes.

^e Personnel de la Base de soutien logistique de Brindisi et personnel financé au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

14. On trouve dans le tableau 2 ci-dessous le montant des ressources pour 2020/21 et 2021/22. Le Comité consultatif constate que, pour l'exercice 2020/21, ce montant ne tient pas compte de la demande d'autorisation d'engagement de dépenses pour la MINUAD d'un montant de 46,7 millions de dollars. Si l'on prend en compte cette autorisation d'engagement, le montant total des ressources pour 2020/21 s'élève à 6,823 milliards de dollars et le montant des ressources demandées pour 2021/22 est inférieur de 356,8 millions de dollars (5,2 %) au montant des ressources pour 2020/21. Si l'on exclut les ressources liées à la MINUAD, le budget proposé pour 2021/22 s'élève à 6 383 881 800 dollars, contre 6 337 348 600 dollars pour l'exercice 2020/21, soit une augmentation de 46 533 200 dollars (0,7 %). **Le Comité consultatif constate que, si l'on exclut les ressources liées à la MINUAD, le montant des ressources demandées est en hausse pour l'exercice 2021/22.**

Tableau 2

Ressources demandées pour 2021/22 par composante du maintien de la paix(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022)

Composante du maintien de la paix	Montant alloué (2020/21)	Projet de budget (2021/22)	Variation	
			Montant	Pourcentage
MINURSO	57 524,7	57 186,3	(338,4)	(0,6)
MINUSCA	937 711,7	1 048 692,6	110 980,9	11,8
MINUSMA	1 183 384,7	1 183 917,9	533,2	–
MONUSCO	1 075 338,6	1 054 608,6	(20 730,0)	(1,9)
MINUAD ^a	438 962,8	82 397,1	(356 565,7)	(81,2)
FNUOD	63 343,2	61 608,9	(1 734,3)	(2,7)
UNFICYP	51 750,1	54 894,3	3 144,2	6,1
FINUL	480 649,1	480 427,9	(221,2)	–
FISNUA	263 783,9	270 472,2	6 688,3	2,5
MINUK	39 827,3	41 298,5	1 471,2	3,7
MINUSS	1 178 515,1	1 128 148,1	(50 367,0)	(4,3)
BANUS	550 608,6	533 714,7	(16 893,9)	(3,1)
Total partiel	6 321 399,8	5 997 367,1	(324 032,7)	(5,1)
Base de soutien logistique de Brindisi	62 058,2	66 519,7	4 461,5	7,2
Centre de services régional d'Entebbe ^b	37 159,2	40 651,6	3 492,4	9,4
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix ^c	355 694,2	361 740,5	6 046,3	1,7
Total partiel	6 776 311,4	6 466 278,9	(310 032,5)	(4,6)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 022,0	962,0	(60,0)	(5,9)
Total	6 777 333,4	6 467 240,9	(310 092,5)	(4,6)

^a Compte non tenu de la demande d'autorisation d'engagement de dépenses pour la MINUAD d'un montant de 46,7 millions de dollars pour 2020/21.

^b Y compris un montant de 1 412 400 dollars pour l'exercice 2020/21 imputé sur les crédits ouverts au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme pour 2021, comme approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/253.

^c Les dépenses prévues pour l'exercice 2021/22 comprennent 15,8 millions de dollars pour la Division du progiciel de gestion intégré, 0,9 million de dollars pour le dispositif de prestation de services centralisée, 3,9 millions de dollars pour le Système de préparation des moyens de maintien de la paix et 18,2 millions de dollars destinés à couvrir les coûts de maintenance et d'appui relatifs au progiciel de gestion intégré.

15. Comme indiqué dans le tableau 5 et la figure II du rapport d'ensemble, qui présentent les ressources des opérations de maintien de la paix de l'exercice 2011/12 à l'exercice 2021/22, on constate à partir de l'exercice 2014/15 une diminution des montants alloués, imputable principalement aux éléments suivants : la liquidation de l'ONUCI et de la MINUSTAH en 2017, de la MINUL en 2018, de la MINUJUSTH en 2019 et de la MINUAD lors de l'exercice 2021/22. On peut voir sur la figure III du rapport d'ensemble l'évolution des ressources financières par catégorie de dépenses et par élément d'appui de 2015/16 à 2021/22. Pour ce qui est de la proportion relative des trois principales catégories de dépenses, le tableau 6 du rapport d'ensemble montre que, entre l'exercice 2015/16 et l'exercice 2021/22, la part des dépenses au titre des militaires et du personnel de police a progressé de 45,6 % à 46,7 %, tandis que celle des dépenses afférentes au personnel civil a augmenté de 21,4 % à 23,4 %. La part des dépenses opérationnelles a quant à elle diminué de 33,0 % à 29,9 % sur la même période. Le Comité consultatif s'est fait communiquer des informations sur l'état des dépenses de l'exercice 2015/16 à l'exercice 2021/22, d'où il ressort que deux catégories de dépense ont connu une augmentation continue : personnel civil et communications et informatique (voir l'annexe II du présent rapport).

B. Planification, budgétisation et gestion financière

1. Exécution des budgets de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

16. Dans son rapport, le Secrétaire général indique que, pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, le montant des dépenses engagées pour 12 missions en cours, le BANUS, la Base de soutien logistique de Brindisi, le Centre de services régional d'Entebbe et le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix s'élève à 6 711,4 millions de dollars, contre un crédit ouvert de 6 810,5 millions de dollars, faisant apparaître un solde inutilisé de 99,2 millions de dollars (1,5 %). Le taux global d'utilisation des crédits a ainsi été de 98,5 %, contre 99,4 % pour l'exercice précédent (2018/19) (A/75/786, tableau 17 et par. 245).

17. Il est également indiqué qu'en sus de son budget approuvé pour l'exercice 2019/20, la MONUSCO a été autorisée à engager des dépenses pour un montant total de 36,4 millions de dollars, ayant besoin de ressources supplémentaires pour assurer la protection des civils visés par des attaques de plus en plus nombreuses, ce qui a permis le maintien de trois bataillons et le déploiement temporaire de contingents militaires (voir par. 18 ci-dessous). Le montant de l'autorisation d'engagement de dépenses a été utilisé à hauteur de 23,8 millions de dollars, soit un solde inutilisé de 12,6 millions de dollars (ibid., tableau 9 et par. 200 et 201). Le rapport d'ensemble contient également une analyse détaillée des dépenses effectivement engagées pendant l'exercice budgétaire 2019/20 et présente les écarts entre les montants alloués et les crédits utilisés (ibid., annexe II, tableau 1). Les principales causes des écarts sont exposées, à la fois par catégorie de dépenses (ibid., annexe II, tableau 2) et par composante du maintien de la paix (ibid., annexe II, tableaux 3 et 4).

18. Il est indiqué dans le rapport d'ensemble qu'au cours des cinq derniers exercices, la réaffectation de ressources approuvées des missions de maintien de la paix a généralement eu pour objet de couvrir les dépenses de personnel civil (catégorie II) dépassant les prévisions. La solution a consisté à revoir les priorités dans l'affectation des ressources pour les dépenses opérationnelles (catégorie III), ce qui a conduit plusieurs missions à reporter ou à annuler des activités et des projets. En 2019/20, il a également été nécessaire de réaffecter des ressources pour couvrir les dépenses liées aux militaires et au personnel de police (catégorie I). Pour l'exercice 2019/20, la réaffectation de ressources est principalement due aux dépenses

supplémentaires au titre, d'une part, du personnel civil de la MONUSCO, de la MINUSS, de la MINUSMA et de la MINUSCA et, d'autre part, au titre des militaires et du personnel de police de la MINUSMA. En 2019/20, des ressources destinées à financer les dépenses liées aux militaires et au personnel de police ont également servi à couvrir des dépenses de personnel civil, si l'on considère l'emploi qui a été fait de l'autorisation d'engagement de dépenses de 36,4 millions de dollars accordée à la MONUSCO (ibid., par. 205, 206 et 208 ; voir aussi [A/75/822/Add.6](#), par. 5).

19. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que les opérations de maintien de la paix recevaient des directives du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et qu'en principe elles ne pouvaient procéder à des réaffectations de ressources que lorsque des situations ne pouvant être prévues au moment de l'établissement du budget mettaient gravement en péril leur capacité de s'acquitter de leur mandat selon les modalités prévues au budget. Le montant des fonds réaffectés ne pouvait dépasser le montant total des crédits alloués, les restrictions ci-après s'appliquant : a) les fonds réaffectés devaient l'être au sein des centres de fonds correspondant à l'organigramme de la mission ; b) les montants approuvés pour les projets à effet rapide ne devaient pas être modifiés ; c) les montants correspondant aux soldes inutilisés ne devaient pas être réaffectés d'une catégorie de dépenses à l'autre pour pouvoir être engagés avant la fin de l'exercice. Le Département rappelait également aux opérations de maintien de la paix que les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses devaient être examinées et approuvées au niveau le plus haut possible et seulement après qu'il ait été établi avec une assurance raisonnable que les dépenses visées ne pouvaient être financées au moyen de la catégorie considérée et que les ressources destinées à couvrir lesdites dépenses pouvaient être réaffectées sans que cela ne vienne nuire à l'exécution du mandat de la mission. Le Comité a également reçu le tableau 3 ci-après, qui récapitule les réaffectations de fonds sur les cinq dernières années.

Tableau 3

Réaffectations de ressources par catégorie de dépenses de 2015/16 à 2019/20

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie I (Militaires et personnel de police)

	<i>Montant initial des ressources</i>	<i>Autorisation d'engagement de dépenses</i>	<i>Ressources réaffectées depuis cette catégorie</i>	<i>Ressources réaffectées à cette catégorie</i>
2019/20	3 005 693	23 995	–	13 558
2018/19	3 113 730	52 871	–	29 049
2017/18	3 238 067	84 201	10 321	–
2016/17	3 389 899	–	32 470	–
2015/16	3 518 761	–	–	62 968

Catégorie II (Personnel civil)

	<i>Montant initial des ressources</i>	<i>Autorisation d'engagement de dépenses</i>	<i>Ressources réaffectées depuis cette catégorie</i>	<i>Ressources réaffectées à cette catégorie</i>
2019/20	1 361 750	–	–	80 468
2018/19	1 422 548	20 668	–	81 374
2017/18	1 408 939	70 156	–	117 102

	<i>Montant initial des ressources</i>	<i>Autorisation d'engagement de dépenses</i>	<i>Ressources réaffectées depuis cette catégorie</i>	<i>Ressources réaffectées à cette catégorie</i>
2016/17	1 567 551	–	–	81 304
2015/16	1 678 893	–	–	10 204

Catégorie III (Dépenses opérationnelles)

	<i>Montant initial des ressources</i>	<i>Autorisation d'engagement de dépenses</i>	<i>Ressources réaffectées depuis cette catégorie</i>	<i>Ressources réaffectées à cette catégorie</i>
2019/20	1 959 028	12 442	94 026	–
2018/19	2 044 406	64 995	110 423	–
2017/18	2 228 946	26 219	106 781	–
2016/17	2 502 132	–	48 834	–
2015/16	2 695 208	–	73 172	–

20. **Le Comité consultatif note avec préoccupation que des ressources destinées à couvrir les dépenses liées aux militaires et au personnel de police et les dépenses opérationnelles continuent d'être réaffectées aux dépenses de personnel civil et que les réaffectations de ressources entre objets de dépenses se poursuivent, ce qui témoigne de la nécessité d'améliorer la planification et l'élaboration des budgets. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de procéder à un examen des tendances en cette matière afin de trouver des moyens de mieux assurer la discipline budgétaire et de réduire la nécessité de recourir aux réaffectations entre catégories de dépenses.**

21. En outre, à la lecture du tableau 4 de l'annexe II du rapport d'ensemble, le Comité consultatif note qu'il arrive que des dépenses budgétisées dans une rubrique budgétaire soient comptabilisées dans une autre, par exemple aux rubriques Communications et informatique, Activités relatives aux programmes ou Installations et infrastructures. **Le Comité consultatif rappelle que la comptabilisation d'un même objet de dépense à différentes rubriques budgétaires au cours d'années différentes ne facilite pas l'analyse comparative détaillée de l'exécution des budgets et recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de veiller à ce que, dans les prochains documents budgétaires, les dépenses soient correctement comptabilisées et ce, d'une façon cohérente d'une mission à l'autre (voir aussi A/75/822/Add.4 par. 38).**

22. S'étant enquis de l'impact de la pandémie, le Comité consultatif a été informé que celle-ci avait notamment engendré les difficultés suivantes : une demande très supérieure à l'offre, la perturbation des chaînes d'approvisionnement, l'immobilisation au sol de nombreux aéronefs, la fermeture d'aéroports et de ports, une forte augmentation de la demande de fournitures et d'équipements médicaux – ce qui avait créé une concurrence féroce entre acheteurs potentiels –, une hausse de la demande de services mortuaires et des problèmes importants dans le transport des défunts. S'agissant de l'impact de la pandémie sur l'exécution des mandats, la situation variait considérablement d'une opération de maintien de la paix à l'autre. Certaines missions, comme la MINUSMA, la MINUSCA et la MONUSCO, n'avaient constaté qu'un faible impact voir aucun, si l'on fait abstraction des mesures qu'elles avaient prise pour limiter et prévenir la transmission du virus (télétravail, distanciation physique, rotation du personnel dans les bureaux, mise en quarantaine). Pour d'autres missions, l'impact avait été plus important, notamment sur les

processus de paix, la situation politique et économique et le cycle des congés de détente du personnel civil et du personnel en tenue, et il avait fallu apporter des améliorations aux installations médicales et aux installations d'évacuation sanitaire primaire. **Le Comité consultatif compte que des enseignements seront tirés de la pandémie de COVID-19 et ce, au profit de la santé et de la sécurité du personnel et la bonne exécution des mandats.**

23. Le Comité consultatif a également été informé que le Secrétaire général avait créé l'Équipe spéciale des Nations Unies pour les évacuations sanitaires liées à la COVID-19, laquelle avait mis en place un dispositif commun d'évacuation sanitaire pour les patients atteints de COVID-19. Ce dispositif devait permettre aux personnes nécessitant des soins médicaux ne pouvant être dispensés sur leur lieu d'affectation d'être prises en charge par des centres de soins régionaux, en fonction des places disponibles et des capacités. Ces centres étaient dotés d'un personnel médical qualifié et appuyés par des moyens aériens (aéronefs et ambulances aériennes) et par un centre d'opérations (la cellule d'évacuation sanitaire des Nations Unies) chargé de coordonner les ressources communes du système des Nations Unies aux fins du bon déroulement des évacuations sanitaires et des services connexes. L'Équipe avait installé ces centres, dits « hubs », au Kenya (Nairobi), au Ghana (Accra), au Koweït et au Costa Rica (San José), afin d'assurer l'évacuation sanitaire et la prise en charge des patients atteints d'une forme grave de la maladie nécessitant des soins hospitaliers ne pouvant être prodigués là où ils se trouvaient. Les 14 plus grandes entités du système des Nations Unies participant au dispositif, dont le Secrétariat, avaient convenu d'un mécanisme global de partage des coûts selon la taille de leur effectif sur le terrain. Une partie du financement nécessaire était assuré par les donateurs. On estimait à 102,1 millions de dollars le coût du dispositif. La part du Secrétariat s'élevait à 28,5 millions de dollars, 22,5 millions de dollars devant être imputés aux budgets des opérations de maintien de la paix selon l'accord de partage des coûts approuvé pour l'exercice 2019/20 (voir le tableau 4 ci-dessous).

Tableau 4

Dispositif du système des Nations Unies pour les évacuations sanitaires liées à la COVID-19 : répartition des coûts entre missions de maintien de la paix pour 2019/20

<i>Opération</i>	<i>Dollars des États-Unis</i>
MINURSO	150 098
MINUSCA	2 836 880
MINUSMA	2 943 054
MONUSCO	4 136 129
Centre de services régional d'Entebbe	314 595
MINUAD	2 744 960
FNUOD	82 321
UNFICYP	83 194
FINUL	1 825 610
FISNUA	227 765
MINUSS	4 033 882
BANUS	3 119 914
Total	22 498 402

2. Informations sur l'exercice en cours

24. Dans son rapport d'ensemble, le Secrétaire général offre un récapitulatif des budgets approuvés pour l'exercice 2020/21, y compris les deux autorisations d'engagement de dépenses approuvées pour la MINUAD, la première d'un montant de 240,2 millions de dollars pour la période de six mois allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020, la seconde d'un montant de 198,8 millions de dollars pour la période de six mois allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2021. Au total, le montant des ressources approuvées au titre des opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2020/21 s'élève à 6 776,3 millions de dollars. Une troisième demande d'autorisation d'engagement de dépenses pour la MINUAD au titre de l'exercice 2020/21, d'un montant de 46,7 millions de dollars, est actuellement en cours d'examen (A/75/786, par. 184 à 186 et tableau 2).

25. On trouvera dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes [A/75/5 (Vol. II)] des informations détaillées sur la situation financière des opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2019/20, y compris des informations (au 30 juin de chaque année, de 2016 à 2020) sur les quatre ratios financiers, à savoir le ratio actif/passif, le ratio de liquidité générale, le ratio de liquidité relative et le ratio de liquidité immédiate, comme indiqué dans le tableau 5 ci-après (ibid., tableau II.2).

Tableau 5

Ratios financiers des opérations de maintien de la paix du 30 juin 2016 au 30 juin 2020

Ratios	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2018	30 juin 2019	30 juin 2020
<i>Actif</i>					
Ratio actif/passif^a	1,17	1,19	1,19	1,07	1,11
Total de l'actif/total du passif					
Ratio de liquidité générale^b	1,17	1,22	1,23	1,27	1,25
Actif courant/passif courant					
<i>Situation de trésorerie</i>					
Ratio de liquidité relative^c	1,04	1,06	1,08	1,12	1,11
(Disponibilités + placements à court terme + créances)/ passifs courants					
Ratio de liquidité immédiate^d	0,60	0,66	0,45	0,49	0,47
(Disponibilités + placements à court terme)/passifs courants					

^a Un ratio élevé (en principe, égal ou supérieur à 1) signifie que l'entité est en mesure d'honorer l'ensemble de ses engagements.

^b Un ratio élevé (en principe, égal ou supérieur à 1) signifie que l'entité est en mesure de régler ses passifs courants.

^c Le ratio de liquidité relative est plus restrictif que le ratio de liquidité générale, car il ne tient pas compte des stocks et autres actifs courants plus difficiles à convertir en liquidités. Un ratio élevé témoigne du haut degré de liquidité de l'actif.

^d Le ratio de liquidité immédiate est un indicateur qui permet de mesurer la capacité d'une entité à faire face à ses passifs courants à partir de ses actifs liquides (trésorerie, équivalents de trésorerie et placements).

26. Le Comité des commissaires aux comptes indique que la situation financière diffère en fonction des opérations de maintien de la paix, en particulier pour ce qui est de la trésorerie. Au 30 juin 2020, alors que le ratio de liquidité immédiate était

supérieur à 1 ou s'en approchait pour plusieurs missions et activités d'appui, il avoisinait zéro pour d'autres. Le Comité indique que, globalement, le ratio actif/passif a progressé légèrement, passant de 1,07 à 1,11. Le ratio de liquidité générale a quant à lui légèrement diminué, ce qui s'explique essentiellement par une augmentation des sommes dues aux États Membres. Les ratios de liquidité relative et de liquidité immédiate ont tous deux légèrement diminué, le ratio de liquidité immédiate restant à un niveau bas (ibid., par. 54 et 55). Le Comité consultatif s'est fait communiquer des informations sur le niveau mensuel des quatre ratios financiers de 2016/17 à 2020/2021, qui indiquent qu'ils ont été supérieurs à 1 la plupart du temps. Le Comité a également été informé qu'au niveau de l'ensemble des opérations de maintien de la paix, la situation financière au 30 juin 2020 était à peu près la même qu'au 30 juin 2019 et qu'au 30 juin 2018, des différences pouvant toutefois être constatées au niveau de chaque mission.

Sommes dues aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police

27. En ce qui concerne l'état des sommes dues aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police, la figure XV a) et le tableau 18 du rapport d'ensemble indiquent les contributions mises en recouvrement, les contributions non acquittées et les arriérés dus aux pays fournisseurs entre l'exercice 2014/15 et l'exercice 2019/20. Le Comité consultatif s'est fait communiquer les tableaux 6, 7 et 8 ci-dessous, qui présentent les versements effectués en mars et avril 2021 aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police et un état des arriérés au 16 avril 2021.

Tableau 6

Sommes versées en mars 2021 aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police

(En dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents</i>	<i>Remboursement au titre du personnel (contingents/unités de police constituées)</i>	<i>Total</i>
MINURSO	–	60 820	60 820
MINUSCA	35 874 927	52 521 456	88 396 383
MINUSMA	42 282 955	52 705 082	94 988 037
MONUSCO	32 550 228	55 101 886	87 652 114
MINUAD	–	43 606 941	43 606 941
FNUOD	1 945 556	–	1 945 556
UNFICYP	198 168	3 450 105	3 648 273
FINUL	28 719 076	40 800 399	69 519 474
FISNUA	8 975 854	13 253 174	22 229 028
MINUSS	39 804 712	62 484 188	102 288 900
BANUS	19 438 754	39 951	19 478 705
Total	209 790 230	324 024 000	533 814 230

Tableau 7
**Sommes versées en avril 2021 aux pays fournisseurs de contingents
 et de personnel de police (au 16 avril 2021)**

(En dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents</i>	<i>Remboursement au titre du personnel (contingents/unités de police constituées)</i>	<i>Total</i>
MINURSO	43 387	–	43 387
FNUOD	–	4 713 106	4 713 106
Total	43 387	4 713 106	4 756 493

Tableau 8
**Arriérés dus aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police
 au 16 avril 2021**

(En dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Période sur laquelle porte l'arriéré</i>	<i>Montants à rembourser au titre du matériel appartenant aux contingents</i>	<i>Montants à rembourser au titre du personnel (contingents/unités de police constituées)</i>	<i>Total</i>
MINUAD				
	Avril-septembre 2020	27 785 018	–	27 785 018
	Octobre-décembre 2020	14 351 733	22 587 956	36 939 689
Total	Avril-décembre 2020	42 136 751	22 587 956	64 724 707

28. Le Comité consultatif compte que des informations sur les montants à rembourser au titre du matériel appartenant aux contingents et au titre du personnel (contingents/unités de police constituées), ventilés par mission, seront fournies à l'Assemblée générale lorsqu'elle l'examinera le présent rapport et que des informations actualisées figureront dans le prochain rapport d'ensemble.

Engagements non réglés

29. En ce qui concerne les engagements non réglés, le Comité consultatif s'est fait communiquer le tableau 9 ci-dessous, qui en présente un état actualisé au 31 mars 2021.

Tableau 9
**Engagements non réglés au titre de l'exercice 2020/21, par opération de maintien
 de la paix, au 31 mars 2021**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Opération de maintien de la paix</i>	<i>Engagements non réglés au titre de 2020/21, au 31 mars 2021^a</i>
MINURSO	10 030,7
MINUSCA	248 266,5
MINUSMA	350 491,2
MONUSCO	254 648,5
MINUAD	42 525,6

<i>Opération de maintien de la paix</i>	<i>Engagements non réglés au titre de 2020/21, au 31 mars 2021^a</i>
FNUOD	14 502,1
UNFICYP	12 755,2
FINUL	128 871,2
FISNUA	57 723,8
MINUK	2 915,3
MINUSS	293 822,5
BANUS	150 507,5
Total partiel (missions)	1 567 060,1
Base de soutien logistique de Brindisi	4 994,9
Centre de services régional d'Entebbe	1 413,0
Total	1 573 468,0

^a Données extraites d'Umoja le 21 avril 2021.

30. La figure VII du rapport d'ensemble indique la part des engagements d'exercices antérieurs annulés dans les engagements non réglés. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'aux termes de l'article 5.5 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, les crédits nécessaires pour régler les sommes dues aux gouvernements des pays qui fournissent des contingents militaires, des unités de police constituées, un soutien logistique ou des biens ou services à des opérations de maintien de la paix sont conservés à l'expiration de la période de 12 mois prévue à l'article 5.3 si les demandes de remboursement requises n'ont pas été présentées ou traitées durant l'exercice auquel les crédits se rapportent. Ces crédits restent valables pendant quatre années supplémentaires à l'issue de ladite période de 12 mois. **Le Comité consultatif note que, selon le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, les crédits peuvent être conservés pendant cinq ans au maximum et recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de procéder à une analyse détaillée de l'usage qui est fait de cette disposition dans son prochain rapport d'ensemble.**

Gestion des soldes de trésorerie

31. On trouve à l'annexe IX du rapport d'ensemble des informations sur la gestion des soldes de trésorerie et sur les principes du financement par avances internes. Au cours de l'exercice 2019/20 et des six premiers mois de l'exercice 2020/21, la MINURSO et la MINUK ont recouru au financement par avances internes en obtenant des prêts auprès de la MINUSMA. Au cours de l'exercice 2019/20, la MINUAD a également reçu un prêt de la MINUSMA, qui a été remboursé à la fin de l'exercice. Au 1^{er} décembre 2020, les prêts contractés par la MINURSO et à la MINUK auprès de la MINUSMA avaient été respectivement réduits à 10 et 15 millions de dollars. Le Comité consultatif rappelle que, dans sa résolution 73/307, l'Assemblée générale a approuvé, à titre expérimental pour trois exercices budgétaires, le principe de la gestion commune des soldes de trésorerie de toutes les opérations de maintien de la paix en cours, étant entendu que des comptes séparés seraient conservés pour chaque mission, et prié le Secrétaire général de lui faire rapport sur l'application de la résolution à sa soixante-seizième session. **Le Comité consultatif compte que des informations plus détaillées sur les conséquences du recours aux avances internes et sur le fait que désormais les avances ne se font plus auprès de missions**

terminées mais auprès de missions en activité seront fournies à l'Assemblée générale lors de l'examen du présent rapport. On trouvera les observations et recommandations détaillées du Comité sur le financement par avances internes dans son rapport sur le point au 30 juin 2020 de la situation financière des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé.

Pandémie de maladie à coronavirus

32. En ce qui concerne les activités de lutte contre la COVID-19 menées pendant l'exercice en cours, le Comité consultatif a été informé, comme suite à ses questions, qu'au 15 mars 2021 les missions disposaient de 78 appareils de dépistage de la COVID-19, capables de réaliser environ 2 600 tests par tranche de huit heures. À l'heure actuelle, 40 000 tests d'antigènes à flux latéral avaient été livrés aux missions, tandis qu'environ 30 000 kits de dépistage leur avaient été fournis pour être utilisés dans leur zone de mission. En ce qui concerne la stratégie de vaccination, le Comité a été informé que la distribution des vaccins, à savoir le stock initial de 100 000 doses acquises sur le marché et les 200 000 doses reçues en don pour la vaccination du personnel de maintien de la paix en tenue, avait commencé à la mi-avril parmi les groupes prioritaires et présentant des risques élevés et dans les pays prioritaires, conformément à la feuille de route de l'OMS sur les priorités concernant l'utilisation des vaccins.

3. Projets de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

33. Le tableau 10 ci-après présente le montant total des ressources demandées en 2021/22 pour 12 missions (hors ONUST et UNMOGIP, qui sont financés au moyen du budget-programme) dont le BANUS, ainsi que pour le Centre de services régional d'Entebbe, la Base de soutien logistique de Brindisi et le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Le montant total des ressources demandées au titre du maintien de la paix pour l'exercice 2021/22 s'élève à 6 466 278 900 dollars, dont 5 997 367 100 dollars pour les missions de maintien de la paix et le BANUS.

Tableau 10

Ressources demandées pour 2021/22 par composante du maintien de la paix

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022)

Composante du maintien de la paix	Montant alloué (2020/21)	Projet de budget (2021/22)	Variation	
			Montant	Pourcentage
MINURSO	57 524,7	57 186,3	(338,4)	(0,6)
MINUSCA	937 711,7	1 048 692,6	110 980,9	11,8
MINUSMA	1 183 384,7	1 183 917,9	533,2	–
MONUSCO	1 075 338,6	1 054 608,6	(20 730,0)	(1,9)
MINUAD ^a	438 962,8	82 397,1	(356 565,7)	(81,2)
FNUOD	63 343,2	61 608,9	(1 734,3)	(2,7)
UNFICYP	51 750,1	54 894,3	3 144,2	6,1
FINUL	480 649,1	480 427,9	(221,2)	–
FISNUA	263 783,9	270 472,2	6 688,3	2,5
MINUK	39 827,3	41 298,5	1 471,2	3,7
MINUSS	1 178 515,1	1 128 148,1	(50 367,0)	(4,3)
BANUS	550 608,6	533 714,7	(16 893,9)	(3,1)
Total partiel	6 321 399,8	5 997 367,1	(324 032,7)	(5,1)

<i>Composante du maintien de la paix</i>	<i>Montant alloué (2020/21)</i>	<i>Projet de budget (2021/22)</i>	<i>Variation</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Base de soutien logistique de Brindisi	62 058,2	66 519,7	4 461,5	7,2
Centre de services régional d'Entebbe ^b	37 159,2	40 651,6	3 492,4	9,4
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix ^c	355 694,2	361 740,5	6 046,3	1,7
Total partiel	6 776 311,4	6 466 278,9	(310 032,5)	(4,6)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 022,0	962,0	(60,0)	(5,9)
Total	6 777 333,4	6 467 240,9	(310 092,5)	(4,6)

^a Compte non tenu de la demande d'autorisation d'engagement de dépenses pour la MINUAD d'un montant de 46,7 millions de dollars pour 2020/21.

^b Y compris un montant de 1 412 400 dollars pour l'exercice 2020/21 imputé sur les crédits ouverts au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme pour 2021, comme approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/253.

^c Les dépenses prévues pour l'exercice 2021/22 comprennent 15,8 millions de dollars pour la Division du progiciel de gestion intégré, 0,9 million de dollars pour le dispositif de prestation de services centralisée, 3,9 millions de dollars pour le Système de préparation des moyens de maintien de la paix et 18,2 millions de dollars destinés à couvrir les coûts de maintenance et d'appui relatifs au progiciel de gestion intégré.

34. On trouve au tableau 11 du rapport du Secrétaire général (A/75/786) des informations sur les principaux facteurs de variation entre les ressources demandées pour 2021/22 et les crédits alloués pour 2020/21 et, aux tableaux 2 et 5 de l'annexe I du rapport, une analyse détaillée des variations par catégorie de dépenses et par composante du maintien de la paix. Le Comité consultatif prend note de la diminution des ressources demandées au titre des militaires et du personnel de police (98,5 millions de dollars), du personnel civil (53,3 millions de dollars) et des dépenses opérationnelles (160,8 millions de dollars), due principalement à l'arrêt des activités de la MINUAD au cours de l'exercice 2020/21. À la rubrique Militaires et personnel de police, la diminution est également imputable à la baisse de l'effectif moyen des militaires et du personnel de police déployés à la MINUSS et à la FINUL et aux retards attendus dans le déploiement des unités de police constituées à l'UNISFA ; cette diminution est partiellement contrebalancée par l'augmentation de l'effectif militaire et de l'effectif de police de la MINUSCA et par l'amélioration de la disponibilité opérationnelle du matériel majeur appartenant aux contingents et le renforcement des capacités de soutien logistique autonome des pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM.

35. À la rubrique Personnel civil, la diminution des ressources demandées s'explique également par la suppression de postes soumis à recrutement international et l'application d'un taux de vacance de postes plus élevé à la MINUSS ; cette diminution est partiellement contrebalancée par l'augmentation des dépenses due à : a) la révision du barème des traitements, notamment à la MONUSCO, à la MINUSMA, au BANUS et à la FINUL ; b) l'application de taux de vacance de postes plus bas à la MINUSMA, à la MINUSCA et au BANUS ; c) l'application d'une classe et d'un échelon moyens plus élevés dans le calcul des traitements du personnel recruté sur le plan national à la MONUSCO, à la FISNUA et à la MINUSCA ; d) l'augmentation du coefficient d'ajustement à la FISNUA. À la rubrique Dépenses opérationnelles, la diminution des ressources demandées s'explique également par une baisse des prévisions de dépenses au titre des installations et des infrastructures

à la MINUSMA, à la MONUSCO, la MINUSS et au BANUS, une baisse des prévisions de dépenses au titre des opérations aériennes à la MINUSMA, à la MONUSCO et au BANUS, une baisse des prévisions de dépenses au titre des fournitures, services et matériel divers au BANUS et une baisse des prévisions de dépenses au titre des transports terrestres au BANUS et à la MONUSCO.

36. Comme les années précédentes, dans le projet de budget pour 2021/22, les montants relatifs aux initiatives menées à l'échelle de l'Organisation ou intéressant les opérations de maintien de la paix en général ont été inscrits au budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, à savoir : 15,8 millions de dollars pour le projet de progiciel de gestion intégré ; 0,9 million de dollars pour le dispositif de prestation de services centralisée ; 3,9 millions de dollars pour le Système de préparation des moyens de maintien de la paix ; 18,2 millions de dollars destinés à couvrir les coûts de maintenance et d'appui relatifs au progiciel de gestion intégré. Les observations et les recommandations formulées par le Comité consultatif au sujet de ces ressources figurent dans son rapport sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

37. Au paragraphe 230 du rapport d'ensemble, il est indiqué que les prévisions budgétaires pour l'exercice 2021/22 ont été faites sur la base des taux de change en vigueur à la date d'achèvement du budget, c'est-à-dire au 1^{er} décembre 2020. **Le Comité consultatif compte que les informations les plus récentes sur les taux de change seront communiquées à l'Assemblée générale au moment où elle examinera le présent rapport.**

38. En ce qui concerne la pandémie de COVID-19, le Comité consultatif a été informé que les projets de budget pour l'exercice 2021/22 devaient permettre de couvrir les besoins pour la totalité de l'exercice de 12 mois, à partir de l'hypothèse que les restrictions imposées par la pandémie, comme celles portant sur les voyages, les déplacements et les accès, auront pris fin et que les missions n'auront plus à supporter les coûts supplémentaires engendrés par la pandémie (par exemple les coûts d'évacuation sanitaire et les coûts d'achat plus élevés résultant de la perturbation des chaînes d'approvisionnement). Par ailleurs, les projets de budget tenaient compte, selon le cas, de pratiques et de méthodes de travail inédites et plus efficaces, comme les leçons tirées de la pandémie, qui continueraient d'être appliquées dans une certaine mesure après la pandémie. **Tout en reconnaissant que la pandémie offre l'occasion de tirer des leçons et d'élaborer des méthodes de travail plus efficaces, le Comité consultatif ne souscrit pas à l'hypothèse budgétaire selon laquelle les restrictions liées à la COVID-19 auront pris fin au cours de l'exercice 2021/22 et par conséquent doute de la fiabilité des montants demandés dans les budgets des missions. C'est pourquoi il a recommandé des réductions au titre de plusieurs catégories de dépenses dans ses rapports consacrés aux différentes missions de maintien de la paix, au Centre de services régional d'Entebbe, à la Base de soutien logistique de Brindisi et au compte d'appui.**

39. **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de fournir, dans son prochain rapport d'ensemble, des informations détaillées sur les incidences de la pandémie de COVID-19, au niveau de l'ensemble des missions et pour chaque mission, notamment en ce qui concerne l'appui apporté aux pays hôtes, les enseignements tirés, les meilleures pratiques, les mesures d'efficacité, l'harmonisation et la coopération dans l'ensemble du système des Nations Unies, ainsi que sur les effets de la pandémie sur la stratégie de gestion souple de l'espace de travail et sur chaque objet de dépense (voir également [A/75/7](#), par. 15).** Le Comité formule d'autres observations à ce propos dans les paragraphes ci-dessous.

40. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a également été informé que le Département de l'appui opérationnel et le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité avaient mis sur pied une équipe spéciale chargée d'élaborer un plan de retour du personnel dans les locaux et de définir ce que serait la « nouvelle normalité » une fois que seraient réunies les conditions permettant un retour en toute sécurité dans les locaux. Ce plan devrait contenir des principes généraux qui pourront être appliqués et adaptés à la situation particulière de chaque lieu d'affectation. **Le Comité consultatif compte que davantage d'informations sur le plan de retour en toute sécurité dans les locaux seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le présent rapport et que des renseignements actualisés figureront dans le prochain rapport d'ensemble.**

Ressources humaines

41. En ce qui concerne l'impact de la pandémie sur le personnel, le Comité consultatif, ayant demandé des précisions, a été informé que les modalités de travail aménagées et les modalités de travail exceptionnelles offraient la possibilité de travailler à partir d'un autre lieu de travail à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu d'affectation. Lorsque des membres du personnel n'étaient pas en mesure d'exercer leurs fonctions parce qu'ils ne disposaient pas du matériel nécessaire ou que la nature de ces fonctions les en empêchait, le personnel d'encadrement a été invité à leur attribuer temporairement d'autres fonctions et tâches pouvant être exécutées à distance (formations en ligne ou cours de perfectionnement professionnel, notamment). Lorsque des membres du personnel travaillent à domicile dans le lieu d'affectation, que ce soit dans le cadre des modalités de travail aménagées ou des modalités de travail exceptionnelles, le traitement et les indemnités ne sont pas ajustés. Lorsqu'à la demande de l'Organisation, des membres du personnel travaillent à distance hors du lieu d'affectation dans le cadre des modalités de travail exceptionnelles, le traitement et les indemnités continuent d'être versés, à l'exception de la prime de risque, et le décompte de la période de service ouvrant droit au congé de détente est suspendu. Lorsque c'est le membre du personnel qui demande à faire du télétravail hors du lieu d'affectation dans le cadre des modalités de travail aménagées, le traitement et l'indemnité de poste ne changent pas, mais la prime de risque, le sursalaire, l'élément famille non autorisée, l'élément sujétion, l'indemnité pour frais d'études, le décompte de la période de service ouvrant droit au congé dans les foyers et au congé de détente sont ajustés.

42. Le Comité consultatif a également été informé que le Secrétariat est en train de revoir ses politiques internes sur les modalités de travail aménagées afin de prendre en compte les enseignements tirés de l'année passée. **Il compte que les meilleures pratiques et les enseignements à retenir ainsi que l'expérience récente acquise en matière de modalités de travail aménagées et de travail à distance figureront dans le prochain rapport d'ensemble.** Le Comité formule des observations et recommandations supplémentaires dans son rapport sur l'état d'avancement de la gestion souple de l'espace de travail au Siège de l'Organisation des Nations Unies ([A/75/7/Add.13](#)).

Représentation équilibrée des femmes et des hommes

43. Au paragraphe 100 du rapport d'ensemble, il est indiqué qu'afin d'élargir et de diversifier davantage le vivier de candidat(e)s potentiel(le)s pour les postes de direction sur le terrain et de faire progresser la parité entre les sexes et la diversité géographique au niveau des haut(e)s responsables, le deuxième appel mondial à candidatures pour des postes de chef de mission et de chef adjoint(e) a eu lieu de juin à octobre 2019. Grâce à la campagne de sensibilisation, les candidat(e)s pour ces postes ont été plus nombreux(les). Afin de favoriser une plus grande représentation

des femmes à tous les niveaux, les candidates dont le profil correspondait davantage à des postes de direction ont été orientées vers cette filière. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que des efforts étaient faits pour rendre les fichiers de tous les groupes professionnels plus diversifiés en termes de genre ou de répartition géographique. Quant aux prévisions de 2021, grâce à la disponibilité de données plus précises, certains des indicateurs clés utilisés pour déterminer les priorités en matière de constitution de fichiers comprennent désormais l'âge des candidat(e)s (futur départ à la retraite des membres du personnel âgés de plus de 60 ans), la ventilation par sexe (évaluation des fichiers qui atteignent un critère de parité des sexes de 47 à 50 %) et la diversité géographique. Actuellement, seules 39 % des personnes inscrites sur les fichiers sont des femmes. Comme suite à ses questions, le Comité a reçu un tableau indiquant la ventilation par sexe du personnel civil pour 2018/19, 2019/20 et 2020/21, et par mission (voir annexe III du présent rapport). **Le Comité consultatif réaffirme qu'il faut redoubler d'efforts pour remédier au déséquilibre entre les sexes dans le personnel des opérations de maintien de la paix, en particulier aux niveaux de responsabilité supérieurs. Il formule d'autres observations et recommandations sur les questions de genre dans ses rapports concernant les missions.**

Représentation géographique

44. En ce qui concerne la représentation des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, il est indiqué au paragraphe 115 du rapport d'ensemble qu'au 31 décembre 2020, 97 % des membres du personnel du Département des opérations de paix provenaient de pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police. Le Comité consultatif a reçu une ventilation par pays de nationalité du personnel recruté sur le plan international dans les missions de maintien de la paix. **Il rappelle qu'aux termes du paragraphe 3 de l'Article 101 de la Charte des Nations Unies, sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Il réaffirme l'importance d'une répartition géographique équitable dans le recrutement du personnel et recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de communiquer des informations détaillées et ventilées à ce sujet dans son prochain rapport d'ensemble. Il compte que le Secrétaire général intensifiera ses efforts pour assurer une représentation adéquate des pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police (voir également A/74/737, par. 37 à 41). Le Comité estime également que le prochain rapport d'ensemble devrait contenir des informations sur le recrutement de candidat(e)s externes par rapport aux candidat(e)s internes.**

Transformation de postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national

45. Le Comité consultatif rappelle que dans ses rapports précédents, il a recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour proposer, dans les futurs projets de budget des missions, de nouveaux transferts de fonctions à des agents recrutés sur le plan national, et de fournir des informations détaillées à ce sujet dans son prochain rapport d'ensemble (voir A/74/737, par. 44). Ayant demandé des précisions, le Comité a reçu des informations à ce sujet concernant la période 2018/19, indiquant qu'il avait été proposé que cinq postes soient transformés pendant l'exercice 2021/22. **Le Comité consultatif estime que peu de progrès ont été réalisés dans ce domaine et recommande que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général de redoubler d'efforts pour inclure davantage de propositions dans les futurs budgets des missions, le cas échéant.**

Volontaires des Nations Unies recruté(e)s sur le plan international et sur le plan national

46. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a également reçu des informations sur les différentes prévisions de dépenses concernant les Volontaires des Nations Unies recruté(e)s sur le plan international et sur le plan national, par fonction et par pays. **Dans un souci de clarté, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général de présenter dans les futurs budgets des missions des chiffres ventilés et les incidences financières concernant les Volontaires des Nations Unies, recruté(e)s sur le plan international ou le plan national. Le Comité compte également que les futurs budgets des missions comprendront davantage de propositions de postes de Volontaires des Nations Unies recruté(e)s sur le plan national, le cas échéant. Il estime également que le versement d'un sursalaire pour conditions difficiles aux Volontaires des Nations Unies en poste dans un lieu d'affectation famille autorisée, approuvé à titre exceptionnel et appliqué de manière incohérente, devrait être examiné par la Commission de la fonction publique internationale (voir également A/75/822/Add.5, par. 15).**

Demandes d'indemnisation présentées par des membres du personnel

47. Le Comité consultatif a été informé, en ce qui concerne la FINUL, de l'augmentation des dépenses imputables au paiement de deux demandes de remboursement spéciales à deux membres du personnel au cours de l'exercice 2019/20. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que les deux membres du personnel de la FINUL avaient contesté une décision administrative et de gestion et que le Tribunal administratif des Nations Unies avait rendu un jugement en leur faveur, donnant lieu au remboursement de 28 431,52 dollars au total. Le Comité a également été informé, s'agissant de la MINUAD, que pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, l'augmentation des dépenses prévues d'un montant de 4 985 300 dollars au titre des demandes d'indemnisation, de la comptabilisation en pertes et d'ajustements était due principalement au nombre élevé de demandes d'indemnisation liées à la cessation de service déposées par le personnel de la MINUAD en raison de la réduction des effectifs et de la liquidation prochaine. Comme suite à ses questions, le Comité a également été informé, s'agissant de la MONUSCO, qu'un dépassement de 4 778 500 dollars au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour 2019/20 était dû à la création de 54 postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) afin de conserver les membres du personnel au-delà du 30 juin 2019 jusqu'à leur date de cessation de service, et pour faire suite à un sursis à l'exécution de la décision portant cessation de service accordé par le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies (voir [A/75/822/Add.6](#), par. 8). Le Comité note également, dans le cadre du budget 2018/19 de la Base de soutien logistique de Brindisi, le règlement de sommes au titre de 18 demandes d'indemnisation liées à l'emploi présentées par d'anciens vacataires pour un montant total de 355 000 euros ([A/74/737/Add.6](#), par. 30). **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général de fournir dans son prochain rapport d'ensemble des informations détaillées portant sur les cinq derniers exercices budgétaires concernant les sommes versées à des fonctionnaires à la suite du règlement de différends ou de décisions judiciaires, y compris tout enseignement pouvant être tiré de la gestion des contrats du personnel et de l'amélioration des hypothèses de planification utilisées pour déterminer des effectifs.**

Réaffectation, transfert et reclassement simultanés

48. Le Comité note que dans un certain nombre de missions et dans le budget du compte d'appui, il est proposé de réaffecter, transférer et reclasser simultanément des postes au lieu de les supprimer et d'en créer d'autres, par exemple dans le cas du BANUS (A/75/822/Add.4, par. 22), du Centre de services régional d'Entebbe (A/75/822/Add.9, par. 19), de l'UNFICYP (A/75/822/Add.2, par. 15), de la FINUL (A/75/822/Add.14, par. 21 à 24), de la MINURSO (A/75/822/Add.5, par. 17 et 18), de la FNUOD (A/75/822/Add.1, par. 11) et du compte d'appui (A/75/849, par. 69). **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général d'analyser les tendances observées au cours des cinq derniers exercices budgétaires et de fournir de plus amples informations dans son prochain rapport d'ensemble sur le processus d'examen budgétaire, et de justifier, compte tenu du Règlement financier et des règles de gestion financière, la tendance actuelle consistant à proposer des réaffectations, des transferts et des reclassements.**

C. Appui aux missions de maintien de la paix

49. En ce qui concerne les besoins en matière de soutien pour 2021/22, le Comité consultatif note que les ressources nécessaires pour les missions de maintien de la paix et le BANUS devraient s'élever à 6,0 milliards de dollars, tandis que celles pour les éléments d'appui (compte d'appui, Base de soutien logistique de Brindisi et Centre de services régional d'Entebbe, hors coût des initiatives à l'échelle de l'Organisation) se monteraient à 430,2 millions de dollars, soit une augmentation de 11,4 millions de dollars (2,7 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2020/21. Il constate également que le ratio compte d'appui et le ratio appui aux missions n'ont cessé d'augmenter entre 2015/16 et 2021/22, le premier passant de 4,01 à 5,39 et le second de 5,28 à 7,17 (A/75/786, tableau 7). Dans son rapport, le Secrétaire général n'explique pas suffisamment les raisons de cette constante progression.

50. Le Comité consultatif rappelle qu'il a déjà indiqué que l'application de mesures visant à accroître l'efficacité devrait désormais avoir une incidence positive sur le ratio d'appui et que ce ratio devrait cadrer avec la réduction des effectifs en tenue et celle des effectifs civils. **Le Comité consultatif recommande à nouveau que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de procéder à une analyse approfondie de la question en vue d'établir un lien clair entre le montant des ressources nécessaires pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix et celui des ressources relatives à l'appui aux missions et au compte d'appui et de communiquer dans son prochain rapport d'ensemble des informations à ce sujet ainsi que sur les mesures prises pour améliorer l'affectation des ressources. Le Comité réaffirme également que les projets de budget futurs devraient être établis de façon qu'il soit possible de moduler les ressources des composantes Appui des missions, notamment en ce qui concerne les effectifs et les dépenses opérationnelles, en fonction de l'évolution des autres composantes, en particulier en cas de réduction des effectifs ou de reconfiguration (A/74/737, par. 47 à 48).** Les observations et les recommandations du Comité sur la modulation des ressources figurent dans son rapport sur le compte d'appui, la Base de soutien logistique de Brindisi et le Centre de services régional d'Entebbe.

Communications et informatique

51. Ayant demandé des précisions, le Comité a reçu une répartition par mission des dépenses prévues à la rubrique Communications et informatique (voir annexe IV du présent rapport). En ce qui concerne la stratégie Informatique et communications, le

Comité a été informé qu'il fallait un équilibre entre le contrôle centralisé et la liberté opérationnelle, ainsi que le respect des normes, des politiques et de l'architecture mondiales, tout en laissant aux entités la souplesse nécessaire pour élaborer des solutions informatiques répondant à leurs besoins particuliers. Les normes TIC et les procédures d'autorisation technique pour le matériel et les logiciels utilisés établissent des normes à l'échelle de l'Organisation, qui visent à consolider les biens informatiques et biens de communication ainsi que les systèmes et services du Secrétariat de l'ONU dans ce domaine. En ce qui concerne la plateforme technologique Unite Aware, le Comité a été informé qu'elle exploitait diverses technologies pour aider les missions de maintien de la paix à avoir une idée de la situation sur le terrain. Toutes les données de la plateforme sont obtenues et maintenues localement par un processus standardisé, puis synchronisées et hébergées dans les centres de données de la Base de soutien logistique de Brindisi.

52. Ayant posé des questions sur l'impact des médias sociaux, le Comité a été informé que le maintien de la paix est pleinement engagé dans la lutte contre la désinformation et les discours de haine dans les zones d'opération des missions. Le Département des opérations de paix, le Département de l'appui opérationnel et le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité élaborent actuellement une stratégie sur l'utilisation des technologies dans le maintien de la paix afin de tirer parti des possibilités offertes par les technologies numériques et d'en atténuer les risques par la même occasion, l'accent étant mis sur la détection et l'analyse de la désinformation et des discours de haine et la lutte contre ces phénomènes, en faisant en sorte, par exemple, que les missions disposent des structures, des stratégies et des capacités requises à cette fin. Le Département des opérations de paix développe la formation et ajuste les effectifs en vue de renforcer l'acquisition d'une culture des données et les capacités en la matière, et de généraliser une culture des données dans les opérations de paix. Le Secrétaire général a lancé la campagne « Verified » pour contribuer à ce que des informations fiables et fondées sur des preuves soient disponibles dans le cadre de la lutte contre la désinformation dans le contexte de la pandémie. Le Département des opérations de paix surveille le contenu des médias sociaux au moyen de tableaux de bord personnalisés et collabore avec les entreprises de médias sociaux pour vérifier tous les comptes officiels des missions de maintien de la paix et lutter contre la désinformation provenant de faux comptes. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé de la transformation rapide du paysage médiatique de la République démocratique du Congo, notamment de la diffusion de discours de haine et de fausses informations, et de la réponse de la MONUSCO, qui a renforcé sa capacité de communication numérique pour contrer ces discours de haine et véhiculer des informations positives sur l'exécution de son mandat, en donnant des exemples (voir [A/75/822/Add.6](#), par. 7).

53. Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général de récapituler dans son prochain rapport d'ensemble des informations détaillées sur les activités liées à la promotion des technologies et de l'innovation ainsi que sur les ressources connexes, par mission et par département du Siège.

54. On trouve au tableau 2 de l'annexe I du rapport d'ensemble les principaux facteurs de variation par catégorie de dépenses. Au titre de la rubrique Communications et informatique, l'augmentation des besoins de 4,8 millions de dollars (soit 1,7 %) est imputable à plusieurs missions, notamment à la MINUSS (1,3 million de dollars) dont les coûts liés à la bande passante supplémentaire nécessaire pour le stockage dans le cloud ont augmenté. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé du projet pilote du BANUS concernant la migration vers le cloud, qui pourrait être appliqué à d'autres missions dans le futur.

Le Comité formule d'autres observations sur le stockage dans le cloud dans son rapport sur le BANUS. **Il redit que le plan relatif aux technologies dans les missions devrait être intégré dans une stratégie Informatique et communications unifiée applicable à toutes les composantes du Secrétariat, y compris aux missions sur le terrain, afin d'assurer l'utilisation efficace et efficiente des moyens informatiques et des moyens de communication (voir A/75/822/Add.4, par. 36).**

Achats

55. Les paragraphes 280 à 283 du rapport d'ensemble font le point sur le Manuel des achats de l'Organisation des Nations Unies. Au paragraphe 82, il est fait mention de la mise en place d'un cadre réglementaire propre à améliorer l'établissement de lettres d'attribution, la passation des marchés et la gestion des capacités des systèmes de drones aériens. Le cadre actuel prévoit la publication de nouveaux manuels des Nations Unies sur l'aviation et les achats ainsi que de directives sur l'exploitation des capacités des systèmes de drones aériens, tandis que le prochain manuel des Nations Unies sur les unités d'aviation militaire et les normes actualisées relatives aux moyens aériens de l'ONU contiendront des orientations sur ces systèmes. Le Comité consultatif rappelle que dans sa résolution 70/286, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de renforcer les mécanismes de supervision et de contrôle interne relatifs aux achats et à la gestion des biens dans les missions de maintien de la paix, et de faire en sorte que le remboursement des systèmes de drones aériens mis à la disposition des missions par des pays fournisseurs de contingents cadre avec les dispositions du Manuel des règles et procédures régissant les remboursements et le contrôle relatifs au matériel appartenant aux forces militaires ou de police des pays qui participent aux opérations de maintien de la paix. Le Comité formule d'autres commentaires et observations sur les systèmes de drones aériens dans ses rapports sur la MONUSCO, la MINUSCA et la MINUSMA, ainsi que sur les conclusions du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2020 (A/75/829).

56. Ayant demandé des précisions sur les contrats-cadres, le Comité a été informé qu'ils constituent un instrument de choix pour l'approvisionnement centralisé, à partir du siège, de biens et de services stratégiques de grande valeur. Ces contrats sont établis ou renouvelés en fonction des besoins des clients déterminés par le plan de gestion centralisée des demandes et des achats, qui prévoit également l'optimisation des ressources grâce à un meilleur rapport qualité-prix en garantissant une concurrence mondiale étendue, des économies d'échelle grâce à des achats en gros, les meilleurs produits ou services disponibles sur le marché grâce à des études de marché approfondies et la satisfaction des besoins de plus d'un client. Certaines missions sur le terrain s'approvisionnent par l'intermédiaire d'une autorité adjudicatrice locale. L'Administration a publié en juin 2020 un manuel des achats révisé, qui clarifie les attributions des différentes parties prenantes afin de garantir que tous les spécialistes des achats appliquent les principes d'achat les plus récents dans leurs opérations quotidiennes. Le Comité a également reçu le tableau 11 ci-dessous, qui indique la valeur totale des achats de 2018 à 2020.

Tableau 11
Volume total des achats de l'ONU pour 2018-2020

(En dollars des États-Unis)

<i>Exercice</i>	<i>Volume total des commandes^a</i>
2020	2 705 517 291

<i>Exercice</i>	<i>Volume total des commandes^a</i>
2019	2 955 741 306
2018	3 026 421 511

^a Comprend les opérations de maintien de la paix et les autres opérations des Nations Unies.

57. Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a également prié le Secrétaire général de mettre pleinement à profit le Bureau régional d'achat d'Entebbe (Ouganda) dans le cadre des achats destinés aux missions, de continuer à chercher d'autres moyens novateurs de favoriser la passation de marchés avec des entreprises de pays en développement ou en transition et d'inviter les entreprises locales intéressées afin que la répartition géographique des fournisseurs soit plus diversifiée.

58. Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général d'inclure dans le prochain rapport d'ensemble des informations ventilées sur les contrats-cadres, les achats régionaux et les mesures prises pour promouvoir les achats auprès des pays en développement et des pays en transition économique.

Achat de conteneurs maritimes

59. Le Comité consultatif note que dans les principaux facteurs de variation pour les trois exercices budgétaires – 2019/20, 2020/21 et 2021/22 – des crédits sont prévus pour l'achat de conteneurs maritimes au titre des opérations maritimes ([A/75/786](#), tableau 2 de l'annexe I et tableau 2 de l'annexe II). Ayant posé la question, le Comité a été informé que des conteneurs seront achetés pour stocker le matériel quand des chargements et déchargements répétés risquent de l'endommager, comme dans le cas des modules d'hébergement préfabriqués et du matériel spécialisé (matériel de traitement des eaux ou d'énergie solaire). Il faudra également acheter des conteneurs maritimes pour les expéditions de gros volumes pour lesquelles la capacité de stockage existante est insuffisante. Lorsque la capacité de stockage est suffisante, les conteneurs maritimes sont vidés et renvoyés à l'expéditeur. Le Comité a également été informé du prix des conteneurs maritimes, qui dépend du type de biens à transporter ; le coût moyen varie entre 2 300 et 5 000 dollars. **Le Comité consultatif est d'avis que les conteneurs maritimes ne devraient être achetés qu'en cas de stricte nécessité et budgétisée de manière plus réaliste à l'avenir. Il recommande que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général de faire figurer dans le prochain rapport d'ensemble des informations complètes sur l'achat de conteneurs maritimes par les missions, notamment leur nombre, leur coût, leur utilisation et leur cession.**

Achat de véhicules

60. Dans sa résolution [70/286](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer à revoir la composition des parcs de véhicules des missions, et à l'optimiser, de faire en sorte que les véhicules soient adaptés aux besoins, et de faire figurer, dans le prochain rapport d'ensemble, une analyse coûts-avantages présentant notamment le type, la qualité, l'efficacité, les dépenses d'entretien et l'impact sur l'environnement des véhicules à l'issue des ajustements qui auront été opérés. Le Comité consultatif a déjà indiqué qu'il fallait continuer de faire en sorte que le nombre de véhicules dans les missions cadre avec les besoins prévus pour chaque catégorie de personnel dans les limites des ratios standard. Toutefois, le nombre et le type des nouveaux véhicules et des véhicules de remplacement qui seront fournis aux missions à l'avenir devront avant tout être adaptés aux conditions opérationnelles, y compris la topographie et les infrastructures disponibles dans la zone d'opérations, les

conditions de sécurité ainsi que la chaîne d'approvisionnement et la disponibilité des pièces de rechange (A/72/789, par. 45). Le Comité note qu'il est fait état dans le rapport d'ensemble d'une augmentation des dépenses liées au remplacement des véhicules comptabilisés en pertes ou dont la réparation n'est pas rentable, et à un nombre de pièces de rechange supérieur à celui prévu dans le budget. **Le Comité consultatif souligne que l'achat de véhicules pour les missions doivent tenir compte de la topographie et d'autres conditions du contexte opérationnel, et compte que les véhicules achetés par les missions seront adaptés à leur usage et à la topographie.**

D. Autres questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

1. Activités de lutte antimines

61. Dans son dernier rapport, le Comité consultatif a recommandé que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général de procéder à une analyse des coûts et des avantages de l'utilisation des services de l'UNOPS par rapport à ceux des contingents de maintien de la paix dans toutes les missions et des autres partenaires d'exécution ou prestataires externes (A/74/737, par. 68). Au paragraphe 278 du rapport d'ensemble il est indiqué que les coûts relatifs à ces diverses activités n'ont pas pu être comparés, chaque fournisseur remplissant des fonctions distinctes. Il est indiqué que le partenariat avec l'UNOPS permet, notamment, de garantir le respect des normes internationales ; de fournir aux parties prenantes nationales des services consultatifs répondant à des standards de qualité élevés ; de déployer des spécialistes à la demande dans les plus brefs délais ; de former les contingents et les services nationaux de sécurité tout en renforçant leurs capacités ; d'assurer l'accès à du matériel et à des techniques de pointe ; de coordonner les initiatives menées avec celles d'autres fournisseurs de services de lutte antimines, tels que des organisations non gouvernementales et des entreprises privées ; d'accroître les connaissances institutionnelles des acteurs de la lutte antimines.

62. À sa demande de précisions, il a été répondu au Comité consultatif que le Service de la lutte antimines était l'organe principal chargé de l'exécution coordonnée des mandats de lutte antimines du Secrétariat de l'ONU, responsable de la stratégie, de la conception et du plan de travail d'un programme ; du suivi de la réalisation ; de la fourniture d'orientations ; et de la supervision du partenaire d'exécution. L'UNOPS recrute et gère les spécialistes de la lutte antimines, fournit des services et des biens à la demande du Service de la lutte antimines et conformément au mémorandum d'accord général entre l'ONU et l'UNOPS. En ce qui concerne l'utilisation des contingents pour le déminage au lieu de l'UNOPS, le Comité a été informé que les pays fournissant des contingents n'étaient pas en mesure d'entreprendre le déminage humanitaire, la sensibilisation au danger de la neutralisation des munitions explosives, l'assistance aux victimes, la lutte contre l'utilisation des mines terrestres, le renforcement des capacités nationales, l'appui à des instruments internationaux relatifs au droit humanitaire et au désarmement, la destruction des stocks et la gestion des armes et des munitions au niveau national. Par conséquent, ces tâches doivent être exécutées par des ressources civiles du Service de la lutte antimines par l'intermédiaire de l'UNOPS. Le Comité a reçu un tableau présentant une ventilation par mission des coûts liés à la lutte antimines dans le budget actuel et le budget proposé (voir annexe V du présent rapport). Le Comité a également été informé que l'UNOPS est un partenaire d'exécution des missions et du Siège dans plusieurs autres domaines (finances, ressources humaines, génie, services informatiques et communications, formation, secteur médical et projets de lutte contre la violence de proximité). Le Comité a reçu un tableau indiquant les paiements effectués à l'UNOPS

par les missions de maintien de la paix en 2020 et de janvier à avril 2021 (voir annexe VI du présent rapport).

63. Dans son dernier rapport, le Comité des commissaires aux comptes a recommandé que l'Administration : a) demande une analyse indépendante effectuée par un groupe d'experts pour déterminer si le partenariat exclusif actuel entre le Service de la lutte antimines et l'UNOPS était efficace par rapport au coût et répondait aux mandats des missions ainsi que pour évaluer les avantages de l'exécution par le Service de la lutte antimines lui-même d'une certaine partie des activités de lutte antimines ; et b) introduise dans le nouveau mémorandum d'accord avec l'UNOPS des dispositions claires sur la transparence et la fourniture de pièces justificatives, sur l'utilisation des contrats et structures existants de l'ONU, sur les conséquences du non-respect et sur la structure des frais de gestion de l'UNOPS [A/75/5 (Vol.II), par. 175 et 176]. Dans son rapport correspondant, le Comité consultatif a fait sienne la recommandation du Comité des commissaires aux comptes et recommandé que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général de charger un groupe d'experts de procéder à un examen indépendant et transparent de l'efficacité par rapport aux coûts et de l'efficacité opérationnelle de la lutte antimines dans les opérations de maintien de la paix. Cet examen devrait être l'occasion de passer en revue des modalités d'action nouvelles et/ou supplémentaires, notamment l'exécution d'activités de déminage par les contingents déployés dans les missions, la passation de contrats directement par le Service de la lutte antimines ou la coopération par la voie de partenaires d'exécution, tout en tenant compte des différentes techniques applicables (A/75/829, par. 31 et 32). Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que des mesures visant à renforcer le partenariat en matière de lutte antimines étaient envisagées, comme demander la création d'un poste de chef de la lutte antimines.

64. Le Comité consultatif souligne l'importante contribution de la lutte antimines à l'exécution des mandats de maintien de la paix et à la sûreté et la sécurité de la population du pays hôte et du personnel de maintien de la paix. Il réitère ses préoccupations quant à la gestion des activités de lutte antimines dans les missions et indique attendre avec intérêt les conclusions de l'étude indépendante sur le rapport coût-efficacité et la mise en œuvre efficace de la lutte antimines dans les opérations de maintien de la paix, et souligne en outre que les ressources proposées pour la lutte antimines devraient être complètes et fondées sur une analyse coûts-avantages et un plan d'exécution complets et transparents. Le Comité recommande donc une réduction de 2 %, soit 2 852 800 dollars, des ressources globales de 142 640 500 dollars proposées pour les activités de lutte antimines pour 2021/22. Il recommande en outre que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général d'inclure dans le prochain rapport d'ensemble des données consolidées sur les activités de lutte antimines et les ressources connexes, y compris des précisions sur la planification et les résultats, ainsi que davantage d'informations sur la gamme complète des services fournis par l'UNOPS en matière de déminage et dans d'autres domaines. Le Comité recommande par ailleurs que, dans les futurs budgets des missions, les ressources liées à la lutte antimines soient ventilées par rubriques budgétaires détaillées afin de permettre une analyse plus fine des coûts correspondants, et qu'elles reposent sur des hypothèses de planification mieux définies (voir également A/75/829, par. 27 à 34).

2. Activités relatives aux programmes

65. On trouve à l'annexe VIII du rapport d'ensemble le détail des ressources demandées au titre des activités relatives aux programmes dans 10 missions, dont le montant est estimé à 193,8 millions de dollars, au titre, notamment, du programme de

contrôle des armes détenues par des civils ; des projets de stabilisation des communautés ; de l'état de droit, des droits humains, des institutions chargées de la sécurité, de la réforme du secteur de la sécurité ; de la consolidation de la paix ; du renforcement de la confiance ; d'autres activités ; de la lutte contre la violence au sein de la collectivité ; de la Division des affaires électorales ; des activités en faveur de l'égalité des genres ; des activités de désarmement, démobilisation et réintégration ; et de la lutte antimines.

66. Le Comité consultatif note des disparités dans l'établissement du budget de certaines missions et recommande que les ressources liées aux projets à impact rapide, à la lutte antimines, au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, fassent l'objet de rubriques budgétaires distinctes reprises de manière cohérente par tous les budgets des missions. Le Comité est également d'avis que dans les futurs rapports, la rubrique « autres » activités relatives aux programmes devrait être ventilée de manière plus détaillée. Il compte également que la planification et la mise en œuvre des activités relatives aux programmes seront renforcées, en particulier dans les contextes de transition. Le Comité consultatif formule des observations et des recommandations à ce sujet dans les budgets des missions, comme celui de la MINUAD.

3. Gestion de l'environnement et des carburants et efficacité énergétique

67. Les paragraphes 159 à 165 du rapport d'ensemble ont trait à la gestion de l'environnement. Le Secrétaire général indique que la première phase de la stratégie environnementale pour les opérations de paix s'est achevée en fin juin 2020 et que la deuxième phase est en cours, couvrant la période allant jusqu'à juin 2023. Cette stratégie a permis de faire une collecte de données sur plus de 100 indicateurs pour chaque opération de maintien de la paix, en passant par une plateforme en ligne conviviale qui permet d'établir des rapports détaillés et de rendre compte des résultats aux États Membres et à la direction du Secrétariat. Pendant la première phase de la stratégie, l'une des principales priorités était de gérer les risques liés aux eaux usées et aux déchets dangereux, et donc toutes les missions, à l'exception d'une, ont pleinement mis en place des plans d'atténuation des risques. Dix missions ont élaboré leur plan de gestion des déchets. La manière la plus économique de diminuer la consommation de carburant était de réduire la demande de carburant, les autres priorités consistant à redimensionner et à synchroniser les groupes électrogènes fonctionnant au diesel afin d'améliorer leur efficacité ; à centraliser la production d'électricité ; à raccorder les systèmes autonomes au réseau lorsque cela était possible ; ainsi qu'à investir ponctuellement dans l'installation sur site de systèmes photovoltaïques, de chauffe-eau et de pompes de puits solaires. Les principaux objectifs de la stratégie environnementale pour les trois années qui restent, jusqu'en 2023, consisteront à montrer les progrès vers une optimisation maximale de l'utilisation des ressources naturelles et une réduction au minimum du risque pour les personnes, les sociétés et les écosystèmes, et à tenir pleinement compte des considérations environnementales dans les procédures et systèmes globaux de planification, d'affectation des ressources, de mise en œuvre et de communication de l'information.

68. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que 13 missions, dont l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP), disposent chacune d'un plan de gestion des infrastructures énergétiques. En ce qui concerne les feuilles de résultats des missions en matière d'environnement, sur la base de la période de déclaration 2019/20, l'empreinte la plus basse était de 58 et la plus élevée de 88. Le Comité consultatif a reçu des informations concernant la FINUL sous la forme d'un tableau présentant les projets

environnementaux par type d'activité, période d'exécution, impact/avantages, investissement initial, dépenses renouvelables et économies attendues. **Le Comité consultatif prend note de la présentation d'informations consolidées sur les projets environnementaux de la FINUL, qui donnent une vue d'ensemble de l'activité environnementale d'une mission, de ses avantages et des économies attendues, et compte que ces informations seront incluses dans les futurs projets de budget des missions et dans le rapport d'ensemble.**

69. Au paragraphe 76 du rapport d'ensemble, il est indiqué qu'à l'aide de plus de 10 000 points de collecte de données, le système Unite de gestion à distance des infrastructures de terrain, la plateforme technologique environnementale déployée dans toutes les opérations de paix, produit des données dynamiques en temps réel destinées à éclairer la prise de décision et permet d'assurer l'entretien prédictif des équipements, d'en accroître la disponibilité et de réduire la consommation d'eau, d'énergie et de carburant. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que 12 missions font actuellement partie de ce système et se trouvent à différentes phases d'exécution. Le système Unite comprend plus de 13 063 capteurs, surveillant 2 856 appareils, soit une progression de 62 % par rapport à l'année dernière.

70. **Si le Comité prend note des progrès réalisés dans certains domaines de la gestion de l'environnement, tels que la gestion des déchets et l'eau, il reste préoccupé par le fait que d'autres aspects de la stratégie environnementale, tels que les énergies renouvelables et la consommation de carburant, n'ont pas donné de résultats plus tangibles et estime, qu'à ce stade, il aurait été possible d'atteindre un meilleur rendement énergétique. Le Comité compte que des informations plus détaillées sur les initiatives environnementales, y compris sur les énergies renouvelables, et sur les gains d'efficacité qui en résultent seront incluses dans le prochain rapport d'ensemble et les prochains rapports sur le budget des missions, assorties de données sur l'utilisation, le prix unitaire et le coût total de la consommation de carburant au cours des trois derniers exercices budgétaires.** Le Comité formule des observations et des recommandations à ce sujet dans les budgets des missions.

71. Dans son rapport, le Comité des commissaires aux comptes a dit craindre que l'insuffisance des ressources déployées pour examiner et analyser les données du système électronique de gestion des carburants et l'absence d'analyse elle-même ne compromettent l'objectif du système, à savoir assurer un contrôle rigoureux de la distribution et de la consommation de carburant, et n'augmentent le risque de fraude dans les missions. Il a recommandé que l'Administration forme les membres du personnel chargés d'enregistrer correctement les données relatives au carburant et qu'elle surveille et analyse régulièrement la consommation de carburant afin de déceler les irrégularités et d'enquêter à leur sujet [A/75/5 (Vol. II), par. 274 à 276]. Le Comité consultatif a souscrit à la recommandation du Comité des commissaires aux comptes concernant la stratégie énergétique et souligné l'importance du suivi et de l'analyse de la consommation et du renforcement des contrôles internes (A/75/829, par. 42).

72. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que l'administration a introduit le système électronique de gestion des carburants afin d'améliorer la gestion du carburant, notamment pour détecter les irrégularités, et qu'elle élabore actuellement un programme de formation qui comprendra deux modules axés sur l'évaluation des risques liés au carburant et les mesures d'urgence ainsi que sur le détournement de carburant et la prévention de la fraude. **Le Comité consultatif compte que des informations consolidées sur la consommation de carburant, les mesures d'efficacité ainsi que l'analyse des variances, y compris la quantité**

utilisée, proposée et les incidences financières connexes seront incluses dans le prochain rapport d'ensemble. Le Comité formule des observations et des recommandations à ce sujet dans les budgets des missions.

4. Centre stratégique des opérations aériennes, Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et Section de l'appui centralisé aux achats

73. Le Secrétaire général indique qu'en 2020, une étude approfondie a été consacrée aux attributions du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements rattaché au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda), du Centre stratégique des opérations aériennes situé à la Base de soutien logistique des Nations Unies et de la Section de l'appui centralisé aux achats du Département de l'appui opérationnel située à Entebbe, dans l'optique de la gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement. Il est ressorti de l'étude que, depuis sa création, le Centre stratégique des opérations aériennes s'était acquitté efficacement de ses mandats ; il n'est donc pas proposé d'en modifier la structure ou le rôle. La Section de l'appui centralisé aux achats a affiché des résultats plus nuancés, avec des économies initiales liées à l'établissement de certains contrats-cadres et une augmentation de l'enregistrement de fournisseurs de la région, mais l'utilisation de ses services avait ensuite diminué. Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements n'avait pas non plus développé beaucoup ses activités ces dernières années, principalement du fait du manque de ressources dédiées (moyens aériens), de l'absence d'une autorité responsable et du peu d'intérêt des missions pour les vols partagés. Compte tenu de ces résultats, il a été suggéré dans l'étude de redéfinir les fonctions de ces entités, comme en témoigne la proposition de créer un centre de déploiement et de soutien avancés au Centre de services régional d'Entebbe pour 2021/22 afin de fournir des services d'appui logistique pour les opérations aériennes, les opérations de mouvement et la prise en charge des expéditions de marchandises et des stocks régionaux pour déploiement rapide, ainsi que la proposition d'héberger la Section de l'appui centralisé aux achats au Centre de services régional, tout en maintenant ses activités sous la supervision de la Division des achats, en particulier son (sa) Directeur(trice) auquel (à laquelle) elle devra rendre compte (A/75/786, par. 106 à 109).

74. En ce qui concerne les incidences financières, le Comité a été informé, comme suite à ses questions, que la personne chargée de l'étude avait une grande expérience des questions d'achat et de logistique, tant au Siège que dans les missions sur le terrain, et que la valeur totale du contrat de consultant était de 22 000 dollars. La proposition de création du Centre de déploiement et de soutien avancés n'a pas d'incidence financière, tandis que le projet de budget du Centre de services régional d'Entebbe pour l'exercice 2021/22 comprend 22 postes liés au transfert de la Section de l'appui centralisé aux achats au Centre de services régional, estimé à 2,4 millions de dollars. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général fournira à l'Assemblée générale des informations plus détaillées sur les changements proposés, notamment la création du Centre de déploiement et de soutien avancés et l'hébergement de la Section de l'appui centralisé aux achats au Centre de services régional. Le Comité rappelle également qu'un rapport sur les stocks pour déploiement stratégique doit être présenté à l'Assemblée à sa soixante-seizième session et compte que les concepts et la gestion des stocks pour déploiement stratégique et des stocks pour déploiement régional, y compris les rôles des deux centres de services à cet égard et le rattachement hiérarchique ainsi que la répartition des tâches entre le Département de l'appui opérationnel, la Base de soutien logistique de Brindisi et le Centre de services régional d'Entebbe, seront clairement définis afin d'éviter les doubles emplois et d'accroître l'efficacité et l'efficience de l'appui aux opérations de maintien de la**

paix. Le Comité formule d'autres commentaires et observations dans ses rapports sur le Centre de service régional d'Entebbe ; la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) ; et la MONUSCO.

5. Réduction des effectifs, clôture ou transition des missions de maintien de la paix

75. Aux paragraphes 178 à 183 du rapport d'ensemble figurent des informations sur les missions de maintien de la paix clôturées et fermées – ONUCI, MINUL, MINUSTAH et MINUJUSTH – et au paragraphe 123, des informations sur le retrait de la MINUAD et sa transformation en Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la transition des missions en Guinée-Bissau et au Soudan, démarrée à la suite de la réduction et du retrait de ces missions, suivait son cours, tandis que les opérations de maintien de la paix multidimensionnelles à grande échelle en République démocratique du Congo, au Mali et en République centrafricaine ont été priées de lancer ou d'accélérer la planification de leur transition. Les principaux défis en matière de transition sont la planification souple et intégrée, le financement et la programmation et le renforcement de l'appropriation nationale et de la collaboration au niveau régional. À la MONUSCO, un plan de transition a été élaboré avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo et un large éventail de partenaires, dont l'équipe de pays des Nations unies, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, les institutions financières internationales et les organisations régionales et sous-régionales concernées. À la MINUAD, un cadre a été élaboré pour le transfert des activités résiduelles de la Mission à l'équipe de pays des Nations Unies, ainsi que des mécanismes pour le transfert efficace des données et des connaissances organisationnelles. La réduction des effectifs de la MINUAD a été entreprise en étroite consultation avec les autres entités des Nations Unies présentes dans la région, notamment la MINUATS, l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique, l'équipe de pays des Nations Unies et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine. **Le Comité consultatif prend note de l'application des enseignements tirés des fermetures de missions précédentes dans la planification de la transition ou du retrait, et compte qu'il sera toujours fait en sorte que les réductions, les transitions et les fermetures soient menées de manière efficace et efficiente.**

76. En ce qui concerne la liquidation des biens, le Comité des commissaires aux comptes a formulé un certain nombre d'observations concernant la réduction des effectifs de la MINUAD, recommandant que la Mission évalue les raisons pour lesquelles les immobilisations corporelles et les stocks ont été accumulés de façon excessive et les difficultés qu'elle a eues pour s'en défaire d'une manière rentable [A/75/5 (Vol. II), par. 311 à 321]. Dans son rapport sur la question, le Comité consultatif a compté que tous les efforts seraient faits pour céder les actifs futurs avec une perte minimale pour l'Organisation, y compris au moyen de transferts vers d'autres missions (A/75/829, par. 47). Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que les meilleures pratiques et les enseignements tirés des récentes liquidations ainsi que les procédures et les orientations établies pour la liquidation des missions ont été repris dans les directives sur la clôture des entités sur le terrain récemment publiées à l'intention des hauts responsables, portant notamment sur la cession des actifs. **Le Comité consultatif compte que les enseignements tirés des liquidations continueront d'être développés, notamment en ce qui concerne la cession des actifs. Le Comité consultatif recommande à nouveau que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer, dans les rapports sur l'exécution du budget des missions en phase de clôture, des informations ventilées sur les actifs cédés pendant les périodes de préliquidation et de liquidation (voir A/74/737, par. 61).**

77. Le Comité consultatif a déjà recommandé que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général d'élaborer une liste de critères permettant de déterminer si, lors de la clôture d'une mission de maintien de la paix, la liquidation finale des actifs avait bien abouti, qu'il lui soumettra pour examen à sa soixante-quatrième session (A/74/828, para. 9). Dans sa résolution 74/289, l'Assemblée générale a fait sienne la recommandation du Comité consultatif. **Le Comité consultatif se dit préoccupé par le fait que cette recommandation n'ait pas été appliquée. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de lui soumettre pour examen, dans son prochain rapport d'ensemble, les critères demandés.**

6. Coopération avec les entités régionales

78. Les paragraphes 136 à 145 du rapport d'ensemble ont trait aux partenariats de maintien de la paix. Il s'agit, notamment, d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques concernant la lutte contre la COVID-19 avec l'Union africaine et d'autres organisations partenaires, en particulier des stratégies visant à protéger le personnel et les opérations des missions ainsi que les populations hôtes, et d'activités conjointes de planification, de déploiement, de gestion et de transition des opérations de paix de l'Union africaine. Au Sahel, l'ONU et l'Union européenne se sont employées à coordonner leurs activités dans le cadre d'une nouvelle coalition internationale pour le Sahel, créée en mars 2020, et de la mise en service de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel. Des consultations sont également en cours sur les modalités et les outils qui permettraient à l'ONU et à la Banque mondiale de collaborer en vue d'établir des processus d'analyse, d'évaluation et de planification au niveau national ainsi qu'une coopération opérationnelle dans des domaines tels que le désarmement, la démobilisation et la réintégration ou la protection sociale, ainsi que la coopération avec les homologues nationaux.

79. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le Département de l'appui opérationnel et l'Union africaine collaboraient pour renforcer les capacités communes en matière d'appui opérationnel par l'intermédiaire du programme d'échange de connaissances et de compétences (Knowledge Expertise Exchange Programme). En Afrique, les opérations de maintien de la paix, les missions politiques spéciales et les équipes de pays des Nations Unies travaillent en étroite collaboration avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux pour accompagner les autorités nationales et prévenir, gérer et régler les conflits. Ainsi, l'ONU travaille en étroite collaboration avec l'Union africaine en Somalie ; avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale en République centrafricaine ; la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest au Mali ; et l'Autorité intergouvernementale pour le développement au Soudan du Sud. Le Département des opérations de paix appuie les activités de partenariat avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Organisation du Traité de sécurité collective, l'Union européenne, la Ligue des États arabes, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Organisation de Shanghai pour la coopération et le Groupe de la Banque mondiale, sur des questions allant de la capacité de liaison au partage d'informations et à la formation. **Le Comité consultatif compte que les efforts de coopération régionale se poursuivront afin de tirer parti des compétences et des connaissances régionales et nationales. Il compte également que le prochain rapport d'ensemble comprendra davantage de précisions sur les domaines de coopération ainsi que sur les incidences en termes de ressources.**

7. Coopération intermissions

80. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que les accords de coopération intermissions étaient mis en place avec l'accord préalable du Conseil

de sécurité et qu'un tel accord liait actuellement la MINUSCA et la MINUSS, deux compagnies d'infanterie et deux hélicoptères militaires de manœuvre de la MINUSS ayant été temporairement redéployés à la MINUSCA afin d'aider celle-ci à renforcer sa sécurité. Les missions d'origine assurent le financement des dépenses ordinaires afférentes à l'entretien des contingents et des unités de police constituées (notamment remboursements au titre des effectifs militaires et du personnel de police, rations et carburant). De leur côté, les missions d'accueil couvrent les coûts directement imputables aux mouvements entre missions d'origine et d'accueil ainsi que les frais supplémentaires occasionnés par les conditions opérationnelles. **Le Comité consultatif constate que l'on ne dispose pas en temps opportun d'informations claires et transparentes sur les modalités de financement de la coopération entre les missions et compte que davantage d'informations sur le sujet et sur le cadre réglementaire ou les politiques sur lesquelles les missions d'origine et les missions d'accueil s'appuient pour comptabiliser les ressources y afférentes seront présentées dans le prochain rapport d'ensemble et dans les rapports sur l'exécution du budget des missions concernées (voir également A/68/782, par. 59 à 67).**

8. Gestion de la performance

81. Au paragraphe 65 du rapport d'ensemble, il est indiqué que le Système complet de planification et d'évaluation de la performance a été mis en œuvre à la MINUSCA, à la MINUSS, à l'UNFICYP, à la FINUL, à la MINURSO, à la MONUSCO, à la MINUSMA et à la MINUK à partir du mois d'août 2018. Grâce à cet outil, chacune des missions peut : a) élaborer un plan à l'échelle de la mission tenant compte du contexte local et axé sur la manière dont elle pourrait obtenir les meilleurs résultats possibles dans le cadre de l'exécution de son mandat ; b) évaluer les effets et l'efficacité de ses opérations, en se fondant sur des données et des analyses ; c) réviser et mettre à jour régulièrement son plan en tenant compte de l'évolution de la situation au niveau local et des éléments probants concernant l'efficacité de ses activités. La phase pilote ayant été menée à bien et la méthodologie affinée sur la base des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience, le Système sera mis en place dans les autres missions (ONUST, FNUOD, FISNUA et UNMOGIP) en 2020/21. Le Département des opérations de paix et le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité s'attacheront à déterminer comment le Système peut servir à éclairer l'établissement des projets de budget des missions et des rapports sur l'exécution du budget, notamment les textes explicatifs et les parties présentant les réalisations escomptées, les produits et les indicateurs de succès.

82. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que les missions qui utilisaient le Système complet de planification et d'évaluation de la performance comme principal outil de planification étaient mieux à même d'assurer une planification intégrée englobant les composantes civile et militaire et la composante Police et d'adapter rapidement leurs plans en fonction de l'évolution de l'environnement opérationnel et des résultats de l'évaluation de leur performance. Le Système facilite également la planification intégrée en ce qu'il fait intervenir le personnel de toutes les sections dans la production de bilans de situation et d'analyses relatives aux parties prenantes et l'évaluation des résultats des activités. Trois missions seulement (à savoir la MINUSCA, la MONUSCO et la MINUSS) sont dotées d'un groupe de la planification de la mission explicitement inscrit au budget. Dans quatre autres missions (MINUSMA, MINUK, MINUAD et FINUL), il existe des postes dont les titulaires sont spécifiquement chargés d'assurer des fonctions de planification, mais pas de groupe de la planification permanent et formellement établi. Dans le cadre du processus d'établissement du budget, la MINUSCA, la MINUSMA, la FINUL et l'UNFICYP se sont servis du Système pour éclairer la définition de leur

cadre de budgétisation axée sur les résultats pour 2021/22, en particulier de ses différentes composantes et des réalisations escomptées, des indicateurs de succès et des produits prévus. Il a été conseillé aux missions d'établir leur cadre en se fondant en tout ou partie sur différents éléments du Système, et de s'inspirer ainsi : de ses « effets escomptés », afin de structurer les composantes du cadre de budgétisation axée sur les résultats et de mieux les intégrer et de les axer davantage sur les objectifs à atteindre ; de ses « résultats escomptés », afin d'éclairer la définition des réalisations escomptées du cadre, de les préciser et de les axer davantage sur les résultats attendus ; de ses « indicateurs d'impact » et de ses « indicateurs de résultat », afin de compléter ou de revoir certains indicateurs de succès du cadre ; de ses « produits », afin de définir ceux du cadre de budgétisation axée sur les résultats en veillant à mieux tenir compte du contexte local et à faire en sorte que l'action menée soit mieux coordonnée entre les composantes des missions et que les produits servent des objectifs prioritaires clairement énoncés. Les évaluations de la performance effectuées au moins deux fois par an dans le cadre du Système complet de planification et d'évaluation de la performance sont aussi l'occasion de repérer des moyens de renforcer les opérations des missions et leurs résultats sont pris en compte lors de l'établissement de plans ultérieurs. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que le Système complet de planification et d'évaluation de la performance avait mis en évidence un problème de taille, à savoir le fait que les mécanismes d'application du principe de responsabilité et de planification établis à l'échelle du système étaient trop nombreux pour que les effectifs approuvés puissent les appuyer et les déployer efficacement.

83. Le Comité consultatif est d'avis qu'avant d'étendre le Système complet de planification et d'évaluation de la performance aux autres missions, il aurait fallu analyser les enseignements tirés du projet pilote conduit dans les missions, notamment en ce qui concerne l'ensemble des systèmes de planification, d'établissement de rapports et de responsabilisation déjà en place et leurs relations. Il compte que ces enseignements et les meilleures pratiques identifiées dans le cadre du projet pilote seront approfondis en vue d'améliorer les résultats et l'efficacité des opérations. Le Comité rappelle que l'Assemblée générale a précédemment prié le Secrétaire général de fournir dans son prochain rapport un plan de mise en service du nouveau Système complet d'évaluation de la performance, assorti d'une analyse, portant notamment sur les liens qui existaient entre le Système, la planification de la mission et l'établissement du budget, afin de faciliter l'examen qu'elle consacrerait aux ressources demandées pour le Système (voir, par exemple, résolutions 74/286, 74/293 et 74/284 de l'Assemblée générale).

84. En ce qui concerne la gestion des risques, le Secrétaire général indique que l'inventaire central des risques, qui fournit une évaluation détaillée des risques, a été révisé compte tenu des risques liés à la pandémie de COVID-19, et sera réexaminé selon les besoins. Un nombre croissant d'entités du Secrétariat ont actualisé leur inventaire de risques ou élaboré des mesures destinées à atténuer les risques élevés, ce qui illustre les progrès accomplis. Pour veiller à ce que les contrôles internes soient efficacement mis en œuvre dans l'ensemble de l'Organisation, le Service des politiques financières et des contrôles internes du Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget coordonne la mise au point du dispositif de contrôle interne du Secrétariat. Une déclaration relative au contrôle interne devait être signée au premier trimestre de 2021 et donner aux États Membres une assurance raisonnable quant à l'efficacité de l'exécution des programmes et à la fiabilité de l'information budgétaire et financière. Un projet pilote visant à examiner la documentation relative aux contrôles internes a été lancé à la FINUL en janvier 2020 puis mis en œuvre dans toutes les autres missions de maintien de la paix au deuxième

trimestre de 2020 (A/75/786, par. 70 et 71). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les missions avaient été priées de tenir à jour des matrices de contrôle des risques et de revoir les diagrammes de processus dans les domaines suivants : achats, logistique, exécution, gestion du budget, recouvrement des coûts, comptes créditeurs et gestion des voyages, comptes débiteurs, gestion du matériel, gestion des installations, trésorerie, comptabilité générale et ressources humaines. Toutes les missions de maintien de la paix ont utilisé des matrices de contrôle des risques et des diagrammes de processus dans chacun de ces domaines. Le Comité a également été informé que la déclaration relative au contrôle interne était bien en voie d'être publiée en 2021. **Le Comité consultatif souligne combien il importe de contrôler les risques, attend avec intérêt la publication de la déclaration relative au contrôle interne, en 2021, et compte que le point sera fait sur la question dans le prochain rapport d'ensemble.**

Incidences de la réforme du pilier Paix et sécurité

85. Il est indiqué dans le rapport d'ensemble que dans le prolongement de la réforme du pilier Paix et sécurité lancée par le Secrétaire général, les procédures, les organes de coordination et les capacités de gestion des connaissances et d'apprentissage organisationnel ont été encore harmonisés (A/75/786, par. 67). Dans son précédent rapport, le Comité consultatif avait formulé des observations sur les initiatives de réforme du Secrétaire général et été informé que le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Département des opérations de paix suivaient l'incidence de ces initiatives grâce à un outil de suivi de la gestion des avantages couvrant les trois volets de réforme, qui a été lancé publiquement en mars 2020. **Le Comité consultatif dit à nouveau que le prochain rapport d'ensemble devrait comprendre des informations actualisées sur l'outil de suivi de la gestion des avantages des réformes et compte que davantage d'informations quantitatives et qualitatives seront également fournies sur les gains d'efficacité résultant de la mise en œuvre de ces initiatives (A/74/737, par. 51 et 52).**

9. Recouvrement des coûts

86. Dans son précédent rapport, le Comité consultatif avait recommandé que le Secrétaire général soit prié de fournir, dans le prochain rapport d'ensemble, des informations détaillées sur le recouvrement des coûts dans l'ensemble des opérations de maintien de la paix, notamment des précisions sur le personnel, les arrangements administratifs et les frais de location et d'entretien, ainsi que sur la comptabilisation des dépenses (A/74/737, par. 67). Les rapports concernant les missions comprennent des informations sur l'appui fourni en 2019/20 dans la zone de mission à des entités du système des Nations Unies et à des entités externes. Le Comité constate qu'un montant d'environ 44,6 millions de dollars a été recouvré, dont 43,86 millions ont été inscrits aux comptes des crédits des missions et 0,74 million comptabilisé comme recettes accessoires. Il constate également que l'appui fourni s'est décliné sous des formes multiples, notamment celles de rations, de carburant, de transports aériens et terrestres, d'hébergement, d'espaces de bureau, d'activités de construction et de services informatiques. S'étant renseigné à ce sujet, le Comité a été informé qu'il n'existait pas de méthode standard de calcul du recouvrement des coûts, le coût de chaque service étant fixé séparément par chaque entité. Comme prévu par la règle de gestion financière 105.11, les dépenses auxquelles les services ont donné lieu doivent être intégralement remboursées à l'entité qui les a fournis.

87. Le Comité consultatif a également été informé que les recouvrements étaient comptabilisés en produits et qu'une distinction était faite selon que ces produits étaient considérés comme « disponibles » ou « non disponibles » : a) les produits non disponibles, tels que ceux générés par la vente de matériel, sont portés au crédit des

États Membres au titre des recettes accessoires ; b) les montants provenant du recouvrement des coûts sont gérés par l'intermédiaire d'un fonds dédié. Le Comité rappelle qu'il a été informé que les produits non disponibles, tels que les produits générés par l'utilisation des vols de la MINUSMA et de la MONUSCO sur la base des places disponibles par le personnel des ambassades et par celui d'entités des Nations Unies, seraient restitués aux États Membres sous forme de recettes accessoires, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies (A/74/737, par. 65). Il constate toutefois que les missions n'ont pas toutes suivi la même approche pour comptabiliser les produits à réinscrire à leur crédit et les recettes accessoires à restituer aux États Membres. Un montant total de 44,6 millions de dollars a été recouvré, mais seule la MONUSCO a confirmé, lorsque la question lui a été posée, qu'un montant de 0,53 million de dollars avait été comptabilisé en recettes accessoires et serait reversé aux États Membres. On trouvera davantage d'informations sur la question dans les rapports établis par le Comité concernant chacune des missions, notamment le BANUS, la MONUSCO et l'UNFICYP.

88. Le Comité consultatif a reçu les informations chiffrées concernant le recouvrement des coûts liés aux opérations de maintien de la paix présentées dans l'état V des états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2020 et constaté que le total des crédits alloués au fonds de recouvrement de coûts liés aux opérations de maintien de la paix pour 2019/20 s'élevait à 124,1 millions de dollars et le total des dépenses (engagements de dépenses et dépenses effectives) imputées au fonds pour la même période, à 114,6 millions de dollars. Comme suite à ses questions, le Comité a été informé que lorsqu'il était utilisé pleinement et de manière cohérente, le fonds de recouvrement des coûts devait permettre a) de veiller à ce que ne soient demandées dans les projets de budget des missions de maintien de la paix que des ressources destinées à financer les activités prescrites de chaque mission ; b) d'encourager les missions de maintien de la paix à facturer à l'avance les biens et services qu'elles fournissent à des entités des Nations Unies et à d'autres entités, afin que les coûts y relatifs puisse être couverts sans puiser dans le budget approuvé des missions. **Le Comité constate que le montant des recouvrements indiqué par les missions, soit 44,6 millions de dollars, ne correspond pas aux chiffres relatifs au financement et aux dépenses présentés dans l'état V.**

89. **Le Comité consultatif craint que le recouvrement des coûts ne soit pas appliqué de manière exhaustive et cohérente dans toutes les missions, ce qui montre qu'une politique de recouvrement des coûts à l'échelle du système est nécessaire. Il est d'avis que les produits non disponibles devraient être restitués aux États Membres. Le Comité recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de fournir, dans le prochain rapport d'ensemble et dans les rapports sur le budget des missions, des informations détaillées sur le recouvrement des coûts, y compris, mais non exclusivement, sur les activités soumises au recouvrement des coûts, les ressources humaines et financières utilisées pour les missions, la classification des produits non disponibles et disponibles et le montant à restituer aux États Membres, ainsi que sur l'utilisation du fonds de recouvrement des coûts liés aux opérations de maintien de la paix.** Le Comité consultatif fait des observations et recommandations supplémentaires dans son rapport sur les constatations formulées par le Comité des Commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix pour l'exercice clos le 30 juin 2020 (A/75/829) et dans ses rapports concernant chacune des missions, notamment la MONUSCO (A/75/822/Add.6), la MINUSMA (A/75/822/Add.8) et le BANUS (A/75/822/Add.4).

III. Conclusion

90. Sous réserve des observations et recommandations formulées dans le présent rapport, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prenne note du rapport du Secrétaire général ([A/75/786](#)).

Annexe I

Rapports examinés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires portant sur des questions relatives au maintien de la paix

Rapport financier et états financiers audités de l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 et rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies [[A/75/5 \(Vol. II\)](#)], rapport du Secrétaire général sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ([A/75/793](#)), et rapport correspondant du Comité consultatif ([A/75/829](#)) ;

Rapports du Secrétaire général sur l'exécution des budgets des opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, sur les projets de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 et sur la liquidation des actifs, reçus par le Comité consultatif sous forme préliminaire ou définitive, et rapports correspondants du Comité :

MINURSO	A/75/740
	A/75/805
	A/75/822/Add.5
MINUSCA	A/75/760
	A/75/760/Add.1
	A/75/620
	A/75/822/Add.7
MINUSMA	A/75/767
	A/75/623
	A/75/822/Add.8
MINUSTAH	A/75/604
	A/75/850
MINUJUSTH	A/75/752
	A/75/848
MONUSCO	A/75/769
	A/75/605
	A/75/822/Add.6
MINUAD	A/75/800
	A/75/867
	A/75/865
	A/75/839
	A/75/822/Add.13

FNUOD	A/75/685 A/75/615 A/75/822/Add.1
UNFICYP	A/75/746 A/75/630 A/75/822/Add.2
FINUL	A/75/772 A/75/612 A/75/822/Add.14
FISNUA	A/75/737 A/75/595 A/75/822/Add.3
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)	A/75/744 A/75/642 A/75/822/Add.10
MINUK	A/75/779 et A/75/779/Corr.1 A/75/813 A/75/822/Add.11
MINUL	A/75/684 A/75/823
MINUSS	A/75/762 A/75/627 A/75/822/Add.12
BANUS	A/75/757 A/75/607
Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)	A/75/822/Add.4 A/75/770 A/75/621
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	A/75/822/Add.9 A/75/785 A/75/656
Rapport d'ensemble sur le financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies	A/75/849 A/75/786 A/75/822

Annexe II

Récapitulatif général des dépenses effectives des exercices 2015/16 à 2020/21 et des montants demandés pour 2021/22

Tableau 1

Récapitulatif des dépenses, 1^{er} juillet 2015-30 juin 2016

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses</i>											
	<i>MINUSTAH</i>	<i>MINURSO</i>	<i>MINUSCA</i>	<i>MINUSMA</i>	<i>MONUSCO</i>	<i>MINUAD</i>	<i>FNUOD</i>	<i>UNFICYP</i>	<i>FINUL</i>	<i>FISNUA</i>	<i>MINUK</i>	<i>MINUSS</i>
Militaires et personnel de police												
Observateurs militaires	–	5 467,9	8 330,6	1 503,1	30 692,6	6 750,9	–	–	–	5 758,2	268,5	9 520,4
Contingents	76 584,7	746,1	328 354,4	320 112,6	505 430,5	430 011,0	22 235,5	20 010,9	311 324,2	129 176,1	–	357 622,8
Police des Nations Unies	45 867,3	33,6	17 301,5	11 906,4	21 716,0	63 040,5	–	2 115,8	–	915,3	242,4	28 368,3
Unités de police constituées	51 235,8	–	46 746,8	24 828,4	27 400,1	57 038,5	–	–	–	–	–	19 845,2
Total partiel	173 687,8	6 247,6	400 733,3	358 350,5	585 239,2	556 840,9	22 235,5	22 126,7	311 324,2	135 849,6	510,9	415 356,7
Personnel civil												
Personnel recruté sur le plan international	63 601,2	14 922,8	123 599,4	119 773,7	165 147,5	162 095,8	8 625,2	5 066,4	48 490,9	24 401,6	18 849,9	173 296,1
Personnel recruté sur le plan national	25 210,4	5 069,4	9 422,3	15 145,9	108 805,4	78 455,0	3 797,2	7 660,9	43 456,2	2 145,4	8 559,2	39 058,9
Volontaires des Nations Unies	5 202,0	478,1	10 817,7	7 010,2	20 982,6	9 614,8	–	–	–	1 630,3	770,4	22 036,1
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	653,1	27,6	11 085,2	842,9	10 811,6	4 087,1	1 755,3	155,0	83,7	1 871,6	20,1	5 768,3
Personnel fourni par des gouvernements	2 655,2	13,3	1 549,6	305,2	3 788,6	276,7	–	–	–	–	–	–
Total partiel	97 321,9	20 511,2	156 474,2	143 077,9	309 535,7	254 529,4	14 177,7	12 882,3	92 030,8	30 048,9	28 199,6	240 159,4

	Dépenses											
	MINUSTAH	MINURSO	MINUSCA	MINUSMA	MONUSCO	MINUAD	FNUOD	UNFICYP	FINUL	FISNUA	MINUK	MINUSS
Dépenses opérationnelles												
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Consultants	1 023,7	149,4	1 130,9	1 783,4	933,9	471,2	3,4	39,5	41,4	507,2	199,9	755,2
Voyages officiels	3 467,2	788,6	7 156,8	6 343,8	10 543,7	5 454,0	784,8	275,9	874,0	1 395,7	535,5	6 016,0
Installations et infrastructures	25 603,4	3 106,3	83 260,2	129 000,4	99 517,6	64 083,1	7 789,2	6 274,4	16 848,3	26 180,5	3 883,6	118 480,5
Transports terrestres	5 339,3	1 020,1	29 481,7	18 462,1	28 967,5	11 773,5	1 782,8	2 311,0	4 667,2	1 399,8	546,2	16 775,1
Opérations aériennes	11 161,1	10 042,1	55 503,3	116 427,1	169 140,5	81 075,4	–	2 210,8	7 759,0	28 176,6	–	119 207,0
Opérations maritimes ou fluviales	335,3	–	3 208,1	4 856,9	5 296,7	470,2	17,0	2,9	30 672,9	1 335,7	–	7 435,1
Communications	5 890,8	1 232,6	17 050,1	16 783,0	24 409,5	15 842,3	907,9	633,4	3 340,7	4 452,3	768,8	13 266,3
Informatique	7 730,0	1 462,1	15 239,4	27 297,9	28 015,1	18 879,0	944,9	1 146,3	8 900,9	4 292,1	1 910,1	19 556,3
Santé	954,6	133,4	3 403,7	4 796,0	3 379,9	1 028,9	489,7	376,6	873,5	192,8	23,5	2 150,8
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	18 490,2	5 454,9	50 420,5	92 044,8	39 508,9	31 668,3	1 934,8	1 211,1	3 580,3	31 294,6	2 313,7	79 788,2
Projets à effet rapide	3 999,8	–	2 968,8	3 970,0	4 999,4	2 000,0	–	–	498,6	500,0	412,9	823,6
Total partiel	83 995,4	23 389,5	268 823,5	421 765,4	414 712,7	232 745,9	14 654,5	14 481,9	78 056,8	99 727,3	10 594,2	384 254,1
Progiciel de gestion intégré	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sécurité des systèmes et des données informatiques	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Montant brut	355 005,1	50 148,3	826 031,0	923 193,8	1 309 487,6	1 044 116,2	51 067,7	49 490,9	481 411,8	265 625,8	39 304,7	1 039 770,2
Recettes provenant des contributions du personnel	9 798,2	2 132,7	10 634,0	12 064,1	30 627,4	24 041,1	1 303,7	2 164,7	12 211,2	2 203,8	3 537,8	17 041,9
Montant net	345 206,9	48 015,6	815 397,0	911 129,7	1 278 860,2	1 020 075,1	49 764,0	47 326,2	469 200,6	263 422,0	35 766,9	1 022 728,3

	<i>Dépenses</i>											
	<i>MINUSTAH</i>	<i>MINURSO</i>	<i>MINUSCA</i>	<i>MINUSMA</i>	<i>MONUSCO</i>	<i>MINUAD</i>	<i>FNUOD</i>	<i>UNFICYP</i>	<i>FINUL</i>	<i>FISNUA</i>	<i>MINUK</i>	<i>MINUSS</i>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)		2 136,6						641,7				
Total	355 005,1	52 284,9	826 031,0	923 193,8	1 309 487,6	1 044 116,2	51 067,7	50 132,6	481 411,8	265 625,8	39 304,7	1 039 770,2

	<i>Dépenses</i>					
	<i>MINUL</i>	<i>ONUCI</i>	<i>BANUS</i>	<i>BSLB</i>	<i>Centre de services régional d'Entebbe</i>	<i>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</i>
Militaires et personnel de police						
Observateurs militaires	5 056,6	7 739,0	–	–	–	–
Contingents	93 649,8	138 739,8	138 430,6	–	–	–
Police des Nations Unies	15 629,5	17 543,3	88,6	–	–	–
Unités de police constituées	26 201,5	27 501,8	2 248,7	–	–	–
Total partiel	140 537,4	191 523,9	140 767,9	–	–	–
Personnel civil						
Personnel recruté sur le plan international	72 056,0	51 938,3	49 207,9	18 389,0	14 303,6	190 825,9
Personnel recruté sur le plan national	19 950,3	19 624,2	7 012,4	19 132,1	3 720,2	26 147,7
Volontaires des Nations Unies	11 769,9	6 029,3	854,3	–	53,0	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	376,1	324,3	795,1	3 222,6	–	19 611,4
Personnel fourni par des gouvernements	1 593,1	280,9	–	–	–	–
Total partiel	105 745,4	78 197,0	57 869,7	40 743,7	18 076,8	236 585,0
Dépenses opérationnelles						
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–
Consultants	371,0	294,7	6 880,8	520,8	135,7	4 362,7
Voyages officiels	2 152,1	2 070,0	3 654,0	1 100,8	480,8	9 114,2
Installations et infrastructures	19 048,7	25 408,2	88 393,7	8 824,4	7 612,4	22 591,9
Transports terrestres	3 203,8	5 376,8	37 467,2	840,8	86,2	56,6
Opérations aériennes	22 111,2	24 182,3	73 180,8	60,7	–	15,5
Opérations maritimes ou fluviales	2 765,4	2,6	1 373,8	–	–	–
Communications	4 370,2	3 741,1	17 209,4	3 317,9	1 203,1	2 035,5
Informatique	5 254,0	4 702,3	17 582,4	10 280,8	1 963,0	15 102,7
Santé	764,1	798,8	10 989,3	37,2	48,6	144,3
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	4 932,1	15 825,7	56 972,4	1 371,7	152,8	13 751,9
Projets à effet rapide	1 996,8	1 990,6	–	–	–	–
Total partiel	66 969,3	84 393,1	313 703,8	26 355,1	11 682,5	67 175,3

	<i>Dépenses</i>					<i>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</i>
	<i>MINUL</i>	<i>ONUCI</i>	<i>BANUS</i>	<i>BSLB</i>	<i>Centre de services régional d'Entebbe</i>	
Progiciel de gestion intégré	–	–	–	–	–	31 306,7
Sécurité des systèmes et des données informatiques	–	–	–	–	–	817,5
Montant brut	313 252,1	354 114,0	512 341,4	67 098,8	29 759,3	335 884,5
Recettes provenant des contributions du personnel	8 996,7	8 082,0	5 031,1	6 223,6	1 963,1	26 758,9
Montant net	304 255,3	346 032,0	507 310,3	60 875,2	27 796,2	309 125,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	52,8	–	–	–	–	–
Total	313 304,9	354 114,0	512 341,4	67 098,8	29 759,3	335 884,5

Tableau 2
Récapitulatif des dépenses, 1^{er} juillet 2016-30 juin 2017

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses</i>											
	<i>MINUSTAH</i>	<i>MINURSO</i>	<i>MINUSCA</i>	<i>MINUSMA</i>	<i>MONUSCO</i>	<i>MINUAD</i>	<i>FNUOD</i>	<i>UNFICYP</i>	<i>FINUL</i>	<i>FISNUA</i>	<i>MINUK</i>	<i>MINUSS</i>
Militaires et personnel de police												
Observateurs militaires	–	7 150,4	7 359,4	1 632,6	31 197,8	6 555,2	–	–	318 252,5	6 034,7	251,8	9 573,7
Contingents	77 378,4	861,4	343 958,9	301 351,2	491 624,7	426 758,2	25 361,6	20 655,1		148 751,2		393 747,0
Police des Nations Unies	44 046,5	32,2	16 292,8	15 334,9	20 463,7	67 064,3	–	2 206,0		897,9	225,9	30 120,7
Unités de police constituées	50 283,9	–	49 664,4	28 455,0	30 597,9	58 331,6	–	–		–		24 759,8
Total partiel	171 708,8	8 044,0	417 275,5	346 773,7	573 884,1	558 709,3	25 361,6	22 861,1	318 252,5	155 683,8	477,7	458 201,2
Personnel civil												
Personnel recruté sur le plan international	56 875,9	13 926,0	143 873,1	128 711,9	167 228,1	163 052,9	8 889,0	5 642,1	46 665,6	27 492,0	16 468,7	177 485,9
Personnel recruté sur le plan national	20 419,5	5 309,3	14 178,3	17 597,5	111 278,2	76 947,1	3 431,5	7 792,0	44 504,0	2 514,8	8 995,4	33 507,9
Volontaires des Nations Unies	6 030,5	331,2	11 606,5	7 723,4	22 066,9	7 536,3	–	–		1 531,8	703,3	21 341,2
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 089,3	35,5	9 376,7	1 145,0	1 825,2	5 609,6	1 375,0	194,5	382,9	1 424,8	35,7	6 950,1
Personnel fourni par des gouvernements	2 500,7	–	4 258,8	384,9	3 429,0	60,9	–	–		–		2 473,8
Total partiel	86 915,9	19 602,0	183 293,4	155 562,7	305 827,4	253 206,8	13 695,5	13 628,6	91 552,5	32 963,4	26 203,1	241 758,9
Dépenses opérationnelles												
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	–		–		–
Consultants	645,7	30,2	1 175,3	647,8	883,1	91,3	–	34,8	348,6	394,6	88,0	545,5
Voyages officiels	3 668,7	734,8	5 284,7	5 959,4	10 076,5	4 523,4	826,6	275,9	973,2	1 033,6	524,4	5 092,9

	<i>Dépenses</i>											
	<i>MINUSTAH</i>	<i>MINURSO</i>	<i>MINUSCA</i>	<i>MINUSMA</i>	<i>MONUSCO</i>	<i>MINUAD</i>	<i>FNUOD</i>	<i>UNFICYP</i>	<i>FINUL</i>	<i>FISNUA</i>	<i>MINUK</i>	<i>MINUSS</i>
Installations et infrastructures	29 595,5	4 450,5	84 603,4	116 307,9	58 405,3	58 368,7	9 525,9	7 430,6	13 384,2	24 000,3	3 385,6	119 469,7
Transports terrestres	4 122,8	1 100,4	19 269,3	11 755,4	17 357,3	11 370,0	1 891,2	2 471,9	4 780,4	2 755,6	252,0	21 214,8
Opérations aériennes	9 894,6	10 564,5	57 934,1	140 868,5	172 867,4	73 754,5	–	2 649,7	7 775,0	22 412,5		112 919,8
Opérations maritimes ou fluviales	–	24,4	2 378,5	7 237,3	196,9	606,7	299,4	40,2	28 911,8	602,0		3 928,8
Communications	5 671,2	1 023,8	24 675,7	13 097,8	26 760,3	14 378,9	600,6	572,2	2 077,5	4 742,8	771,2	17 658,4
Informatique	6 217,1	1 544,8	18 547,4	35 370,5	15 326,1	15 294,9	1 155,0	1 250,1	7 517,7	4 552,0	1 553,7	16 964,1
Santé	1 472,9	96,4	1 496,1	3 710,0	2 280,6	1 205,4	351,2	330,5	895,2	185,3	40,9	1 614,2
Matériel spécial	–	–	–	19,9	–	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	14 905,2	5 298,8	52 678,7	92 098,4	48 710,1	34 814,5	2 173,4	2 461,3	3 725,1	30 042,8	1 486,5	71 388,4
Projets à effet rapide	2 998,1	–	3 004,2	3 990,3	1 868,1	1 810,4	–	–	500,0	498,8		983,8
Total partiel	79 191,8	24 868,6	271 047,4	431 063,2	354 731,7	216 218,7	16 823,3	17 517,2	70 888,7	91 220,3	8 102,3	371 780,4
Progiciel de gestion intégré	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sécurité des systèmes et des données informatiques	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Montant brut	337 816,5	52 514,6	871 616,3	933 399,6	1 234 443,2	1 028 134,8	55 880,4	54 006,9	480 693,7	279 867,5	34 783,1	1 071 740,5
Recettes provenant des contributions du personnel	8 316,5	2 195,1	12 328,8	13 098,4	30 839,5	23 926,9	1 338,4	2 263,7	12 536,9	2 387,4	3 499,4	14 311,5
Montant net	329 500,0	50 319,5	859 287,5	920 301,2	1 203 603,7	1 004 207,9	54 542,0	51 743,2	468 156,8	277 480,1	31 283,7	1 057 429,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées)		428,0						543,5				
Total	337 816,5	52 942,6	871 616,3	933 399,6	1 234 443,2	1 028 134,8	55 880,4	54 550,4	480 693,7	279 867,5	34 783,1	1 071 740,5

	<i>Dépenses</i>					
	<i>BANUS</i>	<i>ONUCI</i>	<i>MINUL</i>	<i>BSLB</i>	<i>Centre de services régional d'Entebbe</i>	<i>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</i>
Militaires et personnel de police						
Observateurs militaires	–	2 900,5	1 968,9	–	–	–
Contingents	156 204,9	42 079,8	36 909,4	–	–	–
Police des Nations Unies	77,8	7 398,8	6 402,4	–	–	–
Unités de police constituées	4 514,5	9 130,9	10 932,1	–	–	–
Total partiel	160 797,2	61 510,0	56 212,8	–	–	–
Personnel civil						
Personnel recruté sur le plan international	56 539,5	43 566,6	61 561,5	19 887,1	18 775,5	183 138,0
Personnel recruté sur le plan national	7 239,8	12 255,5	14 472,3	18 902,0	5 763,7	39 214,1
Volontaires des Nations Unies	1 055,9	3 183,1	8 681,4	–	178,9	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	229,5	364,7	203,2	2 257,9	35,7	17 461,3
Personnel fourni par des gouvernements	65,3	39,2	626,0	–	–	–
Total partiel	65 130,0	59 409,1	85 544,4	41 047,0	24 753,8	239 813,4
Dépenses opérationnelles						
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–
Consultants	3 633,8	615,5	241,1	268,8	532,5	4 738,0
Voyages officiels	2 804,1	1 906,6	1 131,1	1 216,9	584,1	8 316,6
Installations et infrastructures	105 617,6	14 140,9	12 278,6	6 980,4	4 303,3	24 896,5
Transports terrestres	38 789,7	2 234,6	1 586,5	452,1	97,3	98,6
Opérations aériennes	78 038,9	8 796,2	10 453,4	–	–	0,2
Opérations maritimes ou fluviales	1 184,8	–	932,7	–	–	–
Communications	20 709,5	1 939,9	3 527,6	6 606,6	1 134,1	2 455,5
Informatique	14 188,4	2 213,1	3 051,6	24 327,3	4 350,4	14 082,6
Santé	14 244,8	469,2	366,3	43,8	46,3	91,4
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	65 096,0	11 222,4	5 539,4	1 281,6	530,8	14 934,0
Projets à effet rapide	–	2 129,1	1 981,0	–	–	–
Total partiel	344 307,6	45 667,5	41 089,3	41 177,5	11 578,8	69 613,4

	<i>Dépenses</i>					
	<i>BANUS</i>	<i>ONUCI</i>	<i>MINUL</i>	<i>BSLB</i>	<i>Centre de services régional d'Entebbe</i>	<i>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</i>
Progiciel de gestion intégré	–	–	–	–	–	16 830,4
Sécurité des systèmes et des données informatiques	–	–	–	–	–	798,7
Montant brut	570 234,8	166 586,6	182 846,5	82 224,5	36 332,6	327 055,9
Recettes provenant des contributions du personnel	5 585,3	5 950,3	7 346,4	6 265,8	2 686,6	27 294,3
Montant net	564 649,5	160 636,3	175 500,1	75 958,7	33 646,0	299 761,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées)		–	52,8	–	–	–
Total	570 234,8	166 586,6	182 899,3	82 224,5	36 332,6	327 055,9

Tableau 3
Récapitulatif des dépenses, 1^{er} juillet 2017-30 juin 2018

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses</i>										
	<i>MINUSTAH</i>	<i>MINUJUSTH (à compter du 16 octobre 2017)</i>	<i>MINURSO</i>	<i>MINUSCA</i>	<i>MINUSMA</i>	<i>MONUSCO</i>	<i>MINUAD</i>	<i>FNUOD</i>	<i>UNFICYP</i>	<i>FINUL</i>	<i>FISNUA</i>
Militaires et personnel de police											
Observateurs militaires	–	–	7 466,5	7 318,8	1 590,5	22 310,3	5 280,8	–	–	–	5 835,2
Contingents	17 294,8	–	993,0	368 702,5	416 748,3	487 536,3	372 179,2	30 939,7	21 052,8	322 828,5	148 171,8
Police des Nations Unies	6 746,8	12 131,4	53,1	17 674,7	15 740,3	20 347,8	51 968,9	–	2 433,0	–	1 611,9
Unités de police constituées	14 877,1	21 776,6	–	55 329,0	48 699,0	32 509,7	57 415,9	–	–	–	–
Total partiel	38 918,7	33 908,0	8 512,6	449 025,0	482 778,1	562 704,1	486 844,8	30 939,7	23 485,8	322 828,5	155 618,9
Personnel civil											
Personnel recruté sur le plan international	24 374,6	14 676,3	13 502,7	152 829,0	135 323,8	153 239,6	151 776,5	8 833,3	6 284,5	45 132,9	30 646,6
Personnel recruté sur le plan national	7 257,5	3 894,1	5 584,7	20 392,8	22 829,4	111 189,3	82 597,7	3 557,7	8 601,9	46 049,4	2 822,3
Volontaires des Nations Unies	278,5	143,9	539,8	12 001,1	8 744,7	21 443,2	5 278,4	–	–	–	1 712,9
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	543,8	7 124,0	45,9	10 311,2	1 071,3	3 370,1	6 906,0	1 727,0	149,8	696,9	343,4
Personnel fourni par des gouvernements	705,0	1 330,5	–	4 746,2	326,0	2 366,2	35,1	–	–	–	–
Total partiel	33 159,4	27 168,8	19 673,1	200 280,3	168 295,2	291 608,4	246 593,7	14 118,0	15 036,2	91 879,2	35 525,2
Dépenses opérationnelles											
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Consultants	106,4	224,3	23,3	864,8	379,5	1 071,8	39,8	36,1	37,7	82,0	409,8

	<i>Dépenses</i>										
	<i>MINUSTAH</i>	<i>MINUJUSTH (à compter du 16 octobre 2017)</i>	<i>MINURSO</i>	<i>MINUSCA</i>	<i>MINUSMA</i>	<i>MONUSCO</i>	<i>MINUAD</i>	<i>FNUOD</i>	<i>UNFICYP</i>	<i>FINUL</i>	<i>FISNUA</i>
Voyages officiels	1 019,9	1 053,5	659,3	3 803,6	5 589,8	5 538,6	3 086,8	468,9	229,4	837,6	1 176,4
Installations et infrastructures	8 145,0	8 697,4	3 843,8	71 034,4	114 747,9	51 235,7	57 361,9	9 245,5	6 824,2	16 179,7	19 349,0
Transports terrestres	656,5	1 269,4	1 504,5	17 348,5	17 065,3	17 930,0	8 667,9	1 339,4	2 842,7	5 094,1	2 670,2
Opérations aériennes	2 711,0	3 519,0	9 335,3	56 898,4	136 826,3	163 463,3	62 787,7	–	2 297,6	6 559,1	19 122,2
Opérations maritimes ou fluviales	2,2	9,2	20,0	471,9	1 062,8	750,3	471,0	198,7	23,2	26 429,0	58,6
Communications	1 110,5	1 668,5	1 265,4	24 650,5	19 217,4	21 894,3	9 311,7	748,4	678,3	1 648,6	4 883,7
Informatique	980,4	1 498,3	1 319,6	12 770,3	40 880,4	13 739,5	8 764,2	848,7	1 003,2	5 830,8	4 534,8
Santé	672,4	550,5	68,7	1 221,0	6 028,8	3 872,0	745,7	374,3	173,9	1 109,3	194,1
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	2 516,8	7 772,3	5 199,1	38 521,8	89 565,0	53 940,8	23 589,2	2 098,4	1 345,6	3 555,5	22 001,6
Projets à effet rapide	–	472,0	–	2 982,4	3 982,3	1 489,7	–	–	–	500,0	480,3
Total partiel	17 921,1	26 734,4	23 239,0	230 567,6	435 345,5	334 926,0	174 825,9	15 358,4	15 455,8	67 825,7	74 880,7
Progiciel de gestion intégré	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sécurité des systèmes et des données informatiques	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dispositif de prestation de services centralisée	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Montant brut	89 999,2	87 811,2	51 424,7	879 872,9	1 086 418,8	1 189 238,5	908 264,4	60 416,1	53 977,8	482 533,4	266 024,8
Recettes provenant des contributions du personnel	3 627,5	2 705,1	2 241,3	13 994,2	14 525,8	31 001,2	24 674,0	1 431,9	2 433,4	12 885,7	2 738,1
Montant net	86 371,7	85 106,1	49 183,4	865 878,7	1 071 893,0	1 158 237,3	883 590,4	58 984,2	51 544,4	469 647,7	263 286,7

Dépenses

	MINUSTAH	MINUJUSTH (à compter du 16 octobre 2017)	MINURSO	MINUSCA	MINUSMA	MONUSCO	MINUAD	FNUOD	UNFICYP	FINUL	FISNUA
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	371,5	-	-	-	-	-	437,1	-	-
Total	89 999,2	87 811,2	51 796,2	879 872,9	1 086 418,8	1 189 238,5	908 264,4	60 416,1	54 414,9	482 533,4	266 024,8

	<i>Dépenses</i>						
	<i>MINUK</i>	<i>MINUSS</i>	<i>BANUS</i>	<i>MINUL</i>	<i>BSLB</i>	<i>Centre de services régional d'Entebbe</i>	<i>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</i>
Militaires et personnel de police							
Observateurs militaires	278,2	8 636,8	–	435,5	–	–	–
Contingents	–	425 000,4	162 607,2	11 863,2	–	–	–
Police des Nations Unies	305,5	28 835,3	129,2	1 652,1	–	–	–
Unités de police constituées	–	31 859,1	2 792,9	6 516,1	–	–	–
Total partiel	583,7	494 331,6	165 529,3	20 466,9	–	–	–
Personnel civil							
Personnel recruté sur le plan international	16 766,8	184 348,6	65 226,4	44 111,7	18 670,2	18 510,2	185 245,2
Personnel recruté sur le plan national	10 113,7	69 531,1	7 792,7	11 211,8	20 477,5	6 922,1	37 928,3
Volontaires des Nations Unies	844,2	21 158,7	999,9	5 940,5	–	243,7	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	44,0	7 617,5	331,2	575,2	2 886,4	44,0	13 732,0
Personnel fourni par des gouvernements	–	2 795,7	197,8	179,0	–	–	–
Total partiel	27 768,7	285 451,6	74 548,0	62 018,2	42 034,1	25 720,0	236 905,5
Dépenses opérationnelles							
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–
Consultants	54,5	211,7	1 612,4	88,3	743,8	1,0	2 275,2
Voyages officiels	371,4	4 165,8	2 095,1	1 264,0	758,7	226,3	7 833,8
Installations et infrastructures	2 838,2	95 536,4	105 431,4	6 856,7	5 800,1	1 954,6	21 856,4
Transports terrestres	245,0	11 327,3	32 057,7	972,3	396,2	60,8	80,3
Opérations aériennes	–	116 311,0	66 323,2	3 988,6	–	–	31,2
Opérations maritimes ou fluviales	–	2 892,9	1 660,6	–	–	–	–
Communications	670,4	14 707,6	24 718,4	2 207,0	4 634,1	756,7	1 997,3
Informatique	1 217,6	18 628,2	14 281,5	2 229,5	24 244,4	3 426,0	13 113,7
Santé	42,1	1 300,0	11 529,1	130,1	17,5	85,3	117,4
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	2 854,2	64 457,8	71 711,8	7 593,5	1 567,3	611,4	14 842,6
Projets à effet rapide	–	999,8	–	1 799,8	–	–	–
Total partiel	8 293,4	330 538,5	331 421,2	27 129,8	38 162,1	7 122,1	62 147,9

	<i>Dépenses</i>						
	<i>MINUK</i>	<i>MINUSS</i>	<i>BANUS</i>	<i>MINUL</i>	<i>BSLB</i>	<i>Centre de services régional d'Entebbe</i>	<i>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</i>
Progiciel de gestion intégré	–	–	–	–	–	–	25 038,3
Sécurité des systèmes et des données informatiques	–	–	–	–	–	–	821,0
Dispositif de prestation de services centralisée	–	–	–	–	–	–	868,5
Montant brut	36 645,8	1 110 321,7	571 498,5	109 614,9	80 196,2	32 842,1	325 781,2
Recettes provenant des contributions du personnel	3 671,8	26 801,1	6 685,0	5 081,3	6 290,0	2 967,5	26 344,6
Montant net	32 974,0	1 083 520,6	564 813,5	104 533,6	73 906,2	29 874,6	299 436,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	52,8	–	–	–
Total	36 645,8	1 110 321,7	571 498,5	109 667,7	80 196,2	32 842,1	325 781,2

Tableau 4
Récapitulatif des dépenses, 1^{er} juillet 2018-30 juin 2019

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses</i>										
	<i>MINUJUSTH</i>	<i>MINURSO</i>	<i>MINUSCA</i>	<i>MINUSMA</i>	<i>MONUSCO</i>	<i>MINUAD</i>	<i>FNUOD</i>	<i>UNFICYP</i>	<i>FINUL</i>	<i>FISNUA</i>	<i>MINUK</i>
Militaires et personnel de police											
Observateurs militaires	–	6 627,0	7 789,0	1 807,5	31 028,7	2 980,5	–	–		6 745,1	345,8
Contingents	–	952,0	391 381,8	440 387,6	477 660,1	248 969,5	30 074,0	19 100,7	342 270,0	142 570,3	–
Police des Nations Unies	16 891,7	21,5	18 396,7	15 868,6	19 358,7	37 247,1	–	2 263,2		1 940,0	303,7
Unités de police constituées	29 054,9	–	56 265,2	47 473,1	32 910,1	54 075,4	–	–		–	–
Total partiel	45 946,6	7 600,5	473 832,7	505 536,8	560 957,6	343 272,5	30 074,0	21 363,9	342 270,0	151 255,4	649,5
Personnel civil											
Personnel recruté sur le plan international	33 107,0	14 376,8	148 771,1	149 215,5	150 249,5	131 618,7	10 363,4	6 099,1	45 874,2	31 260,7	17 403,5
Personnel recruté sur le plan national	8 031,1	5 807,8	21 456,4	24 076,6	100 846,0	71 957,0	3 639,9	8 501,0	48 989,1	3 053,9	10 215,4
Volontaires des Nations Unies	1 050,6	536,0	12 789,9	8 459,0	22 979,4	5 770,8	–	–	–	1 974,0	815,6
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	450,6	59,9	7 403,4	1 893,1	18 665,2	6 784,7	184,6	132,2	720,9	427,5	59,9
Personnel fourni par des gouvernements	2 013,6	–	5 049,6	466,6	2 244,4	522,8	–	–		–	–
Total partiel	44 652,9	20 780,5	195 470,4	184 110,8	294 984,5	216 654,0	14 187,9	14 732,3	95 584,2	36 716,1	28 494,4
Dépenses opérationnelles											
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	466,9	2,3	641,1	415,6	1 504,5	10,3	32,3	15,4	53,8	171,2	66,6

	<i>Dépenses</i>										
	<i>MINUJUSTH</i>	<i>MINURSO</i>	<i>MINUSCA</i>	<i>MINUSMA</i>	<i>MONUSCO</i>	<i>MINUAD</i>	<i>FNUOD</i>	<i>UNFICYP</i>	<i>FINUL</i>	<i>FISNUA</i>	<i>MINUK</i>
Voyages officiels	1 329,2	614,1	4 101,0	5 545,9	6 630,3	3 225,4	556,2	246,8	641,2	928,5	425,6
Installations et infrastructures	10 029,4	3 582,5	84 573,0	105 659,2	59 012,4	36 347,4	8 245,1	7 276,9	15 069,7	20 541,4	2 555,9
Transports terrestres	826,6	1 356,5	17 755,6	13 895,3	16 245,5	5 603,5	1 514,4	2 802,9	4 426,3	3 420,2	191,9
Opérations aériennes	3 630,1	11 641,2	49 326,2	127 914,9	168 384,4	55 202,9	–	2 122,9	6 754,2	17 060,7	–
Opérations maritimes ou fluviales	–	31,3	1 566,8	1 965,3	1 120,2	179,7	84,2	125,9	45,5	64,0	–
Communications et informatique	4 170,8	2 056,5	37 847,4	70 838,5	35 008,2	16 472,4	1 849,7	1 812,7	5 211,9	10 781,4	2 053,1
Santé	386,1	44,2	987,0	7 891,3	2 008,3	740,8	241,6	209,4	1 063,4	316,7	30,3
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	9 586,7	4 605,5	31 711,1	78 044,3	47 220,5	37 268,7	2 251,7	847,8	2 755,8	18 010,7	2 724,4
Projets à effet rapide	241,3	–	2 831,1	3 849,1	1 480,8	–	–	–	499,9	500,0	–
Total partiel	30 667,1	23 934,1	231 340,3	416 019,4	338 615,1	155 051,1	14 775,2	15 460,7	36 521,7	71 794,8	8 047,8
Progiciel de gestion intégré	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sécurité des systèmes et des données informatiques (2018/19) et demandes d'indemnisation pour troubles post-traumatiques (2020/21)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dispositif de prestation de services centralisée	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Système de préparation des moyens de maintien de la paix	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Montant brut	121 266,6	52 315,1	900 643,4	1 105 667,0	1 194 557,2	714 977,6	59 037,1	51 556,9	474 375,9	259 766,3	37 191,7

	<i>Dépenses</i>										
	<i>MINUJUSTH</i>	<i>MINURSO</i>	<i>MINUSCA</i>	<i>MINUSMA</i>	<i>MONUSCO</i>	<i>MINUAD</i>	<i>FNUOD</i>	<i>UNFICYP</i>	<i>FINUL</i>	<i>FISNUA</i>	<i>MINUK</i>
Recettes provenant des contributions du personnel	4 534,0	2 436,5	13 831,0	16 473,4	31 058,5	21 180,6	1 481,2	2 445,1	13 768,6	2 888,3	3 739,7
Montant net	116 732,6	49 878,6	886 812,4	1 089 193,6	1 163 498,7	693 797,0	57 555,9	49 111,8	460 607,3	256 878,0	33 452,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	365,4	–	–	–	–	–	456,2	–	–	–
Total	121 266,6	52 680,5	900 643,4	1 105 667,0	1 194 557,2	714 977,6	59 037,1	52 013,1	474 375,9	259 766,3	37 191,7

	<i>Dépenses</i>				
	<i>MINUSS</i>	<i>BANUS</i>	<i>BSLB</i>	<i>Centre de services régional d'Entebbe</i>	<i>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</i>
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	10 312,7	–	–	–	–
Contingents	482 882,9	136 620,3	–	–	–
Police des Nations Unies	30 332,4	–	–	–	–
Unités de police constituées	29 098,1	4 534,2	–	–	–
Total partiel	552 626,1	141 154,5	–	–	–
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	195 585,0	70 709,3	17 946,9	18 869,5	191 144,4
Personnel recruté sur le plan national	63 165,1	8 294,0	19 745,9	7 349,7	38 218,6
Volontaires des Nations Unies	23 961,2	1 140,7	–	114,7	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	7 889,6	1 406,7	2 570,9	59,9	11 323,9
Personnel fourni par des gouvernements	2 890,1	202,7	–	–	–
Total partiel	293 491,0	81 753,4	40 263,7	26 393,8	240 686,9
Dépenses opérationnelles					
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	176,4	1 180,4	327,6	102,6	2 207,7
Voyages officiels	3 588,6	2 028,3	752,0	208,4	6 852,2
Installations et infrastructures	90 708,7	112 782,7	6 553,2	255,6	21 203,8
Transports terrestres	12 333,8	28 609,9	506,0	–	71,0
Opérations aériennes	108 932,0	64 068,4	35,9	–	27,8
Opérations maritimes ou fluviales	1 000,2	1 609,4	7,9	–	–
Communications et informatique	29 509,0	43 031,9	32 182,4	3 883,6	13 393,5
Santé	1 291,1	11 444,5	41,8	114,8	71,1
Matériel spécial	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	55 274,3	69 718,8	1 408,3	477,3	7 401,1
Projets à effet rapide	1 175,9	–	–	–	–
Total partiel	303 990,0	334 474,3	41 815,1	5 042,3	51 228,2
Progiciel de gestion intégré	–	–	–	–	28 859,1

	<i>Dépenses</i>				
	<i>MINUSS</i>	<i>BANUS</i>	<i>BSLB</i>	<i>Centre de services régional d'Entebbe</i>	<i>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</i>
Sécurité des systèmes et des données informatiques (2018/19) et demandes d'indemnisation pour troubles post-traumatiques (2020/21)	–	–	–	–	821,5
Dispositif de prestation de services centralisée	–	–	–	–	1 302,8
Système de préparation des moyens de maintien de la paix	–	–	–	–	1 805,0
Montant brut	1 150 107,1	557 382,2	82 078,8	31 436,1	324 703,5
Recettes provenant des contributions du personnel	24 782,3	7 271,9	6 213,4	3 085,5	26 794,6
Montant net	1 125 324,8	550 110,3	75 865,4	28 350,6	297 908,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	1 150 107,1	557 382,2	82 078,8	31 436,1	324 703,5

Tableau 5
Récapitulatif des dépenses, 1^{er} juillet 2019-30 juin 2020

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses</i>										
	<i>MINUJUSTH</i>	<i>MINURSO</i>	<i>MINUSCA</i>	<i>MINUSMA</i>	<i>MONUSCO</i>	<i>MINUAD</i>	<i>FNUOD</i>	<i>UNFICYP</i>	<i>FINUL</i>	<i>FISNUA</i>	<i>MINUK</i>
Militaires et personnel de police											
Observateurs militaires	–	6 213,9	7 578,5	1 831,2	29 080,1	1 643,2	–	–	–	6 794,3	265,1
Contingents	–	1 074,3	385 973,5	454 540,1	447 676,7	145 011,6	32 007,7	19 305,9	344 489,2	123 727,5	–
Police des Nations Unies	3 337,4	12,8	17 877,0	14 780,8	16 375,0	25 888,6	–	2 150,5	–	1 677,6	292,7
Unités de police constituées	7 219,3	–	55 848,0	51 142,2	26 798,2	55 009,4	–	–	–	–	–
Total partiel	10 556,7	7 301,0	467 277,0	522 294,3	519 930,0	227 552,8	32 007,7	21 456,4	344 489,2	132 199,4	557,8
Personnel civil											
Personnel recruté sur le plan international	13 004,8	13 558,0	149 611,8	158 024,0	137 861,6	110 735,8	10 235,9	5 996,1	45 138,2	34 133,9	18 280,4
Personnel recruté sur le plan national	2 541,9	5 784,4	22 510,4	25 323,6	89 427,5	43 504,1	3 811,8	8 176,9	49 767,6	3 027,9	10 179,6
Volontaires des Nations Unies	135,9	695,6	13 695,9	9 275,9	19 833,1	3 420,4	–	–	–	1 860,7	775,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 941,8	64,0	8 411,1	2 417,8	9 061,8	7 409,2	441,2	443,1	514,6	1 106,9	64,0
Personnel fourni par des gouvernements	343,0	–	4 780,6	697,7	2 699,1	274,8	–	–	–	–	–
Total partiel	17 967,4	20 102,0	199 009,8	195 739,0	258 883,1	165 344,3	14 488,9	14 616,1	95 420,4	40 129,4	29 299,0
Dépenses opérationnelles											
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	61,0	–	959,9	234,6	210,4	228,2	4,4	26,6	77,4	621,6	29,2

	<i>Dépenses</i>										
	<i>MINUJUSTH</i>	<i>MINURSO</i>	<i>MINUSCA</i>	<i>MINUSMA</i>	<i>MONUSCO</i>	<i>MINUAD</i>	<i>FNUOD</i>	<i>UNFICYP</i>	<i>FINUL</i>	<i>FISNUA</i>	<i>MINUK</i>
Voyages officiels	913,3	374,7	3 197,9	3 239,2	3 583,3	1 631,0	280,9	161,7	522,1	734,5	310,7
Installations et infrastructures	3 278,1	4 827,6	71 266,6	96 306,3	53 732,3	17 362,1	7 529,5	5 963,3	16 222,5	34 035,4	2 594,2
Transports terrestres	355,4	2 040,7	20 196,4	15 871,4	12 572,3	2 409,8	1 263,1	2 347,5	4 788,6	4 339,2	453,2
Opérations aériennes	585,5	12 911,4	42 121,0	122 753,8	104 700,3	33 338,5	7,0	2 081,4	6 287,5	15 557,9	–
Opérations maritimes ou fluviales	–	102,4	1 816,9	2 295,9	1 228,6	22,4	137,3	37,4	107,8	1 058,9	–
Communications et informatique	1 512,0	2 826,5	39 543,9	80 208,9	31 465,0	11 256,8	2 160,5	1 695,8	5 830,9	10 341,5	1 937,1
Santé	10,0	321,1	6 227,7	15 723,2	6 709,2	4 042,3	548,4	214,9	3 122,4	1 172,7	151,0
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	3 455,0	4 926,6	41 048,9	78 863,9	41 591,9	46 104,4	2 343,4	791,4	2 517,4	18 319,9	1 907,7
Projets à effet rapide	–	–	3 024,3	3 378,4	1 485,6	–	156,0	–	499,9	499,9	–
Total partiel	10 170,3	28 331,0	229 403,5	418 875,6	257 278,9	116 395,5	14 430,5	13 320,0	39 976,5	86 681,5	7 383,1
Progiciel de gestion intégré	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dispositif de prestation de services centralisée	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Système de préparation des moyens de maintien de la paix	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Maintenance d'Umoja et services d'appui au système	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Montant brut	38 694,4	55 734,0	895 690,3	1 136 908,9	1 036 092,0	509 292,6	60 927,1	49 392,5	479 886,1	259 010,3	37 239,9
Recettes provenant des contributions du personnel	1 656,3	2 340,1	14 613,1	17 350,8	27 885,5	16 649,2	1 529,7	2 417,8	13 951,9	3 152,4	3 836,6
Montant net	37 038,1	53 393,9	881 077,2	1 119 558,1	1 008 206,5	492 643,4	59 397,4	46 974,7	465 934,2	255 857,9	33 403,3

	<i>Dépenses</i>										
	<i>MINUJUSTH</i>	<i>MINURSO</i>	<i>MINUSCA</i>	<i>MINUSMA</i>	<i>MONUSCO</i>	<i>MINUAD</i>	<i>FNUOD</i>	<i>UNFICYP</i>	<i>FINUL</i>	<i>FISNUA</i>	<i>MINUK</i>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	333,0	–	–	–	–	–	411,2	–	–	–
Total	38 694,4	56 067,0	895 690,3	1 136 908,9	1 036 092,0	509 292,6	60 927,1	49 803,7	479 886,1	259 010,3	37 239,9

	<i>Dépenses</i>				
	<i>MINUSS</i>	<i>BANUS</i>	<i>BSLB</i>	<i>Centre de services régional d'Entebbe</i>	<i>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</i>
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	10 253,4	–	–	–	–
Contingents	487 455,7	126 792,5	–	–	–
Police des Nations Unies	30 468,1	203,9	–	–	–
Unités de police constituées	31 416,2	6 344,2	–	–	–
Total partiel	559 593,4	133 340,6	–	–	–
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	201 070,8	75 637,6	20 161,0	19 480,0	197 096,5
Personnel recruté sur le plan national	66 100,4	8 341,9	20 793,2	8 876,1	37 149,3
Volontaires des Nations Unies	24 610,4	1 213,5	–	243,5	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	8 206,1	730,9	244,2	64,4	10 871,6
Personnel fourni par des gouvernements	3 313,4	209,7	–	–	–
Total partiel	303 301,1	86 133,6	41 198,4	28 664,0	245 117,4
Dépenses opérationnelles					
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	326,2	392,5	238,9	–	2 429,3
Voyages officiels	2 779,4	1 641,0	466,9	84,9	3 861,6
Installations et infrastructures	114 235,1	99 189,0	6 217,7	1 752,8	21 327,9
Transports terrestres	11 853,8	19 309,8	418,8	126,1	63,6
Opérations aériennes	98 532,6	60 375,5	4,5	–	28,6
Opérations maritimes ou fluviales	1 951,6	1 801,3	10,6	–	–
Communications et informatique	32 021,0	39 773,8	13 832,2	3 896,0	15 342,3
Santé	6 964,0	15 478,9	55,0	354,9	150,8
Matériel spécial	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	49 450,4	65 054,2	823,5	497,2	16 905,7
Projets à effet rapide	1 490,6	–	–	–	–
Total partiel	319 604,7	303 016,0	22 068,1	6 711,9	60 109,8
Progiciel de gestion intégré	–	–	–	–	19 376,9

	<i>Dépenses</i>				
	<i>MINUSS</i>	<i>BANUS</i>	<i>BSLB</i>	<i>Centre de services régional d'Entebbe</i>	<i>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</i>
Dispositif de prestation de services centralisée	–	–	–	–	868,5
Système de préparation des moyens de maintien de la paix	–	–	–	–	2 584,5
Maintenance d'Umoja et services d'appui au système	–	–	–	–	20 810,3
Montant brut	1 182 499,2	522 490,2	63 266,5	35 375,9	348 867,4
Recettes provenant des contributions du personnel	25 664,0	7 764,7	6 369,6	3 234,5	27 081,1
Montant net	1 156 835,2	514 725,5	56 896,9	32 141,4	321 786,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	1 182 499,2	522 490,2	63 266,5	35 375,9	348 867,4

Tableau 6

Récapitulatif des montants approuvés pour 2020/21 et des dépenses engagées au 31 janvier 2021

(En milliers de dollars des États-Unis)

	MINURSO		MINUSCA		MINUSMA		MONUSCO		MINUAD	
	Montant approuvé	Dépenses au 31 janvier 2021	Montant approuvé	Dépenses au 31 janvier 2021	Montant approuvé	Dépenses au 31 janvier 2021	Montant approuvé	Dépenses au 31 janvier 2021	Montant approuvé	Dépenses au 31 janvier 2021
Militaires et personnel de police										
Observateurs militaires	6 521,0	3 822,2	8 114,7	4 468,1	2 165,6	691,7	32 890,2	14 374,3	1 315,5	620,2
Contingents	1 090,7	726,0	397 486,2	322 255,0	432 221,6	362 255,5	415 984,9	343 343,2	117 185,7	73 013,4
Police des Nations Unies	52,8	15,3	19 659,8	10 295,4	11 501,5	7 998,1	32 843,5	10 751,0	20 040,4	12 470,2
Unités de police constituées	–	–	54 024,7	44 740,4	48 034,2	42 493,4	44 360,0	24 714,3	50 100,8	30 397,4
Total partiel	7 664,5	4 563,5	479 285,4	381 758,90	493 922,9	413 438,7	526 078,6	393 182,8	188 642,4	116 501,2
Personnel civil										
Personnel recruté sur le plan international	14 315,2	8 147,6	154 552,8	88 336,4	160 059,7	92 761,6	147 829,3	80 612,7	119 694,0	63 298,3
Personnel recruté sur le plan national	6 003,7	3 638,7	20 166,0	14 004,9	24 989,6	16 438,3	84 214,6	50 505,9	40 912,9	25 106,5
Volontaires des Nations Unies	598,5	560,0	20 088,1	15 248,3	9 508,3	4 866,0	16 747,7	16 444,5	3 547,7	1 934,5
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	64,0	62,6	14 377,2	8 783,9	1 431,2	1 405,4	5 285,1	3 707,8	7 277,0	4 234,2
Personnel fourni par des gouvernements	30,3	–	5 202,9	3 035,0	665,9	450,1	3 930,0	1 768,6	262,1	123,7
Total partiel	21 011,7	12 409,0	214 387,0	129 408,50	196 654,7	115 921,4	258 006,7	153 039,5	171 693,7	94 697,2
Dépenses opérationnelles										
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	26,5	17,0	1 075,6	1 070,8	525,5	201,0	708,8	140,1	136,1	123,7
Voyages officiels	659,7	175,3	3 745,9	1 167,4	4 720,6	917,9	5 444,9	1 389,8	2 005,3	859,1
Installations et infrastructures	4 551,0	2 589,3	68 254,3	55 115,7	137 960,3	58 982,6	58 248,8	31 556,3	13 413,8	10 759,7
Transports terrestres	2 014,3	586,2	16 416,5	14 241,9	18 463,3	14 714,2	13 657,2	9 137,1	1 777,0	1 369,8
Opérations aériennes	13 361,4	10 679,5	64 946,9	32 017,9	160 208,6	98 764,1	125 650,1	86 030,4	26 823,4	15 819,0
Opérations maritimes ou fluviales	59,6	63,7	500,0	346,3	1 840,3	248,6	345,0	211,5	–	18,5

	<i>MINURSO</i>		<i>MINUSCA</i>		<i>MINUSMA</i>		<i>MONUSCO</i>		<i>MINUAD</i>	
	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses au 31 janvier 2021</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses au 31 janvier 2021</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses au 31 janvier 2021</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses au 31 janvier 2021</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses au 31 janvier 2021</i>
Communications et informatique	2 760,0	1 791,9	45 554,8	33 170,3	63 712,7	50 351,9	38 169,1	23 302,7	12 283,4	5 637,5
Santé	154,7	37,9	1 803,8	1 700,6	8 671,3	7 740,1	1 558,7	2 197,3	1 366,1	862,5
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	5 261,3	4 449,5	38 741,5	34 304,4	91 904,5	65 541,7	45 970,7	27 179,9	20 821,6	10 839,0
Projets à effet rapide	–	–	3 000,0	1 601,3	4 800,0	1 471,9	1 500,0	664,2	–	–
Total partiel	28 848,5	20 390,3	244 039,3	174 736,60	492 807,1	298 934,0	291 253,3	181 809,3	78 626,7	46 288,8
Progiciel de gestion intégré	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dispositif de prestation de services centralisée	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Système de préparation des moyens de maintien de la paix	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Maintenance d'Umoja et services d'appui au système	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Montant brut	57 524,7	37 362,8	937 711,7	685 904,00	1 183 384,7	828 294,1	1 075 338,6	728 031,6	438 962,8	257 487,2
Recettes provenant des contributions du personnel	2 527,6	1 461,6	14 868,3	8 630,4	17 365,3	10 630,1	26 394,2	15 619,2	15 218,8	8 560,3
Montant net	54 997,1	35 901,2	922 843,4	685 904,00	1 166 019,4	817 664,0	1 048 944,4	712 412,4	423 744,0	248 926,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	519,0	–	–	0	–	–	–	–	–	–
Total	58 043,7	37 362,8	937 711,7	685 904,00	1 183 384,7	828 294,1	1 075 338,6	728 031,6	438 962,8	257 487,2

	<i>FNUOD</i>		<i>UNFICYP</i>		<i>FINUL</i>		<i>FISNUA</i>		<i>MINUK</i>	
	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses au 31 janvier 2021</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses au 31 janvier 2021</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses au 31 janvier 2021</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses au 31 janvier 2021</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses au 31 janvier 2021</i>
Militaires et personnel de police										
Observateurs militaires	–	–	–	–	–	–	6 822,8	3 973,9	339,7	155,6
Contingents	37 186,7	27 856,9	19 460,2	15 064,5	341 303,5	269 871,8	107 123,8	91 944,0	–	–
Police des Nations Unies	–	–	2 410,3	1 421,3	–	–	5 572,9	945,0	390,3	173,2
Unités de police constituées	–	–	–	–	–	–	12 019,9	85,0	–	–
Total partiel	37 186,7	27 856,9	21 870,5	16 485,8	341 303,5	269 871,8	131 539,4	96 947,90	730,0	328,8
Personnel civil										
Personnel recruté sur le plan international	11 819,3	6 364,7	6 292,9	3 859,2	46 826,5	27 850,6	38 744,1	21 361,1	19 538,9	10 752,60
Personnel recruté sur le plan national	3 734,0	2 099,2	8 890,2	5 179,5	48 400,5	29 309,5	3 010,5	1 710,5	10 273,9	6 466,20
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–	–	1 884,4	1 884,4	868,4	437
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	653,2	272,8	354,3	213,1	426,0	839,5	1 566,0	1 266,6	64,0	62,6
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel	16 206,5	8 736,7	15 537,4	9 251,8	95 653,0	57 999,6	45 205,0	26 222,70	30 745,2	17 718,50
Dépenses opérationnelles										
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	18,0	0,7	33,1	0,4	59,5	–	383,7	842,8	35,6	28,1
Voyages officiels	357,9	38,9	251,0	16,4	712,0	121,5	839,7	498,8	318,6	22,1
Installations et infrastructures	4 191,5	3 575,5	7 102,3	4 496,1	17 669,7	13 588,3	34 561,3	22 934,4	2 851,1	2 317,9
Transports terrestres	1 495,1	822,9	1 962,6	1 463,2	5 645,4	5 347,3	1 959,3	1 192,6	156,7	109,6
Opérations aériennes	–	9,7	2 210,4	100,9	7 003,5	4 669,7	20 970,4	12 814,7	–	–
Opérations maritimes ou fluviales	50,0	155,0	–	–	113,6	146,5	–	595,1	–	–
Communications et informatique	2 063,7	1 208,2	1 592,6	1 268,1	7 739,5	6 511,1	9 238,1	8 868,4	2 140,6	1 846,8
Santé	304,3	438,7	231,1	231,0	1 088,5	1 010,6	341,4	443,3	62,0	81,6
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	<i>FNUOD</i>		<i>UNFICYP</i>		<i>FINUL</i>		<i>FISNUA</i>		<i>MINUK</i>	
	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses au 31 janvier 2021</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses au 31 janvier 2021</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses au 31 janvier 2021</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses au 31 janvier 2021</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses au 31 janvier 2021</i>
Fournitures, services et matériel divers	1 269,5	1 088,5	959,1	568,3	3 160,9	1 893,3	18 245,6	14 122,2	2 787,5	1 210,6
Projets à effet rapide	200,0	10,0	–	–	500,0	95,7	500,0	500,0	–	–
Total partiel	9 950,0	7 348,1	14 342,2	8 144,4	43 692,6	33 384,0	87 039,5	62 812,50	8 352,1	5 616,70
Progiciel de gestion intégré	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dispositif de prestation de services centralisée	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Système de préparation des moyens de maintien de la paix	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Maintenance d'Umoja et services d'appui au système	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Montant brut	63 343,2	43 941,7	51 750,1	33 882,0	480 649,1	361 255,4	263 783,9	185 983,10	39 827,3	23 664,00
Recettes provenant des contributions du personnel	1 581,3	885,1	2 612,7	1 519,2	13 808,7	8 158,6	3 331,0	1 917,4	3 922,1	2 299,20
Montant net	61 761,9	43 056,6	49 137,4	32 362,8	466 840,4	353 096,8	260 452,9	185 983,10	35 905,2	21 364,80
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	503,0	0,3	–	–	–	0	–	–
Total	63 343,2	43 941,7	52 253,1	33 882,3	480 649,1	361 255,4	263 783,9	185 983,10	39 827,3	23 664,00

Tableau 7

Récapitulatif des montants demandés dans les projets de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021-30 juin 2022

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>MINURSO</i>		<i>MINUSCA</i>		<i>MINUSMA</i>		<i>MONUSCO</i>		<i>FNUOD</i>	
	<i>Montant demandé</i>	<i>Pourcentage du budget total</i>								
Militaires et personnel de police										
Observateurs militaires	6 561,5	11	7 629,8	1	–	0	32 903,0	3	–	0
Contingents	1 089,5	2	396 727,3	42	425 231,7	36	420 797,7	40	36 684,9	60
Police des Nations Unies	52,9	0	18 559,0	2	11 944,8	1	28 405,5	3	–	0
Unités de police constituées	–	0	53 883,4	6	51 174,0	4	40 155,5	4	–	0
Total partiel	7 703,9	13	476 799,5	51	488 350,5	41	522 261,7	50	36 684,9	60
Personnel civil										
Personnel recruté sur le plan international	14 877,9	26	156 009,5	17	183 926,5	16	146 884,2	14	10 997,2	18
Personnel recruté sur le plan national	6 497,6	11	23 311,7	2	27 912,7	2	90 384,1	9	3 791,8	6
Volontaires des Nations Unies	706,5	1	21 995,7	2	10 315,8	1	19 487,1	2	–	0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	65,8	0	14 653,7	2	1 384,7	0	5 526,4	1	589,1	1
Personnel fourni par des gouvernements	30,3	0	5 190,3	1	743,1	0	3 428,6	0	–	0
Total partiel	22 178,1	39	221 160,9	24	224 282,8	19	265 710,4	25	15 378,1	25
Dépenses opérationnelles										
Observateurs électoraux civils	–	0	–	0	–	0	–	0	–	0
Consultants et services de consultants	13,5	0	1 125,8	0	575,7	0	695,3	0	18,0	0
Voyages officiels	652,3	1	3 651,1	0	4 630,1	0	4 812,4	0	341,9	1
Installations et infrastructures	4 417,3	8	68 880,1	7	104 301,2	9	47 457,1	4	4 104,1	7
Transports terrestres	2 905,7	5	15 128,7	2	14 564,5	1	10 191,9	1	1 311,2	2
Opérations aériennes	10 503,6	18	63 255,2	7	172 137,8	15	110 221,5	10	–	0
Opérations maritimes ou fluviales	55,3	0	500,0	0	1 315,7	0	701,5	0	50,0	0

	MINURSO		MINUSCA		MINUSMA		MONUSCO		FNUOD	
	Montant demandé	Pourcentage du budget total	Montant demandé	Pourcentage du budget total	Montant demandé	Pourcentage du budget total	Montant demandé	Pourcentage du budget total	Montant demandé	Pourcentage du budget total
Communications et informatique	2 990,6	5	41 741,8	4	68 147,4	6	42 940,1	4	1 942,8	3
Santé	172,0	0	3 443,4	0	8 700,2	1	2 308,8	0	306,4	0
Matériel spécial	100,0	0	–	0	–	0	–	0	–	0
Fournitures, services et matériel divers	5 494,0	10	37 572,2	4	92 112,0	8	45 807,9	4	1 271,5	2
Projets à effet rapide	–	0	3 000,0	0	4 800,0	0	1 500,0	0	200,0	0
Total partiel	27 304,3	48	238 298,3	25	471 284,6	40	266 636,5	25	9 545,9	15
Progiciel de gestion intégré	–	0	–	0	–	0	–	0	–	0
Dispositif de prestation de services centralisée	–	0	–	0	–	0	–	0	–	0
Système de préparation des moyens de maintien de la paix	–	0	–	0	–	0	–	0	–	0
Maintenance d'Umoja et services d'appui au système	–	0	–	0	–	0	–	0	–	0
Montant brut	57 186,3	100	936 258,7	100	1 183 917,9	100	1 054 608,6	100	61 608,9	100
Recettes provenant des contributions du personnel	2 531,0		14 990,9		17 980,4		27 277,3		1 561,2	
Montant net	54 655,3	100	921 267,8	100	1 165 937,5	100	1 027 331,3	100	60 047,7	100
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	519,0		–		–		–		–	
Total	57 705,3	100	936 258,7	100	1 183 917,9	100	1 054 608,6	100	61 608,9	100

	UNFICYP		FINUL		FISNUA		MINUK		MINUSS	
	Montant demandé	Pourcentage du budget total	Montant demandé	Pourcentage du budget total	Montant demandé	Pourcentage du budget total	Montant demandé	Pourcentage du budget total	Montant demandé	Pourcentage du budget total
Militaires et personnel de police										
Observateurs militaires		0	–	0	4 810,4	2	357,3	1	11 403,1	1
Contingents	19 863,1	36	331 853,6	69	112 223,7	41	–	0	460 575,1	41
Police des Nations Unies	2 569,8	5	–	0	5 474,7	2	411,2	1	34 537,3	3
Unités de police constituées	–	0	–	0	3 156,4	1	–	0	22 409,1	2
Total partiel	22 432,9	41	331 853,6	69	125 665,2	46	768,5	2	528 924,6	47
Personnel civil										
Personnel recruté sur le plan international	7 077,4	13	48 796,9	10	44 931,6	17	20 177,4	49	207 744,5	18
Personnel recruté sur le plan national	9 541,5	17	49 804,0	10	3 375,7	1	11 400,7	28	72 324,1	6
Volontaires des Nations Unies		0	–	0	1 988,0	1	890,5	2	24 370,9	2
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	375,4	1	546,6	0	1 785,3	1	65,8	0	5 212,0	0
Personnel fourni par des gouvernements	–	0	–	0	–	0	–	0	1 815,4	0
Total partiel	16 994,3	31	99 147,5	21	52 080,6	19	32 534,4	79	311 466,9	28
Dépenses opérationnelles										
Observateurs électoraux civils	–	0	–	0	–	0	–	0	–	0
Consultants et services de consultants	33,3	0	109,4	0	621,6	0	38,1	0	802,2	0
Voyages officiels	261,7	0	631,0	0	869,5	0	319,8	1	3 083,9	0
Installations et infrastructures	7 314,6	13	16 159,1	3	38 613,3	14	2 732,2	7	87 363,4	8
Transports terrestres	2 470,8	5	5 437,7	1	2 324,8	1	182,0	0	12 731,9	1
Opérations aériennes	2 362,3	4	6 834,4	1	20 803,4	8	–	0	96 757,0	9
Opérations maritimes ou fluviales	26,2	0	133,8	0	611,2	0	–	0	1 192,9	0
Communications et informatique	1 670,7	3	13 877,5	3	10 341,5	4	1 869,8	5	30 507,3	3
Santé	288,4	1	1 858,4	0	462,9	0	69,2	0	1 746,2	0
Matériel spécial	–	0	–	0	–	0	–	0	–	0

	UNFICYP		FINUL		FISNUA		MINUK		MINUSS	
	Montant demandé	Pourcentage du budget total	Montant demandé	Pourcentage du budget total	Montant demandé	Pourcentage du budget total	Montant demandé	Pourcentage du budget total	Montant demandé	Pourcentage du budget total
Fournitures, services et matériel divers	1 039,1	2	3 885,5	1	17 578,2	6	2 784,5	7	51 071,8	5
Projets à effet rapide	–	0	500,0	0	500,0	0	–	0	2 500,0	0
Total partiel	15 467,1	28	49 426,8	10	92 726,4	34	7 995,6	19	287 756,6	26
Progiciel de gestion intégré	–	0	–	0	–	0	–	0	–	0
Dispositif de prestation de services centralisée	–	0	–	0	–	0	–	0	–	0
Système de préparation des moyens de maintien de la paix	–	0	–	0	–	0	–	0	–	0
Maintenance d'Umoja et services d'appui au système	–	0	–	0	–	0	–	0	–	0
Montant brut	54 894,3	100	480 427,9	100	270 472,2	100	41 298,5	100	1 128 148,1	100
Recettes provenant des contributions du personnel	2 767,6		13 674,8		3 576,0		4 105,4		26 278,1	
Montant net	52 126,7	100	466 753,1	100	266 896,2	100	37 193,1	100	1 101 870,0	100
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	443,0		–		–		–		–	
Total	55 337,3	100	480 427,9	100	270 472,2	100	41 298,5	100	1 128 148,1	100

	<i>BANUS</i>		<i>BSLB</i>		<i>Centre de services régional d'Entebbe</i>		<i>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</i>	
	<i>Montant demandé</i>	<i>Pourcentage du budget total</i>	<i>Montant demandé</i>	<i>Pourcentage du budget total</i>	<i>Montant demandé</i>	<i>Pourcentage du budget total</i>	<i>Montant demandé</i>	<i>Pourcentage du budget total</i>
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires		0	–	0	–	0	–	0
Contingents	138 633,6	26	–	0	–	0	–	0
Police des Nations Unies	225,5	0	–	0	–	0	–	0
Unités de police constituées	7 857,4	1	–	0	–	0	–	0
Total partiel	146 716,5	27	–	0	–	0	–	0
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	81 834,5	15	23 260,4	35	22 288,4	55	213 856,9	59
Personnel recruté sur le plan national	8 142,6	2	21 887,0	33	10 312,4	25	38 856,1	11
Volontaires des Nations Unies	996,5	0	–	0	382,9	1	–	0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	546,5	0	153,0	0	65,8	0	5 847,5	2
Personnel fourni par des gouvernements	231,0	0	–	0	–	0	–	0
Total partiel	91 751,1	17	45 300,4	68	33 049,5	81	258 560,5	71
Dépenses opérationnelles								
Observateurs électoraux civils	–	0	–	0	–	0	–	0
Consultants et services de consultants	677,9	0	180,2	0	2,4	0	2 089,6	1
Voyages officiels	1 718,9	0	506,7	1	264,7	1	7 890,9	2
Installations et infrastructures	85 805,0	16	5 960,3	9	2 169,7	5	23 431,5	6
Transports terrestres	13 241,7	2	385,3	1	102,1	0	73,7	0
Opérations aériennes	77 577,8	15	6,4	0	–	0	–	0
Opérations maritimes ou fluviales	949,8	0	–	0	–	0	–	0
Communications et informatique	39 909,2	7	13 064,0	20	4 449,1	11	17 708,2	5
Santé	11 474,5	2	88,2	0	108,4	0	87,0	0
Matériel spécial	–	0	–	0	–	0	–	0
Fournitures, services et matériel divers	63 892,3	12	1 028,2	2	505,7	1	13 128,1	4
Projets à effet rapide	–	0	–	0	–	0	–	0
Total partiel	295 247,1	55	21 219,3	32	7 602,1	19	64 409,0	18

	<i>BANUS</i>		<i>BSLB</i>		<i>Centre de services régional d'Entebbe</i>		<i>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</i>	
	<i>Montant demandé</i>	<i>Pourcentage du budget total</i>	<i>Montant demandé</i>	<i>Pourcentage du budget total</i>	<i>Montant demandé</i>	<i>Pourcentage du budget total</i>	<i>Montant demandé</i>	<i>Pourcentage du budget total</i>
Progiciel de gestion intégré	–	0	–	0	–	0	15 799,5	4
Dispositif de prestation de services centralisée	–	0	–	0	–	0	868,5	0
Système de préparation des moyens de maintien de la paix	–	0	–	0	–	0	3 881,6	1
Maintenance d'Umoja et services d'appui au système	–	0	–	0	–	0	18 221,4	5
Montant brut	533 714,7	100	66 519,7	100	40 651,6	100	361 740,5	89
Recettes provenant des contributions du personnel	7 842,5		6 556,6		3 893,2		27 405,3	
Montant net	525 872,2	100	59 963,1	100	36 758,4	100	334 335,2	89
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–		–		–		–	
Total	533 714,7	100	66 519,7	100	40 651,6	100	361 740,5	89

Annexe III

Ventilation par sexe du personnel civil, par catégorie

MINURSO	2018/19			2019/20			2020/21		
	Au 30 juin 2019			Au 30 juin 2020			Au 28 février 2021		
	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>									
Personnel recruté sur le plan international	23	77	74	24	76	72	25	75	73
P-5 et catégories supérieures	33	67	6	38	63	8	38	63	8
P-1 à P-4	29	71	21	33	67	18	32	68	22
Agents du Service mobile	19	81	47	17	83	46	19	81	43
Personnel recruté sur le plan national	19	81	158	19	81	161	20	80	160
Administrateurs	0	100	2	0	100	2	0	100	2
Agents des services généraux	19	81	156	19	81	159	20	80	158
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	20	80	15	20	80	15	15	85	13
Total			247			248			246

MINUSCA	2018/19			2019/20			2020/21		
	Au 30 juin 2019 ^a			Au 30 juin 2020			Au 28 février 2021		
	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>									
Personnel recruté sur le plan international	28	72	611	29	71	29	29	71	598
P-5 et catégories supérieures	30	70	63	31	69	31	25	75	59
P-1 à P-4	29	71	211	32	68	32	29	71	208
Agents du Service mobile	28	72	337	27	73	27	29	71	331
Personnel recruté sur le plan national	18	82	559	19	81	19	19	81	571
Administrateurs	20	80	98	21	79	21	22	78	94
Agents des services généraux	18	82	461	19	81	19	18	82	477

MINUSCA

<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>	2018/19			2019/20			2020/21		
	<i>Au 30 juin 2019^a</i>			<i>Au 30 juin 2020</i>			<i>Au 28 février 2021</i>		
	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	41	59	153	40	60	40	36	64	207
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national	19	81	42	21	79	21	20	80	41
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international				26	74	26	25	75	55
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national				17	83	17	17	83	6
Administrateurs				100	0	100	100	0	1
Agents des services généraux				0	100	0	0	100	5
Total			1 365			1 462			1 478

MINUSMA

<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>	2018/19			2019/20			2020/21		
	<i>Au 30 juin 2019^a</i>			<i>Au 30 juin 2020</i>			<i>Au 28 février 2021</i>		
	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>
Personnel recruté sur le plan international	27	73	752	26	74	761	28	72	766
P-5 et catégories supérieures	29	71	69	26	74	65	31	69	72
P-1 à P-4	30	70	260	29	71	260	31	69	254
Agents du Service mobile	25	75	423	25	75	436	26	74	440
Personnel recruté sur le plan national	19	81	774	18	82	805	18	82	830
Administrateurs	19	81	125	17	83	131	18	82	136
Agents des services généraux	19	81	649	18	82	674	18	82	694
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	35	65	163	38	62	160	39	61	179
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national	0	0	–	–	–	–	0	100	5

MINUSMA

<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>	2018/19			2019/20			2020/21		
	Au 30 juin 2019 ^a			Au 30 juin 2020			Au 28 février 2021		
	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international	0	0	0	100	0	1	100	0	1
Total			1 689			1 727			1 781

MONUSCO

<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>	2018/19 ^a			2019/20			2020/21		
	Au 30 juin 2019			Au 30 juin 2020			Au 28 février 2021		
	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Personnel recruté sur le plan international	29	71	742	29	71	638	31	69	626
P-5 et catégories supérieures	33	67	63	29	71	59	29	71	55
P-1 à P-4	29	71	284	28	72	232	32	68	229
Agents du Service mobile	29	71	395	30	70	347	30	70	342
Personnel recruté sur le plan national	15	85	2,141	17	83	1,630	17	83	1,619
Administrateurs	15	85	199	14	86	175	14	86	179
Agents des services généraux	15	85	1,942	17	83	1,455	17	83	1,440
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	31	69	350	34	66	327	35	65	305
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national				33	67	9	25	75	8
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international				50	50	4	60	40	5
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national				19	81	48	18	82	51
Administrateurs				0	100	2	0	100	7
Agents des services généraux				20	80	46	21	80	44
Total			3 233			2 656			2 614

MINUAD

<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>	2018/19 ^a			2019/20			2020/21		
	<i>Au 30 juin 2019</i>			<i>Au 30 juin 2020</i>			<i>Au 28 février 2021</i>		
	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>
Personnel recruté sur le plan international	27	73	569	26	74	467	27	73	388
P-5 et catégories supérieures	23	77	52	27	73	44	23	77	35
P-1 à P-4	24	76	157	26	74	145	26	74	92
Agents du Service mobile	29	71	360	26	74	278	28	72	261
Personnel recruté sur le plan national	12	88	1,518	15	85	867	14	86	762
Administrateurs	25	75	138	28	72	124	25	75	71
Agents des services généraux	11	89	1,380	13	87	743	13	87	691
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	–	–	–	17	83	41	17	83	23
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national	22	78	101	26	74	23	15	85	34
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international				6	94	16	70	93	14
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national				1	99	80	1	99	78
Administrateurs				0	100	1	0	100	1
Agents des services généraux				1	99	79	1	99	77
Total			2 188			1 494			1 299

FNUOD

<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>	2018/19			2019/20			2020/21		
	<i>Au 30 juin 2019</i>			<i>Au 30 juin 2020</i>			<i>Au 28 février 2021</i>		
	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>
Personnel recruté sur le plan international	25	75	47	30	70	46	24	76	45
P-5 et catégories supérieures	0	100	4	0	100	3	0	100	4
P-1 à P-4	17	83	12	15	85	13	14	86	14
Agents du Service mobile	32	68	31	38	62	30	35	65	27

FNUOD

<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>	2018/19			2019/20			2020/21		
	<i>Au 30 juin 2019</i>			<i>Au 30 juin 2020</i>			<i>Au 28 février 2021</i>		
	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>
Personnel recruté sur le plan national	16	84	80	15	85	78	17	83	75
Administrateurs	0	0	–	0	0	–	0	100	1
Agents des services généraux	16	84	80	15	85	78	17	83	74
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international				0	100	2	0	100	2
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national	0	100	1	0	0	–	0	100	1
Total			128			126			123

UNFICYP

<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>	2018/19 ^a			2019/20			2020/21		
	<i>Au 30 juin 2019</i>			<i>Au 30 juin 2020</i>			<i>Au 28 février 2021</i>		
	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>	<i>Pourcentage</i>		<i>Postes pourvus</i>
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>
Personnel recruté sur le plan international	48	52	37	46	54	37	45	55	36
P-5 et catégories supérieures	50	50	8	56	44	9	50	50	8
P-1 à P-4	47	53	14	36	64	14	44	56	15
Agents du Service mobile	47	53	15	50	50	14	43	57	13
Personnel recruté sur le plan national	37	63	117	39	61	116	44	56	120
Administrateurs	75	25	4	75	25	4	43	57	7
Agents des services généraux	36	64	113	38	62	112	44	69	113
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international				0	100	2	0	2	2
Total			154			155			158

FINUL

	2018/19			2019/20			2020/21		
	Au 30 juin 2019			Au 30 juin 2020			Au 28 février 2021		
	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>									
Personnel recruté sur le plan international	35	65	240	38	62	241	39	61	247
P-5 et catégories supérieures	26	74	23	21	79	25	26	74	26
P-1 à P-4	42	58	66	51	49	70	52	48	74
Agents du Service mobile	33	67	151	35	65	146	34	66	147
Personnel recruté sur le plan national	27	73	588	27	73	584	27	73	569
Administrateurs	50	50	44	50	50	45	49	51	42
Agents des services généraux	25	75	544	25	75	539	25	75	527
Total			828			825			816

FISNUA

	2018/19			2019/20			2020/21		
	Au 30 juin 2019			Au 30 juin 2020			Au 28 février 2021		
	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>									
Personnel recruté sur le plan international	21	79	149	23	77	156	25	75	152
P-5 et catégories supérieures	30	70	10	18	82	11	30	70	10
P-1 à P-4	17	83	47	20	80	50	25	75	52
Agents du Service mobile	23	77	92	25	75	95	24	76	90
Personnel recruté sur le plan national	8	92	78	8	92	79	8	92	78
Administrateurs	0	100	3	0	100	3	0	100	2
Agents des services généraux	8	92	75	8	92	76	8	92	76
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	21	79	33	29	71	31	33	67	33
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international	0	0	–	0	100	1	0	100	1
Total			260			267			264

MINUK

	2018/19			2019/20			2020/21		
	Au 30 juin 2019			Au 30 juin 2020			Au 28 février 2021		
	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>									
Personnel recruté sur le plan international	46	54	96	43	57	102	45	55	96
P-5 et catégories supérieures	38	62	21	29	71	21	47	53	19
P-1 à P-4	57	43	51	53	47	55	50	50	52
Agents du Service mobile	29	71	24	35	65	26	32	68	25
Personnel recruté sur le plan national	40	60	216	40	60	216	39	61	214
Administrateurs	50	50	32	48	52	33	50	50	32
Agents des services généraux	38	62	184	38	62	183	37	63	182
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international				33	67	21	35	65	20
Total			312			339			330

MINUSS

	2018/19			2019/20			2020/21		
	Au 30 juin 2019 ^a			Au 30 juin 2020			Au 28 février 2021		
	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>									
Personnel recruté sur le plan international	27	73	903	28	72	849	41	59	854
P-5 et catégories supérieures	32	68	69	36	64	75	33	67	72
P-1 à P-4	31	69	322	28	72	294	28	72	306
Agents du Service mobile	25	75	512	27	73	480	50	50	476
Personnel recruté sur le plan national	14	86	1,386	15	85	1,380	14	86	1,374
Administrateurs	27	73	159	27	73	153	27	73	151
Agents des services généraux	13	87	1,227	13	87	1,227	13	87	1,223
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	38	62	402	40	60	396	41	59	380

MINUSS

	2018/19			2019/20			2020/21		
	Au 30 juin 2019 ^a			Au 30 juin 2020			Au 28 février 2021		
	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>									
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national	38	62	399	50	50	2	33	67	3
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international	67	33	3	13	87	30	13	87	30
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national				10	90	10	10	90	10
Administrateurs				10	90	10	10	90	10
Total			2 691			2 667			2 651

BANUS

	2018/19			2019/20			2020/21		
	Au 30 juin 2019			Au 30 juin 2020			Au 28 février 2021		
	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>									
Personnel recruté sur le plan international	27	73	334	27	73	334	28	72	340
P-5 et catégories supérieures	21	79	24	21	79	24	12	88	25
P-1 à P-4	30	70	104	30	70	106	30	70	106
Agents du Service mobile	26	74	206	26	74	204	29	71	209
Personnel recruté sur le plan national	33	67	168	34	66	141	45	55	139
Administrateurs	40	60	30	40	60	29	47	53	32
Agents des services généraux	32	68	138	32	68	112	44	66	107
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international			17	35	65	16	47	53	17
Total			519			491			496

Base de soutien logistique de Brindisi

	2018/19			2019/20			2020/21		
	Au 30 juin 2019			Au 30 juin 2020			Au 28 février 2021		
	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>									
Personnel recruté sur le plan international	29	71	121	27	73	112	28	72	118
P-5 et catégories supérieures	10	90	10	11	89	9	18	82	11
P-1 à P-4	33	67	82	29	71	76	32	68	76
Agents du Service mobile	24	76	29	26	74	27	23	77	31
Personnel recruté sur le plan national	38	62	292	38	62	290	38	62	292
Agents des services généraux	38	62	292	38	62	290	38	62	291
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international	0	0	-	0	100	1	50	50	2
Total			413			403			412

Centre de services régional d'Entebbe

	2018/19			2019/20			2020/21		
	Au 30 juin 2019			Au 30 juin 2020			Au 28 février 2021		
	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>									
Personnel recruté sur le plan international	36	64	110	33	67	109	33	67	107
P-5 et catégories supérieures	33	67	7	29	71	7	29	71	6
P-1 à P-4	32	68	33	21	79	33	21	79	34
Agents du Service mobile	38	62	70	39	61	69	39	61	67
Personnel recruté sur le plan national	62	39	242	61	39	237	61	39	231
Administrateurs	46	54	25	38	62	26	38	62	27
Agents des services généraux	63	37	217	64	36	211	64	36	204
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international	83	17	4	60	40	5	60	40	5
Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national				0	0	-	100	0	1
Total			356			351			344

Département de l'appui opérationnel

	2018/19			2019/20			2020/21		
	Au 30 juin 2019			Au 30 juin 2020			Au 28 février 2021		
	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>									
Personnel recruté sur le plan international	47	53	323	48	52	333	50	50	338
P-5 et catégories supérieures	34	66	64	42	58	71	44	56	70
P-1 à P-4	51	49	256	50	50	260	51	49	265
Agents du Service mobile	33	67	3	50	50	2	33	67	3
Personnel recruté sur le plan national	50	49	465	50	49	480	52	48	484
Administrateurs	100	0	3	100	0	2	100	0	2
Agents des services généraux ^b	50	50	462	50	50	478	52	48	482
Total			788			813			822

Département des opérations de paix (Siège)

	2018/19			2019/20			2020/21		
	Au 30 juin 2019			Au 30 juin 2020			Au 28 février 2021		
	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>									
Personnel recruté sur le plan international	49	51	115	48	52	112	47	53	116
P-5 et catégories supérieures	41	59	27	32	68	28	31	69	26
P-1 à P-4	51	49	88	54	46	84	51	49	90
Personnel recruté sur le plan national^a	70	30	63	71	29	56	68	32	62
Agents des services généraux	51	51	51	51	51	51	51	51	51
Total			178			168			178

**Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix,
Département des opérations de paix et services de sécurité**

	2018/19			2019/20			2020/21		
	Au 30 juin 2019			Au 30 juin 2020			Au 28 février 2021		
	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus	Pourcentage		Postes pourvus
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<i>Personnel civil, ventilé selon le sexe</i>									
Personnel recruté sur le plan international	53	47	181	55	45	182	53	47	179
P-5 et catégories supérieures	38	62	53	46	54	52	46	54	50
P-1 à P-4	59	41	128	59	41	130	55	45	129
Personnel recruté sur le plan national^c	79	21	96	77	23	97	77	23	98
Total			277			279			277

^a Emplois de temporaire (autres que pour les réunions) inclus.

^b Y compris les professeurs de langues et les agents des corps de métier.

^c Y compris le personnel temporaire (autre que pour les réunions) et tous les agents des services généraux et des catégories apparentées.

Annexe IV

**Montants consacrés à l'informatique
et aux communications : exercices 2019/20, 2020/21
et 2021/22 (en milliers de dollars des États-Unis)**

MINUJUSTH

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Matériel informatique et matériel de communication	34,9	–	–
Services de télécommunication et de réseau	233,8	–	–
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	1 243,2	–	–
Pièces de rechange	–	–	–
Location de matériel	–	–	–
Logiciels, licences et redevances	71,0	–	–
Services d'information et de publication	72,1	–	–
Total	1 655,0	–	–

MINURSO

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Matériel informatique et matériel de communication	849,3	803,8	923,6
Services de télécommunication et de réseau	665,7	626,7	641,2
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	805,6	1 065,6	961,7
Pièces de rechange	73,0	128,0	118,4
Location de matériel	–	–	–
Logiciels, licences et redevances	219,2	56,6	262,2
Services d'information et de publication	69,6	79,3	83,5
Total	2 682,4	2 760,0	2 990,6

MONUSCO

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Matériel informatique et matériel de communication	4 717,8	5 020,8	4 609,3
Services de télécommunication et de réseau	13 237,8	13 579,9	12 926,6
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	11 014,6	15 029,5	20 337,8
Pièces de rechange	1 208,1	1 049,2	1 084,5
Location de matériel	–	–	–
Logiciels, licences et redevances	1 817,5	2 036,6	2 383,9

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Services d'information et de publication	1 051,0	1 453,1	1 598,0
Total	33 046,8	38 169,1	42 940,1

FISNUA

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Matériel informatique et matériel de communication	1 039,9	1 415,2	1 274,5
Services de télécommunication et de réseau	2 828,6	2 584,9	2 241,7
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	4 132,3	4 070,0	4 930,1
Pièces de rechange	406,2	454,6	647,6
Location de matériel	–	–	–
Logiciels, licences et redevances	502,7	518,1	1 191,1
Services d'information et de publication	81,9	195,3	56,5
Total	8 991,6	9 238,1	10 341,5

MINUK

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Matériel informatique et matériel de communication	531,3	455,9	315,1
Services de télécommunication et de réseau	267,5	213,7	214,0
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	975,7	1 057,4	851,7
Pièces de rechange	107,7	83,9	100,0
Location de matériel	–	–	–
Logiciels, licences et redevances	190,6	192,0	319,7
Services d'information et de publication	69,2	137,7	69,3
Total	2 142,0	2 140,6	1 869,8

MINUSS

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Matériel informatique et matériel de communication	3 521,3	2 497,9	2 385,1
Services de télécommunication et de réseau	7 085,5	7 181,7	8 013,7
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	13 619,9	17 145,7	15 699,7
Pièces de rechange	1 292,7	1 343,3	1 091,4

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Location de matériel	–	–	–
Logiciels, licences et redevances	1 885,0	135,2	2 409,0
Services d'information et de publication	1 549,5	945,5	908,4
Total	28 953,9	29 249,3	30 507,3

BANUS

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Matériel informatique et matériel de communication	10 313,5	2 253,3	150,8
Services de télécommunication et de réseau	8 199,6	7 645,3	5 549,3
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	11 064,4	18 143,9	19 553,2
Pièces de rechange	2 499,4	2 030,5	2 499,4
Location de matériel	–	–	–
Logiciels, licences et redevances	1 567,8	456,3	1 272,8
Services d'information et de publication	10 593,6	10 883,6	10 883,7
Total	44 238,3	41 412,9	39 909,2

FNUOD

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Matériel informatique et matériel de communication	783,1	769,5	642,6
Services de télécommunication et de réseau	534,9	359,2	286,7
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	401,4	719,8	583,7
Pièces de rechange	65,6	76,0	140,1
Location de matériel	1,9	–	–
Logiciels, licences et redevances	409,9	127,0	277,4
Services d'information et de publication	12,2	12,2	12,3
Total	2 209,0	2 063,7	1 942,8

MINUSMA

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Matériel informatique et matériel de communication	7 712,2	13 322,5	17 468,9
Services de télécommunication et de réseau	12 407,5	20 274,4	10 991,6
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	64 939,2	22 260,9	30 046,7
Pièces de rechange	2 449,4	3 872,1	3 644,5

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Location de matériel	–	–	–
Logiciels, licences et redevances	2 465,6	1 762,3	4 502,3
Services d'information et de publication	1 886,9	2 220,5	1 493,4
Total	91 860,8	63 712,7	68 147,4

UNFICYP

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Matériel informatique et matériel de communication	432,1	359,7	376,2
Services de télécommunication et de réseau	290,1	326,1	372,8
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	460,4	517,3	445,8
Pièces de rechange	108,1	121,3	122,7
Location de matériel	–	–	–
Logiciels, licences et redevances	202,1	201,9	272,9
Services d'information et de publication	62,6	66,3	80,3
Total	1 555,4	1 592,6	1 670,7

FINUL

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Matériel informatique et matériel de communication	1 332,2	2 473,6	7 625,9
Services de télécommunication et de réseau	1 355,6	1 148,0	1 205,7
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	1 865,7	3 012,3	3 026,4
Pièces de rechange	411,8	391,4	391,3
Location de matériel	–	–	–
Logiciels, licences et redevances	815,4	213,3	1 085,3
Services d'information et de publication	726,3	500,9	542,9
Total	6 507,0	7 739,5	13 877,5

MINUAD^a

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Matériel informatique et matériel de communication	223,1	–	–
Services de télécommunication et de réseau	3 509,8	2 803,1	–
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	9 021,8	8 079,5	–
Pièces de rechange	594,1	347,8	–

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Location de matériel	–	–	–
Logiciels, licences et redevances	659,5	743,5	–
Services d'information et de publication	515,2	309,5	–
Total	14 523,5	12 283,4	–

Base de soutien logistique de Brindisi

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Matériel informatique et matériel de communication	3 275,1	3 110,8	3 011,0
Services de télécommunication et de réseau	301,6	265,7	324,3
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	9 251,5	7 407,1	7 145,8
Pièces de rechange	607,0	579,5	578,1
Location de matériel	1 279,7	970,0	970,0
Logiciels, licences et redevances	295,0	413,5	949,5
Services d'information et de publication	85,1	84,5	85,3
Total	15 095,0	12 831,1	13 064,0

Centre de services régional d'Entebbe

Matériel informatique et matériel de communication	741,2	316,8	373,8
Services de télécommunication et de réseau	834,0	735,3	674,6
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	1 872,1	2 392,3	2 669,1
Pièces de rechange	201,0	113,4	71,4
Location de matériel	96,0	55,9	55,9
Logiciels, licences et redevances	358,0	277,6	563,4
Services d'information et de publication	58,5	50,6	40,9
Total	4 160,8	3 941,9	4 449,1

Compte d'appui

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Matériel informatique et matériel de communication	785,7	731,2	800,3
Services de télécommunication et de réseau	2 600,1	1 277,5	1 025,4
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	10 297,5	13 221,7	13 618,1
Pièces de rechange	94,0	156,5	129,5
Location de matériel	287,5	280,4	281,0

	2019/20 (montant approuvé)	2020/21 (montant approuvé)	2021/22 (montant proposé)
Logiciels, licences et redevances	1 989,7	1 856,6	1 589,7
Services d'information et de publication	280,9	225,8	264,2
Total	16 335,4	17 749,7	17 708,2

^a Les informations concernant le budget de liquidation de la MINUAD n'étaient pas disponibles au moment de l'établissement de la version définitive du présent rapport.

Annexe V

**Récapitulatif des montants consacrés par les missions
aux activités menées par l'intermédiaire des partenaires
que sont le Service de la lutte antimines et l'UNOPS :
exercices 2020/21 et 2021/22**

	<i>Rubrique budgétaire</i>	<i>Exercice 2020/21</i>	<i>Exercice 2021/22</i>
MINURSO	Personnel	963 222	996 883
	Voyages	103 990	71 453
	Accords conclus avec des tiers ^a	1 917 500	1 914 982
	Matériel	23 500	7 000
	Dépenses de fonctionnement	10 928	19 391
	Commissions de gestion de l'UNOPS (coûts directs gérés localement et dépenses d'appui aux programmes)	246 060	245 291
	Total	3 265 200	3 255 000
MINUSMA	Personnel	12 957 984	12 735 054
	Voyages	1 130 434	976 314
	Accords conclus avec des tiers	25 291 534	25 217 259
	Matériel	2 063 433	1 955 333
	Dépenses de fonctionnement	1 093 239	568 651
	Commissions de gestion de l'UNOPS (coûts directs gérés localement et dépenses d'appui aux programmes)	3 463 376	3 378 388
	Total	46 000 000	44 831 000
MINUSCA	Personnel	3 238 551	3 393 639
	Voyages	163 801	148 586
	Accords conclus avec des tiers	1 924 540	2 178 000
	Matériel	38 631	70 467
	Dépenses de fonctionnement	369 367	164 000
	Commissions de gestion de l'UNOPS (coûts directs gérés localement et dépenses d'appui aux programmes)	465 110	485 307
	Total	6 200 000	6 440 000
MONUSCO	Personnel	1 811 655	1 803 800
	Voyages	120 979	167 603
	Accords conclus avec des tiers	1 170 772	1 105 904
	Matériel	10 930	6 220
	Dépenses de fonctionnement	91 756	101 525
	Commissions de gestion de l'UNOPS (coûts directs gérés localement et dépenses d'appui aux programmes)	259 477	259 582
	Total	3 465 569	3 444 633

	<i>Rubrique budgétaire</i>	<i>Exercice 2020/21</i>	<i>Exercice 2021/22</i>
	Personnel	361 464	331 444
	Voyages	28 912	15 194
MONUSCO	Accords conclus avec des tiers	316 737	300 476
(financement des activités relatives aux programmes)	Matériel		
	Dépenses de fonctionnement	32 600	92 600
	Commissions de gestion de l'UNOPS (coûts directs gérés localement et dépenses d'appui aux programmes)	60 287	60 287
	Total	800 000	800 000
	Personnel	1 009 559	1 009 964
	Voyages	42 177	22 138
	Accords conclus avec des tiers	-	-
	Matériel	-	-
FINUL	Dépenses de fonctionnement	73 600	51 100
	Commissions de gestion de l'UNOPS (coûts directs gérés localement et dépenses d'appui aux programmes)	91 715	88 281
	Total	1 217 051	1 171 483
	Personnel	3 533 379	3 112 473
	Voyages	102 592	125 932
	Accords conclus avec des tiers	6 531 519	6 616 213
	Matériel	4 239	33 500
FISNUA	Dépenses de fonctionnement	96 088	78 172
	Commissions de gestion de l'UNOPS (coûts directs gérés localement et dépenses d'appui aux programmes)	829 983	811 138
	Total	11 097 800	10 777 428
	Personnel	255 173	255 173
	Voyages	20 831	22 754
	Accords conclus avec des tiers		0
	Matériel	5 000	5 000
UNFICYP	Dépenses de fonctionnement	17 840	17 840
	Commissions de gestion de l'UNOPS (coûts directs gérés localement et dépenses d'appui aux programmes)	24 356	24 512
	Total	323 200	325 279
	Personnel	4 414 230	4 709 366
	Voyages	338 203	248 449
	Accords conclus avec des tiers	26 102 655	21 848 325
	Matériel	292 200	63 565
MINUSS	Dépenses de fonctionnement	859 235	910 750
	Commissions de gestion de l'UNOPS (coûts directs gérés localement et dépenses d'appui aux programmes)	2 601 977	2 262 393
	Total	34 608 500	30 042 848

	<i>Rubrique budgétaire</i>	<i>Exercice 2020/21</i>	<i>Exercice 2021/22</i>
	Personnel	8 490 875	10 054 090
	Voyages	351 131	160 120
	Accords conclus avec des tiers	28 931 721	26 188 687
	Matériel	3 147 632	1 947 700
BANUS	Dépenses de fonctionnement	522 225	823 126
	Commissions de gestion de l'UNOPS (coûts directs gérés localement et dépenses d'appui aux programmes)	3 363 072	3 179 074
	Total	44 806 656	42 352 797

^a Aucun frais de gestion n'est facturé par des tiers, des contractants ou des bénéficiaires.

Annexe VI

Montants versés à l'UNOPS par les missions de maintien de la paix au cours des périodes allant de janvier à décembre 2020 et de janvier à avril 2021

(Dollars des États-Unis)

<i>Composante Maintien de la paix</i>	2020	2021
BSLB		
Bureau de l'informatique et des communications/Service de l'informatique et des communications	1 556 453,20	624 069,10
Total	1 556 453,20	624 069,10
MINUSCA		
Lutte antimines	4 332 722,00	
Projet de lutte contre la violence de proximité	2 704 152,00	1 770 211,00
Autres services	8 139 837,27	4 959 875,59
Total	15 176 711,27	6 730 086,59
UNFICYP		
Lutte antimines	193 380,00	68 630,00
Total	193 380,00	68 630,00
MINUSTAH/MINUJUSTH		
Projet de lutte contre la violence de proximité	–	–
Autres services	–	–
Total	–	–
MINUK		
Autres services	3 010,98	239 041,00
Total	3 010,98	239 041,00
MINUSMA		
Lutte antimines	48 389 438,00	8 411 451,00
Bureau de l'informatique et des communications/Service de l'informatique et des communications	7 707,56	–
Autres services	275 413,00	–
Total	48 672 558,56	8 411 451,00
MONUSCO		
Lutte antimines	4 820 808,00	562 362,00
Bureau de l'informatique et des communications/Service de l'informatique et des communications		
Autres services	10 559 832,01	4 953 160,00
Total	15 380 640,01	5 515 522,00

<i>Composante Maintien de la paix</i>	2020	2021
FINUL		
Lutte antimines	606 642,00	148 056,00
Total	606 642,00	148 056,00
Recouvrement des coûts liés aux opérations de maintien de la paix		
BSLB, Bureau de l'informatique et des communications/Service de l'informatique et des communications	940 868,49	1 372 490,43
MINUSS (génie)	464 810,00	–
Bureau de l'informatique et des communications, Bureau du (de la) Directeur(trice) général(e) de l'informatique	6 958 391,26	5 352 451,07
DOS, Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, Division de la logistique	2 785 309,00	–
Total	11 149 378,75	6 724 941,50
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix		
BSLB, Bureau de l'informatique et des communications/Service de l'informatique et des communications	217 014,61	–
Bureau de l'informatique et des communications, Service du renforcement des capacités et de la formation opérationnelle	3 229 394,05	1 176 390,84
DOS, Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, Division de la logistique	1 913 410,00	–
Total	5 359 818,66	1 176 390,84
CSRE		
Bureau de l'informatique et des communications/Service de l'informatique et des communications	535 713,00	62 285,84
Total	535 713,00	62 285,84
BANUS		
Lutte antimines	37 040 072,00	4 000 000,00
Bureau de l'informatique et des communications/Service de l'informatique et des communications	1 183 143,00	639 511,00
Autres services	1 860 727,95	262 659,07
Total	40 083 942,95	4 902 170,07
MINUAD		
Lutte antimines	8 457 468,00	1 341 440,00
Bureau de l'informatique et des communications/Service de l'informatique et des communications	–	–
Autres services	58 405,00	–
Total	8 515 873,00	1 341 440,00
FISNUA		
Lutte antimines	12 799 227,00	964 616,00
Bureau de l'informatique et des communications/Service de l'informatique et des communications	–	–
Total	12 799 227,00	964 616,00

<i>Composante Maintien de la paix</i>	2020	2021
MINUSS		
Lutte antimines	26 687 911,01	6 212 541,00
Bureau de l'informatique et des communications/Service de l'informatique et des communications	79 937,60	–
Autres services	2 571 394,00	–
Total	29 339 242,61	6 212 541,00
MINURSO		
Lutte antimines	3 575 382,00	144 950,00
Total	3 575 382,00	144 950,00
Total général	181 798 595,24	36 541 249,44